

Les tribulations d'un **Découvreur Non Reconnu**

Norbert DUFFAUT
(1923 - 1993)

Crédit photographique : Sylvie Carillo, Françoise Lacroix

Enregistrement du texte et impression autorisés sous réserve de mention d'origine.

© Loïc Le Ribault, mars 2003

A Norbert,

Grand enfant devant l'éternel, personnage haut en couleurs, sachant manier le verbe, tu animais les réunions avec brio et humour ; mais derrière ces attitudes de personnage farfelu, il ne faut pas oublier que tu étais à l'écoute d'autrui et que tu savais cultiver l'amitié avec un grand " A ". Très croyant, tu te disais l'envoyé du Tout Puissant afin de soulager la souffrance humaine, car tu étais un scientifique érudit.

Tu fis la découverte d'une molécule qui a la propriété de réguler la santé du corps et de l'esprit ; mais dans le système mercantile de la santé, une thérapie généreuse globale et peu onéreuse n'intéresse pas le monde du profit. Maintes personnes furent soignées, guéries et te glorifièrent. Toi, par humilité, tu n'en retirais aucune fortune.

Les décennies passèrent, tu oeuvrais au bien-être de l'humanité, mais, fatigué, déçu, tu as décidé d'aller faire le voyage de l'au-delà.

Tu nous manques.

Tes amies,

Sylvie, Françoise et Marie-Odile

PREFACE

par Loïc Le Ribault

J'ai rencontré Norbert Duffaut le 23 mars 1982 au cours d'une exposition scientifique organisée à la Bourse du commerce de Bordeaux.

Il tenait le stand du Laboratoire de Chimie Organique du Silicium et de l'Etain de l'université, et moi celui du C.A.R.M.E. ¹, le laboratoire de microanalyse que je venais de créer à La Teste, près d'Arcachon. Nos seuls visiteurs étaient ceux qui gardaient les autres stands.

*Sur celui de Norbert, un mot m'avait frappé : **silicium**. Sur le mien, un mot avait attiré l'attention de Norbert : **sable**.*

Car le sable, comme chacun sait, est essentiellement constitué de silicium.

Nous avons donc un point commun !

Comme nous n'avions pratiquement personne à accueillir, nous avons passé trois jours à parler ensemble. Il fallait bien tuer le temps.

C'est alors que nous avons découvert que nous travaillions sur le même sujet, par deux approches différentes mais complémentaires : en 1957, Norbert avait découvert le moyen de solubiliser une molécule de silicium organique de synthèse et, depuis cette date, avait prouvé l'extraordinaire efficacité thérapeutique de celle-ci en travaillant avec des médecins. Cette molécule était le D.N.R. En 1975, j'avais découvert fortuitement des propriétés identiques à une molécule de silicium organique naturelle présente sur certains types de grains de sable. Depuis cette époque, avec la collaboration de médecins et de thérapeutes, je testais celle-ci pour le traitement de différentes affections.

Notre collaboration allait durer onze ans, jusqu'au funeste 15 novembre 1993, où Norbert décida, semble-t-il, de mettre fin à ses jours. Il n'était pourtant pas homme à baisser les bras...

Nous étions très différents.

Ainsi, dans son livre, cite-t-il nommément les rares amis qui ont osé l'aider, mais par délicatesse passe sous silence le nom des médiocres qui n'ont pas cru en sa découverte, qui craignaient l'efficacité du D.N.R. ou qui l'ont exploité. Dans mes ouvrages, au contraire, c'est par prudence que je ne cite pas le nom de ceux qui m'ont aidé, mais imprime en toutes lettres avec rancune celui des cloportes qui m'ont volé, plagié ou ruiné.

Il était très croyant, je suis un mécréant plaqué soufre pur.

Il cherchait à persuader, je veux conquérir.

Jamais il ne constitua la moindre banque de données concernant ses résultats, je suis un maniaque des dossiers bien rangés.

Alors que je fus comme la peste toute festivité même amicale, il aimait ces réunions qu'il animait joyeusement avec des tours de prestidigitation, les poches toujours bourrées de farces et attrapes. Mais Norbert était un clown triste, et personne ne s'en rendait compte.

Il jouait au loto, je déteste tous les jeux de hasard.

Il aimait sa région, l'Aquitaine, où, en tant que Breton, je me suis toujours senti étranger.

Il rêvait du prix Nobel, j'ai toujours considéré que celui-ci n'avait aucune valeur parce qu'il faut l'acheter au prix de bien des compromissions.

J'ai gardé de mon séjour forcé dans la marine française un souvenir cauchemardesque. Norbert portait toujours et en toute circonstance une casquette d'officier de marine dont il changeait scrupuleusement la coiffe aux dates réglementaires : blanche en été, bleue en hiver.

Peut-être est-ce pour cela que nous nous entendions bien?

¹ Centre d'Applications et de Recherches en Microscopie Electronique

Mais nous avons au moins trois points communs : la passion du silicium, celle de la recherche en solitaire et un mépris abyssal pour tous les corps constitués.

Une des images que je garde de Norbert, c'est celle où il fabrique son D.N.R., tout seul, sur un coin de paille du laboratoire de l'université. Personne, en vérité, ne croyait à ce qu'il avait découvert. Et puis, il était gênant, Norbert : c'était un homme hors du commun. Je crois qu'aucun des universitaires frileux qui le fréquentaient ne s'est rendu compte qu'il avait l'honneur de côtoyer un authentique génie. D'ailleurs, le pouvaient-ils ? Et l'eussent-ils compris qu'ils n'auraient pas risqué une carrière bien tranquille pour le défendre becs et ongles. L'ascension hiérarchique, ça se paie à grandes louches de lâcheté, en France et ailleurs.

Dans tous les postes clés de notre civilisation, les fossiles ont pris le commandement. Ils occupent tant de place que les pionniers n'ont plus assez d'espace pour déployer leurs ailes.

En 1991, j'ai perdu tout contact avec Norbert, pour cause de ruine programmée. Quand mon laboratoire a été détruit pour raison d'Etat, je vivais de la charité de quelques vrais mais rares amis.

Personne n'a donc daigné m'avertir du décès de Norbert en novembre 1993. Il faut dire qu'alors mon téléphone était coupé. Et comme je n'avais même pas les moyens d'acheter le journal, je n'ai appris le drame que bien plus tard.

A l'époque, j'étais confiné dans la maison que j'occupais avec ma mère et dont nous allions être expulsés manu militari le 24 juillet 1995. Seul dans la cuisine, je mettais la main finale à la dernière génération de silicium organique à usage thérapeutique, le G5 ; celui-ci se distinguait des molécules précédentes par le fait qu'il n'était plus nécessaire de lui ajouter d'autres produits pour le rendre efficace et qu'il devenait buvable tout en pouvant être utilisé par application cutanée.

Norbert Duffaut a rédigé le texte des Tribulations d'un Découvreur Non Reconnu vers 1987. Quelques rares personnes ont eu l'honneur d'en recevoir un exemplaire. Je faisais partie de celles-ci. Mais le livre n'avait jamais été publié.

La générosité d'un patient, me donne aujourd'hui l'immense joie de publier cet ouvrage où se mêlent de façon poignante l'humour et la colère.

Je n'ai rien modifié au texte original, me contentant d'apporter parfois sous forme de notes infrapaginales (annotées ND LLR) quelques précisions techniques ou historiques.

Norbert, tu ne manques pas seulement à tes amis : tu manques à l'Humanité !...

*Loïc
Irlande, 8 Mars 2003*

TABLE DES MATIERES

Norbert, tu nous manques !

Préface (par Loïc Le Ribault)

Table des matières

Avertissement

Première partie AVANT LE D.N.R.

- 1.- Avant mes recherches
- 2.- Premiers pas dans la science
- 3.- Le D.N.1.

Deuxième partie LES PREMIERES ESCARMOUCHES

- 1.- A Bordeaux
- 2.- A Paris
- 3.- La province
 Les maladies cardio-vasculaires
- 4.- Tribulations diverses,
 inventions et découvertes

Troisième partie LES GRANDS COMBATS

- 1.- Cholestérol et hypertension
- 2.- Les virus
- 3.- La cataracte
- 4.- Gynécologie et podologie
- 5.- Physiologie - bronchite chronique
- 6.- Dermatologie
- 7.- Le sport
- 8.- La radioprotection
- 9.- Un essai de théorie : naissance de l'organosilicothérapie
- 10.- Commercialisation du D.N.R.

Quatrième partie L'AU-DELA DU D.N.R.

- 1.- Comportement des prix Nobel
- 2.- Le D.N.R. et le pétrole

CONCLUSION

ANNEXES

- 1.- Mode d'emploi du D.N.R.

- 2.- L'homéopathie
- 3.- Brevets et publications de Duffaut
- 4.- Index des principaux noms cités

AVERTISSEMENT

Chimiste organicien, je n'ai entrepris des recherches en chimie des dérivés du silicium qu'en 1956.

Cette année-là, j'obtins une importante récompense française, le *prix Raymond Berr*, mais je n'avais jamais entrepris aucune étude médicale.

Si j'ai synthétisé en 1957 une molécule très simple ², appelée couramment *D.N.R.*, atoxique contre toute attente, soluble dans l'eau et utilisée aussitôt en médecine, il a fallu un concours de circonstances très difficile à analyser à l'échelle temporelle.

La première maladie traitée avec cette molécule dans un service hospitalier fut le cancer, et les premiers résultats furent satisfaisants.

Le second fléau traité de manière quasi triomphale fut celui des maladies cardio-vasculaires (angine de poitrine et infarctus du myocarde en particulier).

Au cours des années qui suivirent, nous étendîmes les applications du *D.N.R.* au traitement d'autres maladies redoutables, telles que les rhumatismes et les affections virales.

Pendant ce temps, le *D.N.R.* commençait à être vendu en pharmacie... pour le traitement d'affections mineures.

Durant plus de vingt-cinq ans, malgré mes innombrables démarches pour alléger la souffrance humaine, le *D.N.R.* connut une indifférence totale de la part des spécialistes qui étaient supposés lutter contre les fléaux qui accablent l'Humanité.

Le fait que le *D.N.R.* fut le premier médicament à pouvoir traverser aisément la peau indisposa beaucoup de ces spécialistes qui me considéraient parfois comme un charlatan.

Le fait qu'un seul et même médicament donnât des résultats satisfaisants pour traiter le cancer, les maladies cardio-vasculaires et les affections virales, dans des domaines où la médecine classique avec des médicaments " *à bande rouge* " donnait des résultats incertains, m'attira l'indifférence méprisante, voire la hargne et la grogne de certains.

La science étant avant tout tributaire des faits, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de poursuivre la lutte. L'Humanité accablée et souffrante avait droit à quelque attention de la part d'un défenseur de la Science.

Il m'a semblé méprisable d'entendre dire par les spécialistes qui se refusaient à expérimenter le *D.N.R.* " *Je n'y crois pas* ".

Dans les chapitres qui suivent, j'ai essayé de résumer quelques aspects de mes échecs malgré les efforts que j'ai déployés tant en France qu'à l'étranger pendant plus de vingt-cinq ans.

² CH₃-Si(OH)₃ (Précision de N. Duffaut)

PREMIERE PARTIE
AVANT LE *D.N.R.*

- 1 -

AVANT MES RECHERCHES

Rien dans les vingt premières années de ma vie ne permettait de prévoir que je pourrais un jour jouer un rôle important auprès de mes contemporains, voire de la postérité, ni qu'un jour je deviendrais le prosélyte ardent d'une doctrine.

Né à Bordeaux, de santé délicate, l'air de la campagne me fut conseillé dès ma prime jeunesse. C'est à Barsac que se déroulèrent mes deux premières années de scolarité. Gaucher de naissance, je fus contrarié sans être vraiment complexé. Néanmoins, je me souviens des coups de règle répétés que je recevais sur les doigts lorsque j'écrivais de la main gauche.

En classe, au cours de ces deux premières années, je fus rarement premier, mais deuxième assez souvent. Ma troisième année d'école me fut dispensée à Bordeaux. Parmi les élèves ayant un, deux ou trois ans de plus que moi, je me défendis plus qu'honnêtement, bien que les résultats fussent souvent irréguliers.

Après trois ans de catéchisme, suivi sans un enthousiasme passionné ni une foi exceptionnelle, je connaissais bien toutes mes prières lorsque je fis ma première communion à l'âge de dix ans. Mes dispositions pour le chant furent toujours modestes. Dès cet âge, des déficiences caractérisées apparaissaient sans ambiguïté.

Sans zèle exagéré ni contestation sous-jacente, j'assistais à la messe et disais mes prières régulièrement durant la semaine. En demandant des grâces pour les uns et les autres, je n'oubliais pas de réclamer pour moi-même des faveurs nombreuses et variées.

Le jour de ma confirmation, on m'indiqua que chaque prénom provenait du patronyme d'un saint protecteur et que le mien était Saint Norbert. Je le sollicitais très souvent pour qu'il intercédât en ma faveur auprès de Dieu le Père, ainsi qu'auprès de tous les anges du ciel. Je n'avais pas de dévotion particulière pour la très sainte Vierge. La notion de sacrifice, de jeûne, d'abstinence ne me paraissait pas très nécessaire pour progresser dans le chemin de la perfection et pour accéder à la Vérité. Je ne consacrais aux prières qu'assez peu de temps, le soir en me couchant : quelques minutes tout au plus.

Je refusai de manière systématique d'être enfant de chœur, peut-être par manque de zèle mais surtout par timidité : l'idée d'être aperçu en public m'angoissait. Au grand désespoir de ma mère, je simulai une maladie pour ne point participer à une consécration avec d'autres enfants que je connaissais pourtant bien.

Après cette scolarité et ce catéchisme à Barsac, je revins à Bordeaux retrouver mes parents.

Le directeur de l'école Francin, monsieur J. O. Mercier, écrivait des sketches à ses moments perdus. A peine arrivé, je fus pressenti, à huit ans, pour aller à la radio interpréter ses oeuvres ; je vécus des moments affreux.

Par courtoisie ou faute d'autres acteurs, il me désigna une autre fois pour jouer, à l'occasion d'une fête de fin d'année. Il me fallut remplir le rôle de prestidigitateur dans un spectacle de cirque. Ma mère était sûrement au moins aussi affolée que moi. Le spectacle avait lieu à l'*Alhambra*, une grande salle pouvant contenir mille cinq cents personnes.

Je me souviens très bien du début de mon numéro : je montrais à la foule un chapeau haut de forme rempli d'objets divers, mais dont l'intérieur était occulté par un papier blanc pour cacher toutes ces frivolités. La foule était persuadée que ce couvre-chef était un chapeau ordinaire. C'est à ce moment que, de manière assurée, je crevais le papier blanc et devais retirer de la main gauche d'innombrables serpentins et foulards multicolores. Les répétitions furent satisfaisantes, mais sur scène mon émotion fut vive, mes viscères furent saisis de spasmes symptomatiques et ma manipulation en fut quelque peu perturbée. De ma main droite, je levai le chapeau trop haut, si bien que ma main gauche ne pouvait quérir toutes les merveilles de la passementerie. Néanmoins, je fus vivement applaudi et félicité par monsieur J. O. Mercier. Il me proposa de jouer souvent dans ses pièces de théâtre. Malheureusement, je partis au lycée Michel Montaigne commencer mes humanités et ne refis de sitôt ni théâtre ni prestidigitation.

Ma sixième fut moyenne. Mon bon coeur commençait à se manifester, puisque je ne privais aucun de mes camarades du plaisir d'obtenir leurs prix dans les différentes disciplines. J'eus la consolation du prix du tableau d'Honneur, autant que je puisse m'en souvenir.

J'avais un excellent professeur de lettres, monsieur Costedoat. Au premier trimestre, j'avais été classé sixième et me trouvais en tant que tel au premier banc. Au troisième trimestre, j'eus une défaillance et je rétrogradai au troisième banc, ce qui m'enleva tout espoir d'obtenir même un accessit en latin.

En anglais, hélas, notre professeur était mauvais pédagogue. Mes débuts furent donc pénibles, et ceci doit vraisemblablement expliquer, ajouté à mes très modestes dispositions pour les langues, mes difficultés actuelles à m'exprimer en anglais.

En cinquième, je changeai d'établissement et allai poursuivre ma scolarité au Lycée Longchamps. Mon père, en effet, travaillait à la Compagnie des Chemins de Fer du Midi qui allait bientôt devenir la S.N.C.F. J'allai donc habiter à la gare Saint-Louis située près des quais.

Ma scolarité se poursuivit sans éclat particulier, mais je ne redoublai aucune classe. Je passai mon baccalauréat première partie (section latin - grec) et deuxième partie (section mathématique élémentaire) sans gloire particulière, avec la mention passable.

A l'époque, il était possible de passer la même année le baccalauréat section philosophie. Pour cela, il était recommandé de suivre le samedi après-midi des cours complémentaires. Pendant ces longues heures, je fus un peu dévoyé par des camarades qui m'apprirent en particulier à jouer au poker. Malgré de vaillants efforts dans les dernières semaines, je ne pus obtenir que l'écrit et fus ajourné à l'oral.

Dans le sujet à option, l'examineur me demanda d'exposer les preuves ontologiques de l'existence de Dieu en quatre points. Je ne les avais partiellement apprises qu'en trois points... L'examineur désolé me conseilla d'approfondir mes connaissances en la matière pour faire valoir, éventuellement une autre année, mes droits à une mention. Mais, pour cette session-là, ce fut l'échec sans lot de consolation.

Ceci se déroulait pendant l'occupation allemande. Les vacances ne se passaient pas au bord de la mer, puisque l'Organisation Todt³ édifiait le Mur de l'Atlantique. Les bals étaient interdits. Nous nous réunissions néanmoins de manière semi-clandestine pour agrémenter nos soirées, en tamisant les lumières et en maintenant le volume de musique assez bas. Je me souviens qu'au cours des soirées il arrivait que, pour des raisons qui n'étaient pas toujours bien élucidées, certains arrêtaient le compteur électrique pendant de longues demi-heures. C'était pour "*procéder à des délestages*", disaient-ils...

En été, le port de Barsac était assez hospitalier, l'eau y était claire, le mascaret ne s'y faisait pas sentir. Nous pouvions traverser facilement la Garonne à la nage ou aller de Barsac à Preignac de manière aisée. Grâce à la marée, le nombre de baigneurs était grand. Nous passions ainsi des journées d'été agréables avec A. Peyronin, G. et M. Pascaud, Jean et Colette Lalande.

Après ces vacances agréables, vu le contexte national et international, il me fallut prendre une orientation. J'aurais pu entrer aux Chemins de fer et passer un concours administratif. Il faut dire que les jeunes commençaient à être requis pour l'Organisation Todt et qu'il était question de les envoyer en Allemagne pour le S.T.O.⁴

Après avoir hésité longuement, je décidai d'entreprendre des études à la faculté des sciences de Bordeaux. A cette époque, il était possible de préparer le M.P.C.⁵ et un certificat supérieur ; je préparai Chimie générale. Je travaillais consciencieusement, mais sans trop d'éclat. La chimie me paraissait compliquée tant au point de vue théorique que pratique.

3 L'*Organisation Todt* était une formation paramilitaire de l'Allemagne nazie chargée des travaux d'équipement et de fortification dans le Reich et les territoires occupés. Pour cela, elle recevait l'appoint forcé de travailleurs étrangers. (ND LLR)

4 *Service du Travail Obligatoire*, institué le 16 février 1943 par une loi du gouvernement Laval (ND LLR)

5 *Maths - Physique - Chimie*, si je me souviens bien... (ND LLR)

L'enseignement était pourtant prodigué de manière lumineuse par le professeur Truchet qui nous enthousiasmait à tous les cours. La recherche des anions et des cations au cours de travaux pratiques me laissait souvent perplexe ; de plus, l'atmosphère était empuantie par l'hydrogène sulfuré qui permettait de caractériser les cations du deuxième groupe.

Nous étions deux par groupe de travail. Or mon binôme était François Duffau (qui n'avait aucun lien de parenté avec moi).

Après avoir peiné sur la recherche des cations, nous sommes passés à des parties beaucoup plus intéressantes, voire exaltantes, de la chimie, mais en dehors de la faculté. Chez lui, sous les combles, il avait installé un véritable laboratoire. Nous procédions à des mélanges savants, nous observions, sans toujours les comprendre, les changements de couleurs et faisons sûrement quelques imprudences. J'ai en mémoire l'utilisation un peu trop fréquente de l'acide nitrique. Les vapeurs nitreuses rouges qui se dégageaient nous faisaient rêver... et tousser. Nous avons dû préparer sans le savoir de dangereux dérivés nitrés qui avaient fait avant nous la grandeur et la richesse d'Alfred Nobel, fondateur des prix qui portent son nom, mais ils n'ont jamais explosé.

La chimie, qui plaisait beaucoup à François, commença à avoir mon agrément. De retour à la faculté, nous causions en chemin de chimie, à la faculté nous parlions de chimie, en dehors des cours et à la maison nous rêvions à la chimie.

Lorsque monsieur G. Brus prit la direction de l'Ecole de chimie de Bordeaux, il lui donna une vigueur nouvelle ; elle avait, il faut bien le dire, connu une période prolongée de léthargie regrettable. Je me fis inscrire à l'Ecole de chimie en première année. François, plus heureux que moi, commença sa scolarité directement en deuxième année. Nous nous revîmes cependant assez souvent, nous travaillâmes épisodiquement ensemble, mais jamais avec l'ardeur que nous avons connue lors de cette première année.

Au cours du premier trimestre, nous fûmes reçus individuellement par notre directeur G. Brus ; lorsqu'il me demanda ce que je voulais faire plus tard en chimie, je répondis, sans conviction peut-être mais sans hésitation : "*De la recherche*". Le front du directeur se fronça. Il me vanta pendant cinq bonnes minutes les avantages de l'industrie et de la fabrication. Je ne fus guère tenté par ses suggestions et maintins ma position première.

Monsieur Brus était un homme très occupé. Devant mon attitude et ma réserve, il jugea préférable de ne pas s'attarder davantage avec moi sur ce sujet. Par la suite, nous ne reparlâmes plus de cette question, sauf treize ans plus tard, lorsqu'il présida le repas amical organisé par la section bordelaise de la Société Chimique de France, à l'occasion de la remise du *prix Raymond Berr* qui avait été décerné à monsieur le Doyen Calas et à moi-même. Il me félicita même d'avoir choisi la recherche...

Mes études à l'Ecole de chimie furent honorables sans plus ; je ne voulais pas, là non plus, priver mes collègues du plaisir de figurer en fin d'année en haut du palmarès.

En dernière année, je sortis deuxième.

Je fus mobilisé à ce moment-là comme deuxième classe, deuxième classe canonnière plus exactement. Je ne restais que quatre mois avant d'obtenir un sursis pour poursuivre mes études. Néanmoins, j'eus, à plusieurs reprises, l'occasion de vivre quelques épisodes cocasses qui marquèrent ma vie de deuxième canonnière.

Mobilisé à la fin avril, j'eus ainsi l'insigne honneur d'être amené à défiler dans les rues de Bordeaux après l'armistice du 10 mai 1945, c'est-à-dire le 12 mai. En quinze jours, avec des dispositions plus ou moins moyennes, nous n'avions pas une maîtrise suffisante du maniement des armes pour défiler avec un fusil sur l'épaule. Il faut préciser que notre encadrement n'était peut-être pas très idoine pour nous donner une formation parfaite et à plus forte raison accélérée. Comme nous servions dans les *C.O.A. (Centre d'Organisation de l'Artillerie)*, l'Etat-Major envoya à notre unité des sous-officiers ayant servi avant la guerre dans les *C.O.A. (Commis et Ouvriers de l'Administration)*. Une certaine confusion s'ensuivit ; mais, administrativement parlant, un *C.O.A.* ne pouvait être qu'un *C.O.A.*

Le 12 mai à 18 heures nous quittâmes la caserne Nansouty, en rangs par quatre. Au cours d'un défilé interminable nous suivions les troupes aguerries. Nous étions équipés avec des uniformes bleu marine de l'armée canadienne : pantalon avec poche latérale profonde pour mettre les chargeurs de mitraillettes, un blouson ainsi qu'un béret bleu marine.

Les fusils avaient été remplacés par des espèces de manches à balais entourés en haut d'une serpillière imprégnée de résine. Après y avoir mis le feu, nous partîmes à travers les rues de Bordeaux, noires de monde. Nous étions galvanisés par les cris admiratifs et les applaudissements ininterrompus de la foule. Un adjudant plein d'allant, qui avait su nous prendre intelligemment en main, acheva de nous enthousiasmer en faisant sauter les bérets et les casquettes de quelques badauds qui omettaient d'ôter leurs couvre-chefs au passage du drapeau. Les cris frénétiques de la foule, l'audace de notre chef de section, nous firent croire quelques instants que la foule bordelaise nous prenait pour des héros et que nous étions réellement des libérateurs.

Nous fûmes, hélas, ramenés rapidement sur terre dans les rues encore pavées de la ville de Bordeaux. Une bise assez vive soufflait sur la Gironde. Ce fait, qui pourrait passer pour anodin en d'autres circonstances, était ce soir-là regrettable, voire catastrophique.

En effet, le vent entraînait sur nos uniformes la résine qui fondait et coulait de la serpillière. Lorsque notre poitrine fut ainsi maculée, nous changeâmes de direction à 45 degrés tout d'abord, à 90 degrés, puis 120 et enfin 180 degrés. Notre uniforme bleu marine n'était pas beau à voir ! Les héros étaient fatigués !

Plus tard, le 14 juillet, nous avions parfait notre entraînement et savions nous servir des pièces d'artillerie. Or le 13 juillet, vers 18 heures 30, après l'heure de la soupe, la plupart des militaires étaient partis se promener en ville. C'est à ce moment que le chef de corps reçut l'ordre d'envoyer une pièce d'artillerie avec six servants tirer vingt-et-une salves sur la place des Quinconces. Il n'avait réussi à rassembler que quatre hommes lorsqu'il m'aperçut traînant dans les couloirs. Je cherchai à me dispenser de la corvée en fuyant et montai l'escalier en toute hâte pour me réfugier derrière la porte du dortoir. Hélas, ce stratagème sans beaucoup d'imagination fut bien vite mis à mal. Un maréchal des logis me découvrit rapidement et me menaça du "tourniquet" (Conseil de guerre) si je refusais de participer à la manifestation. Devant tant d'arguments, j'obtempérai aux ordres de mon supérieur hiérarchique et devins donc le cinquième servant. Mais pour être en harmonie avec le règlement, il fallut en trouver un sixième. Malgré des fouilles systématiques et la grande vaillance du maréchal des logis, il fut impossible de découvrir celui-ci dans les couloirs.

Le sous-officier eut alors une idée de génie : le téléphoniste auxiliaire ! Le susdit fut réquisitionné d'office. Il n'avait jamais servi ni de près ni de loin un canon. Peu importait. Un militaire est un militaire ; un soldat est un canonnier. Il faut dire que le téléphoniste auxiliaire eut une promotion rapide et flatteuse : il devint tireur.

Nous voici sur la place des Quinconces avec un canon 80 *Skoda* que les Français avaient saisi aux Allemands, qui eux-mêmes l'avaient pris aux Tchécoslovaques. C'était une pièce un peu archaïque qui n'était pas autotractée et n'avait même pas de roues caoutchoutées.

Le chef de pièce fit mettre en batterie dans la direction de la place Tourny. Le téléphoniste-tireur entendit l'ordre "*Feu!*" Nous tirions à blanc comme il se doit, mais les vitres des édifices voisins furent prises de vibrations symptomatiques annonçant des dégâts importants. Cela causa un certain retard ; or le règlement voulait que les vingt-et-un coups soient tirés en un temps déterminé. Le chef de pièce cria : "*Plus vite !*"

Le téléphoniste-tireur, prenant l'ordre au pied de la lettre, eut à peine tiré le cordon percuteur qu'il ouvrit la culasse de la bouche à feu. Imprudence suprême ! Une immense flamme jaillit, faisant quelques ravages parmi les servants. J'eus moi-même le système pileux des jambes mis à mal. Le chef de pièce s'empressa de procéder au remplacement du tireur par un autre plus habitué à la manipulation d'un engin d'artillerie.

Quelques instants après, j'éprouvai quelques difficultés avec un colonel *F.F.I.* qui, apparemment, n'avait pas souvent eu l'occasion de voir des canons. Ma place était celle de pourvoyeur. J'avais donc pour mission de retirer les douilles brûlantes éjectées et de les mettre en tas, en attendant de les enlever.

Au moment où, sans gants d'amiante, je prenais une de ces douilles très chaudes, le colonel me demanda *ex abrupto*: "*C'est chaud ou c'est lourd ?*" Saisi par cette question inattendue au moment où, par une manoeuvre rapide, j'évitais de laisser mon épiderme digital sur les douilles brûlantes, je restai figé pendant quelques fractions de seconde. Lorsque je repris contact avec le monde environnant, mes doigts ne pouvaient plus rien tenir. Sans mot dire, je lâchai donc la douille. Une fâcheuse coïncidence voulut que les pieds de l'officier supérieur fussent sur sa trajectoire. Un hurlement de douleur, et je compris que la bêtise était faite. Le colonel, les orteils sauvagement traumatisés, sortit de mon champ visuel et je pus poursuivre normalement ma mission.

Après ce modeste fait d'armes, je restai encore trois semaines aux armées. La guerre finie, j'avais la possibilité de faire valoir mes droits à l'obtention d'un sursis d'études, pour entreprendre avec J. Pouydebat, mon

ami mobilisé avec moi au *C.O.A.*, des recherches à la faculté des sciences. Je renonçai à suivre les E.O.R. (Elèves officiers de réserve) et passai honnêtement les épreuves pour devenir brigadier.

Au *C.O.A.*, je n'ai jamais exercé les fonctions de brigadier. Si j'avais effectué des périodes de réserve, j'aurais pu poursuivre l'ascension dans la hiérarchie militaire.

Ma mission, limitée dans le temps, ne m'avait pas permis de montrer une valeur exceptionnelle dans cette branche d'activité.

- 2 -

PREMIERS PAS DANS LA SCIENCE

Faut-il considérer comme un premier pas dans la science mes premières expériences de prestidigitation ? Peut-être, car l'habileté manuelle n'est pas inutile dans un laboratoire encombré d'éprouvettes.

J'avais commencé à dix ans à l'école Francin de Bordeaux, et je récidivai après l'obtention de mes diplômes universitaires. Bien que mes publics fussent très variés, j'avais l'impression d'abuser de la sollicitude de certains de mes fidèles.

Ils prétendaient que mon éloquence était bonne, que les raffinements de la langue nationale ne m'étaient pas étrangers et que je faisais honneur à l'esprit français.

Ces propos élogieux me comblaient d'aise, mais j'éprouvais quelques scrupules à abuser de leur courtoisie.

Ils ne m'empêchèrent pas de porter mon savoir-faire à l'étranger. Comme j'avais souvent l'occasion de participer à des congrès internationaux et que ma connaissance de l'anglais universellement employé n'était que sommaire, j'en tirais argument pour reprendre mes exercices.

La vérité m'oblige à dire qu'à New-York, Moscou et ailleurs, j'obtins, après Paris et Bordeaux, de nombreux succès. Il est vrai que je présentais ces numéros, à peu près toujours les mêmes, à la fin des banquets officiels, au moment du dessert : les congressistes n'avaient plus les tomates des hors-d'oeuvre à jeter sur l'artiste et l'euphorie procurée par les boissons les empêchaient d'être trop attentifs aux défauts de la prestation.

A l'issue d'une soirée mondaine et travestie dont le thème était " le cirque ", chacun présentait, en costume adapté, quelque démonstration artistique. Pour moi, ce fut la prestidigitation.

Il faut préciser qu'en ce domaine il existe deux spécialités: la prestidigitation fondée sur la manipulation, qui demande beaucoup de dextérité et de travail, et celle qui fonctionne grâce aux " trucs " ; c'est cette dernière que j'avais choisie.

Il suffit d'attirer l'attention des spectateurs sur des détails inutiles pendant que vous réalisez vos manipulations. Ceci est plus facile avec des gens ayant plus d'un gramme d'alcool dans le sang qu'avec des personnes à jeun ou des enfants. Ceux-ci furent toujours les plus enthousiastes au cours de premières communions, de mariages ou de fêtes. Mais ils furent les plus exigeants, d'autant plus qu'ils se groupaient en cercle autour de moi, le plus près possible de surcroît. J'avais beau avoir acquis une grande expérience, j'avoue que j'éprouvais souvent beaucoup de difficultés à effectuer mes tours avec ces spectateurs lucides et attentifs. En effet, comme ils étaient très près, mes supercheries leur échappaient difficilement.

Avec des adultes souvent en train de somnoler, la tâche était plus aisée.

Amené à opérer loin de Bordeaux, j'emportais tout mon matériel et avais fait l'acquisition d'un chapeau claqué, tant j'avais éprouvé de difficultés à obtenir des récipients convenables, à Moscou en particulier.

J'avais éliminé le tour des anneaux, car j'avais tendance à le manquer après avoir profité des boissons alcoolisées au cours des banquets. Toutes mes prestations ne furent pas des triomphes, en particulier lorsque je voulais donner mon spectacle devant des personnes repues, dans la position debout.

J'ai souvenir d'un échec retentissant au cours d'un mariage. Dans une salle mal sonorisée étaient réunies deux ou trois cents personnes qui ne me connaissaient guère. Non seulement elles n'entendaient rien mais, étant debout, elles assimilaient mal le champagne et les liqueurs qui leur avaient été dispensés de manière trop généreuse. En dix minutes, elles eurent regagné leurs tables respectives pour digérer à l'aise. Seuls étaient restés une vingtaine de mes amis, navrés pour moi de ce désintéressement général. Je n'en fus cependant pas vexé le moins du monde. Toutefois ceci me servit d'enseignement : dès ce moment je n'opérai plus que devant un public

confortablement assis. Il pouvait ainsi profiter du repas qui lui était servi et j'avais l'impression que les spectateurs s'étaient intéressés à mon spectacle puisqu'ils n'avaient pas quitté leur place.

Je continuais à jouer en France et à l'étranger, à l'occasion de mariages, de banquets d'amicales ou de congrès internationaux. Un académicien d'un très grand pays que je rencontrais fréquemment me confia même un jour qu'il appréciait mes communications scientifiques qu'il trouvait toujours brillantes, mais qu'il suivait avec un intérêt au moins égal mes spectacles de prestidigitation. Était-il sincère ou ironisait-il ? Je ne sais. Il est vrai que le D.N.R., dont je parlerai plus loin, lui avait servi pour rétablir une santé chancelante. C'était peut-être une manière délicate de me témoigner sa reconnaissance. En tout cas, elle était originale, car personne ne l'a réutilisée à mon égard.

Au cours de mes études à la faculté des sciences, comme pendant mon enfance, rien ne me permettait de penser que je deviendrais un jour idéaliste, défenseur passionné d'une cause. Je suivais les cours de la manière la plus banale du monde. Parmi mes collègues et amis, je n'étais pratiquement jamais le premier et n'avais pas grand-chose à leur suggérer d'original pour guider leurs activités ou leurs loisirs.

Apparemment, mon comportement changea lorsque j'entrepris des recherches à l'université. Je logeais à la Cité universitaire, rue de Budos. Edouard Douat qui, après avoir édité un journal clandestin sous l'occupation, était devenu le directeur de *L'Escholier*, organe des étudiants bordelais, me sollicita pour écrire dans son périodique. Il me fallut donc faire des reportages. Je publiai mon invention : *La Vaginette*.

Au laboratoire, la vie était également trépidante : l'élément féminin nous astreignait à une vie mondaine active. Mes collègues de laboratoire me suggérèrent de jeter les fondements de la nouvelle philosophie : le Panzizitisme. Ce fut un succès, voire un triomphe, parmi le cercle étroit de mes amis et de tous les pensionnaires de la cité universitaire. *L'Escholier*, où j'exposais ma doctrine, décupla mon audience.

Qu'était-ce que le Panzizitisme ?

Avec un ami de laboratoire, Jean Pouydebat, nous avons l'habitude d'employer les mots *zizi* et *zinzin* et de leur donner une multitude de sens dans notre conversation : c'est ainsi que furent établis les fondements de la nouvelle philosophie.

Publiée dans *L'Escholier*, elle en fit sourire plus d'un, rue de Budos, mais il n'y avait là que trois cents pensionnaires. Tous les mois un nouveau numéro paraissait, mais personne ne pensait à devenir Peigne-Zizi.

Les principes de cette philosophie d'avant-garde à mes yeux furent rapportés dans *L'Escholier* à peu près de la manière suivante :

Le PANZIZITISME

Par le Panzizitisme, j'ai voulu transposer dans le domaine moral et spirituel des méthodes de travail qui ont fait leurs preuves dans la science et dans l'industrie ; je veux parler de la normalisation et de la standardisation, qui sont des rationalisations de méthodes de travail.

Le Panzizitisme est donc à la fois une philosophie et un mouvement ayant à sa tête un Zizipage constitué de trois Make-Zizi, dont l'auteur fait partie, et qui se propose de conseiller et de diriger ses autres adhérents, qui ne sont que des Peigne-Zizi.

Je vous rappellerai en deux mots et sur un exemple en quoi consiste le Panzizitisme :

Supposez qu'au milieu d'une phrase, au milieu d'une période brillante, un individu ait une défaillance de mémoire, l'oubli fâcheux d'un terme technique ou d'un nom propre ; aussitôt, il s'arrête de parler en se frappant le front et la foule espiègle devient hilare, voire goguenarde. Mais s'il glisse à ce moment le mot " zizi ", la phrase devient claire, harmonieuse, voire musicale.

Les avantages du Panzizitisme sont immédiats :

1.- Il permet de donner à tous la faculté d'élocution d'une manière bien simple. Ceux qui ne savent pas dire " fève " disent " zizi ", et ceux qui bafouillent deviennent rois.

2.- Une sélection naturelle s'opère ainsi parmi les Peigne-Zizi qui réussissent, avec un minimum de termes, à saisir le concept de toute phrase, de toute idée même. L'intelligence triomphe enfin !

3.- Sur un plan plus général, l'Espéranto est éclipsé. Finis les mots à racines barbares et à consonnances bizarres ; tout le monde ne veut plus que zizifier, partout et toujours, les peuples s'entendent, ne se haïssent plus, et la paix est sauvée.

4.- Ce sera encore par le Panzizitisme que se réalisera la Grande Société, cette Grande Société qui hanta les rêves du Sinanthrope et de l'homme de Cromagnon et qui obsède toujours les Martiens ainsi que votre humble serviteur.

L'Homo Zizinus, loin des querelles partisans et sectaires, auréolé de bonheur zizique, aura enfin trouvé la félicité, avec un seul mot sur les lèvres et dans le coeur : le mot " zizi " !

Grâce aux Grandes Vestales panzizitiennes, l'astre Zizi resplendira d'un éclat toujours plus vif, pendant que couleront en permanence des breuvages zizifiants et que, dans l'atmosphère vaporeuse embaumée des senteurs les plus subtiles, évolueront des petits zizi lutineux...

5.- Les sciences progressent, tout se normalise et se simplifie.

a. En chimie, ne parlons plus d'oxygène, d'hydrogène, de transuraniens, mais plutôt de réactions zizigènes qui donnent des zizi liquides, des zizi solides et des zizi gazeux. La méthode est simple, tout le monde comprend.

b. En médecine, plus de diagnostics douteux et de thérapeutiques hasardeuses, mais dès que vous avez le zizi de travers, mettez du D.N.R. et dites " Crac-Philibert ".

6.- Un compromis intervient entre les coprolaliques et les anticoprolaliques, j'entends entre ceux qui sont pour et ceux qui sont contre l'emploi de vocables orduriers pour illustrer leur langage. Dorénavant, le mot " zizi " remplacera le mot " Justin " dans l'expression " Fils de Justin " ainsi, bien entendu, que dans toutes les variantes que l'on peut imaginer en remplaçant la première lettre du mot " justin ".

7.- Sus aux chansonnettes yéyé ponctuées de " oyé ! ". Sus aux stances à Sophie pour fillettes délurées et étudiants emboutonnés. Entonnons tous, comme les angelots joufflus, des hymnes pleins d'esprit et de mélodie, je veux parler des hymnes zizi.

8.- Ne banalisons plus notre langage avec des clichés tels que " la mer est belle ", " les coquillages sont jolis ", " elle est accorte la vahiné ", mais disons plutôt " zizi " ; ce sera plus simple et mieux dit, comme à Tahiti.

Nombreux sont encore les avantages du Panzizitisme ; mais arrière les préjugés fâcheux et les barrières factices : nous ne voulons pas, en particulier, que ce soit pour une question d'âge que l'on ne puisse devenir Peigne-Zizi, car il est aussi naturel que le vert centenaire, au lieu de dire "gaga ", dise " zizi " et que le jeune nourrisson, au lieu de dire " papa ", dise " zizi ".

Par conséquent, deviendra Peigne-Zizi celui qui pourra zizifier d'une manière zizitive et non antizizitivement.

N.B. : Le grand argentier, Mistral Zizi Faugère, tient à préciser que le paiement des cotisations est facultatif, mais que tout nouvel adhérent se verra remettre sur-le-champ non point un vulgaire porte-clé ou un simple badge, mais un magnifique petit zizi enveloppé dans une feuille de persil.

Les choses en seraient restées là et le Panzizitisme se serait peut-être éteint si je n'avais pas participé aux banquets de fin d'année de l'Ecole de chimie de Bordeaux et de quelques autres associations para-scientifiques. Après le discours de clôture du président, il était de coutume de se séparer poliment.

Or, une année où les libations avaient peut-être été plus nombreuses qu'à l'accoutumée, l'assistance, sur l'*Air des lampions*, me demanda un laïus. En une dizaine de minutes j'expliquai que je ne pouvais pas chanter pour ne pas faire hurler mes amis et que je ne savais pas raconter d'histoires drôles. Je terminai mes propos en exposant ma nouvelle philosophie. Ce fut un franc succès. La teneur en alcool du sang de mes collègues explique peut-être en grande partie les applaudissements nourris qui saluèrent mon exposé.

Un peu grisé par ce succès inattendu, je leur expliquai ce qu'était la *Vaginette*. Cet instrument de musique, qui ressemblait à la varinette ⁶, n'avait rien d'érotique. Fabriqué en bois des îles, muni d'un orifice central et de deux membranes latérales, il donnait les sons harmonieux du violon, du violoncelle, du tambour, du cor de chasse et de la grosse caisse. Il avait d'ailleurs été utilisé dans cent dix sept pays, y compris les protectorats français. Je fus également applaudi très frénétiquement.

6 J'avoue avoir cherché partout une définition ou une description de la *varinette*, mais ne rien avoir trouvé... Peut-être s'agit-il tout simplement d'une faute de frappe du mot *clarinette* ? (ND LLR)

Désormais, toutes les fois que j'assistais à un banquet, au moment où les libations trop abondantes poussent à la somnolence, mes amis, implacables, me demandaient toujours l'exposé sur le Panziritisme. Certains d'entre eux l'avaient entendu de si nombreuses fois qu'ils connaissaient le texte mieux que moi.

A la Cité universitaire, avec mon ami Edouard Douat, nous essayâmes également de participer à la gestion de cet établissement. Tous les ans, en effet, avaient lieu les élections du *C.O.C.U.* (*Comité d'Organisation de la Cité Universitaire*).

Les étudiants, ou du moins ceux qui s'intéressaient à la gestion, venaient déposer leurs bulletins de vote dans une urne de fabrication sommaire.

Cette année-là, un petit groupe d'étudiants, parmi lesquels je figurais aux côtés d'Edouard Douat, décida de former une liste pour bouter hors du *C.O.C.U.* les anciens gestionnaires.

Nous avions un plan bien structuré et des propositions nettement formulées :

1°) *L'heure était grave, puisque l'horloge ne sonnait plus.*

En effet, la Cité universitaire possédait une horloge magnifique qui, depuis de nombreuses semaines, présentait plus que des signes de faiblesse. Les essais de remise en état avaient été vains et une partie de la vie de la Cité s'en trouvait perturbée.

2°) *Nous voulions de la lumière dans les esprits et dans les vespasiennes.*

Car, depuis quelque temps, les édicules étaient plongés dans l'obscurité le soir, soit parce que les services d'entretien étaient déficients, soit parce que certains pensionnaires indéliçats s'approvisionnaient de manière arbitraire dans ces lieux secrets pour remplacer leurs ampoules électriques hors d'usage.

3°) *Point tranchant de la question : nous n'avions plus de couteaux.*

Tout simplement parce que, quelques semaines avant les élections, un repasseur de couteaux était venu proposer ses services à l'économe de la Cité.

Ce dernier, trouvant la proposition propice, confia les sept cents couteaux de l'établissement à ce spécialiste providentiel. Comme cette journée était ensoleillée et que l'ombre des arbres se projetait rue de Budos, à l'extérieur de la grande grille, le repasseur de couteaux prétendit vouloir profiter de l'ombre pour mieux effectuer son travail et quitta l'enceinte de la Cité universitaire.

Nul ne sut quel fut son emploi du temps pendant les heures qui suivirent. Ce qui est sûr, c'est qu'au repas du soir les pensionnaires n'avaient plus de couteaux pour couper leur viande.

Il fut possible à la direction, bien plus tard, de récupérer la majeure partie des couteaux à Mériadeck qui, à cette époque, était en particulier un marché aux puces. Il était facile d'identifier les couteaux, puisque l'inscription *Cité Universitaire* était gravée sur chaque manche.

Au moment des élections, nous n'avions pas récupéré nos couteaux, et le sujet était d'actualité.

Après une semaine d'intense campagne électorale haute en couleurs, notre liste semblait gagnante d'après les sondages effectués auprès des pensionnaires. Il n'y avait aucune passion dans nos propos ni nos attitudes, nous voulions avant tout faire triompher le folklore étudiantin. Nous nous amusions donc bien au cours des réunions pré-électorales et nous ne nous prenions d'ailleurs pas assez au sérieux. C'était la première fois qu'une deuxième liste se présentait.

Le bureau de vote étant sommaire, l'isoloir était symbolique et il n'y avait pas même de liste officielle des pensionnaires. On pointait vaguement les gens qui se présentaient sur une feuille blanche.

Le président sortant qui préparait le métier d'avocat tenait absolument à obtenir un second mandat au *C.O.C.U.* Plus motivé que nous pour exercer le pouvoir coûte que coûte, il n'hésita pas à matérialiser l'urne par une boîte à biscuits sans fond.

Toutes les fois qu'un électeur présumé favorable à notre liste se présentait, il n'hésitait pas à glisser par dessous deux bulletins pour sa liste. Même dans ces conditions, il gagna de justesse et se fit huer par la foule citadine.

Nous ne fûmes pas vindicatifs et ne fîmes pas recommencer la consultation électorale, tant nous étions satisfaits de nous être bien amusés lors de la semaine qui précéda cette mascarade électorale. Nous fûmes toutefois un peu choqués par la suite d'apprendre que le nouveau président du *C.O.C.U.* avait fait imprimer des cartes de visite faisant mention de ses nouvelles attributions.

A la belle saison, il arrivait souvent de voir naître des distractions nouvelles, pas forcément spirituelles ni de bon goût. Je me souviens d'un pensionnaire qui, vêtu d'un imperméable robuste et d'un chapeau à larges bords, se mettait contre le mur du bloc n° 3 et, le plus naturellement du monde, demandait du feu pour allumer une cigarette à l'étudiant anonyme qui arpentait les allées de la Cité universitaire.

Souvent, avec une spontanéité qui aurait dû l'honorer, le sus-dit étudiant faisait un crochet pour s'approcher du bloc n°3 et rendre service à ce fumeur apparemment démuné. Lorsqu'il était très près de notre ami bien équipé pour la pluie, des comparses espiègles déversaient du premier, du deuxième et parfois du troisième étage des casseroles, des bassines, voire des seaux pleins d'eau.

D'une manière générale, les passants ne se laissaient prendre qu'une fois. Il fallait parfois attendre quelque temps, mais les occasions n'étaient pas exceptionnelles.

Parfois, la cible des pensionnaires était le veilleur de nuit qui avait la tâche difficile de mettre un peu d'ordre dans les chahuts organisés ou improvisés qui entraînaient beaucoup de vacarme dans une heure avancée de la nuit.

Il arrivait souvent que le malheureux veilleur se fasse invectiver des fenêtres par plus de deux cents étudiants en même temps.

Des poches en plastique remplies d'eau étaient jetées sur son passage. Une fois même un pavé était tombé derrière lui (à une dizaine de mètres) et le lanceur, dans un silence recherché, s'était écrié " *Merde ! Je l'ai loupé!* ".

Le même veilleur de nuit se plaignant d'attraper des rhumes à la suite de nombreuses aspersion d'eau froide, quelques étudiants saisis de pitié se chargèrent de faire interdire ce type de manifestations, sauf si l'eau expédiée sur la tête du veilleur avait été préalablement tiédie pour tenir compte de la santé délicate de ce serviteur dévoué de la Cité universitaire.

La vie estudiantine avait donc quelques aspects attrayants et j'en ai gardé un bon souvenir

En même temps qu'à la musique et à la philosophie, je m'intéressais à cette époque à l'astrologie. J'appliquais les données de cette connaissance, pour ne pas dire de cette science, à la loterie nationale.

Après de longs calculs, j'eus la surprise de constater, à un tirage de Pâques, que mon billet avait cinq des six chiffres du billet gagnant le gros lot. Ensuite mes billets ressemblèrent à ceux qui gagnaient. Enfin, je me rapprochai à huit reprises des gros lots. " *Vous avez fait un pacte avec le diable !* " me disait monsieur Calas. " *Pas de chance !* " remarquait souvent mon pauvre père. Et je perdais allègrement chaque semaine. J'établissais l'horoscope des gens de mon entourage et leur faisais prendre des billets à mes frais à leurs heures astrologiquement favorables.

Ce système ne déplaisait pas à mes nombreux coacteurs. Aucun litige ne survint entre nous, puisque nous perdîmes systématiquement. Si nous avions gagné des sommes importantes, peut-être que des contestations seraient survenues. L'occasion ne se présenta jamais. Bien que je n'eusse aucune contestation avec mes joueurs, je fus personnellement l'objet d'une aventure désagréable avec un vendeur de billets de loterie nationale.

Ayant noté sur les cahiers astrologiques qu'une configuration astrale semblait devoir m'être favorable un soir à 23 h 45, je demandai à ce vendeur, que je connaissais de longue date, de bien vouloir me vendre un billet à cette heure-là :

- *Je veux bien, dit-il, puisque je vais au cinéma ce soir.*

Pour ne pas être en retard, j'arrivai au point de vente situé près de l'enceinte de l'ancienne faculté des sciences vers 23 h 15. C'était une froide soirée d'hiver, un vent glacial s'engouffrait dans le cours Pasteur et je me souviens que ma canadienne courte cette année-là, pour satisfaire à la mode, me protégeait mal de la bise. La première demi-heure fut pénible. Je me protégeais tant bien que mal du vent glacial dans l'encoignure des portes. Mais il me fallut attendre au moins une demi-heure de plus, puisque le séance de cinéma avait dû se prolonger plus longtemps que prévu.

Vers 0 h 15, je vis arriver cinq ou six jeunes gens bruyants qui se faisaient remarquer par leur tapage. Comme le groupe s'approchait de moi, je reconnus mon vendeur. Je pensais que sa présence dans ce groupe était une simple coïncidence. Profonde était mon ignorance. Il me salua froidement. Il ouvrit la porte de son magasin, fit entrer le groupe bruyant et me fit signe d'en faire autant. Dès que je pénétraï, il se fit un silence glacial... Il me demanda si je voulais toujours un billet de loterie nationale. Je répondis par l'affirmative. Sur le comptoir, il

y avait en tout et pour tout trois billets entiers dont les numéros avaient dû être soigneusement relevés et deux revolvers de gros calibre répartis de part et d'autre des billets. Le premier était à portée du vendeur et le second près de l'un de ses amis de la soirée. Pendant ce temps, les autres comparses derrière moi regardaient avec attention tous mes faits et gestes. Après avoir acquitté mes dettes sans remercier, je partis dans la nuit froide.

Je perdis une fois de plus et ne fis jamais plus d'achat de billet de loterie nationale ni plus tard de ticket de loto dans cet établissement.

Au cours des nombreuses années qui suivirent, je ne gagnai jamais un lot important. Je ne fus que très rarement remboursé et pourtant j'avais au moins une chance sur dix de l'être. Pour obtenir le gros lot, j'avais une chance sur six cent mille et, au loto, une chance sur quatorze millions.

Tout cela, d'un point de vue strictement scientifique, n'était pas encore d'un niveau élevé. Lorsque je modifiai le sujet de mes recherches et que je synthétisai des acides gras siliciés, les résultats furent plus sérieux.

En effet, je fus rapidement récompensé par un prix honorable à l'échelle nationale : le *prix Raymond Berr*. Voici les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent cet événement.

Monsieur Raymond Quelet, mon premier maître, très méthodique, très modeste, mais vaillant serviteur et défenseur de la science, partit à Paris comme professeur de chimie organique. Ce fut monsieur J. Allard qui assura l'intérim l'année suivante. Je consacrais mes activités à une étude sur les soap-stocks, sous-produits de l'huilerie. Mes travaux pour leur revalorisation ne furent pas déterminants, il faut bien le dire.

En octobre 1948, arriva au laboratoire un jeune professeur originaire de Montpellier, venant de Toulouse. R. Calas était jovial, et voulait aller de l'avant. Il me laissa tranquillement terminer ce travail, puis, sur les suggestions de l'Institut parisien des Corps gras, j'entrepris la revalorisation des distillats d'huile de palmiste. Je trouvai un moyen simple d'extraire facilement la méthylnonylcétone, produit utilisé en parfumerie. Mais comme la méthylnonylcétone était extraite d'une plante, la rue couvrait largement les besoins du marché, et les tonnes supplémentaires que pouvait apporter mon nouveau procédé furent très mal vues par nos protecteurs scientifiques parisiens. Une fois de plus, mes modestes découvertes ne pouvaient encore servir ni la Science, ni l'Humanité.

Je dus donc interrompre brutalement ces nouvelles recherches peut-être riches de promesses sur le plan technologique mais superflues au point de vue économique.

Cet incident de parcours allait me permettre d'orienter mes recherches pour de très nombreuses années vers la chimie organosilicique.

Car, au mois de janvier 1955, après de nombreuses hésitations, nous décidâmes avec monsieur Calas de poser notre candidature pour l'obtention du *prix Raymond Berr*. Ce prix récompensait la meilleure découverte française consécutive à des travaux entrepris depuis moins de cinq ans.

Or, ô stupéfaction, fait exceptionnel dans les annales, le prix Raymond Berr nous fut décerné dès le premier tour avec 85 % des suffrages. Nos concurrents malheureux avaient dû choisir des sujets trop classiques. Nous avions eu sans doute la bonne fortune d'attirer l'attention du jury sur les possibilités réelles des composés organosiliciés et les développements prometteurs de ces nouveaux dérivés qui remplaceraient les silicones.

Je fus amené à aller à Paris en mai 1956 pour recevoir le prix et toucher le chèque qui était de cinq cent mille anciens francs. A l'époque, cette somme était coquette.

A Paris, je fus chaudement félicité par quelques amis bordelais, présents fortuitement à cette remise de prix, ainsi que par le bureau de la Société chimique de France, qui organisait cette manifestation ; je fus également congratulé par quelques académiciens présents dans la salle.

Spontanément, je proposai à l'assistance quelques boissons gazeuses rafraîchissantes ; le refus fut courtois. Dans un deuxième temps, je suggérai de consommer de la bière, la réponse fut encore négative. Toutefois, ce refus, plus nuancé, me fit penser à proposer du champagne. Cette dernière proposition déclencha l'enthousiasme parmi mes admirateurs. Ils étaient nombreux et assoiffés et le champagne de qualité n'était pas donné. La première ponction sur le chèque afférant à notre prix fut donc sévère.

Ce n'était rien comparé à ce qui nous attendait à Bordeaux. Là encore, beaucoup d'admirateurs, beaucoup de connaisseurs en champagne et en fines gâteries.

Une bonne partie de l'élite de la faculté des Sciences fut conviée pour cet évènement au Chapon Fin, le restaurant en renom de Bordeaux à cette époque.

La Société chimique, avec comme président monsieur Marzat, organisa à cette occasion un banquet dans le cellier de la Mission Haut-Brion. Ces diverses manifestations de sympathie, certes honorifiques pour les lauréats, étaient également onéreuses pour les susdits.

Il m'a toujours été difficile de saisir la différence exacte entre les dépenses et les fausses dépenses. Il semblerait que ce serait ces dernières qui devraient être le plus facilement compressibles. Expérimentalement, je n'ai jamais observé qu'il en fût ainsi.

Le prix ne parvint pas, hélas, à couvrir toutes les dépenses !!! Mais ceci n'est qu'un aspect mineur de la question.

La chimie organosilicique naissante avait triomphé. L'université de Bordeaux avait montré qu'elle existait et que le sable pouvait être autre chose que les belles plages des vacances. Il était devenu clair qu'après l'ère de la pierre taillée, l'ère du fer et l'ère des matières plastiques, commençait enfin l'ère des composés organosiliciés.

Ces considérations glorieuses mises à part, les premières bavures se manifestèrent rapidement.

Le maire de Barsac, monsieur Bernadet, ayant incidemment appris l'attribution flatteuse qui m'avait été faite de ce prix, me proposa de me recevoir solennellement à l'hôtel de ville de Barsac.

Rouge d'émotion, je refusai dans un premier temps. Il me fit courtoisement remarquer que je ne pouvais pas refuser cette réception, puisque l'année précédente, Sitek, cycliste barsacais qui avait participé au Tour de France, avait accepté. Ce valeureux coureur était arrivé avant-dernier au Parc des Princes. En effet, l'Anglais qui était derrière lui au classement général voulait absolument effectuer le tour d'honneur comme dernier du Tour de France après la dernière étape. Sitek n'avait donc pu terminer l'épreuve qu'avant-dernier.

Au début du mois de janvier 1957, le conseil municipal de Barsac au grand complet, entouré des enfants des écoles, me reçut donc à la mairie. Il faut préciser que monsieur Bernadet n'avait convié que les plus âgés des enfants ; vraisemblablement pour éviter que, chez les plus jeunes, l'envie de satisfaire des besoins aussi pressants que naturels ne crée la foire permanente au cours de cette cérémonie intime.

Monsieur le maire tint à mon adresse des propos élogieux et flatteurs qui me comblèrent d'aise. Il me cita en exemple aux jeunes présents autour de moi ; j'étais heureux, voire fier.

A mon tour, je me levai, je remerciai monsieur Bernadet et demandai aux jeunes barsacais de reprendre mon flambeau, les assurant que la recherche d'aujourd'hui était le plus sûr garant du progrès de demain. Le conseil municipal m'offrit ensuite un porte-document fantaisie très élégant. Un vin d'honneur suivit.

Cette cérémonie communale semblait terminée, lorsque le journaliste mandaté par un journal régional vint prendre une photographie de cette aimable manifestation.

Le lendemain, photo à l'appui, un compte rendu succinct parut dans la rubrique locale. Comme il fallait le prévoir, un autre journaliste, attaché à la direction, vint ensuite m'interviewer. Je tins peut-être des propos un peu trop lyriques sur l'avenir des composés organosiliciés et sur les travaux effectivement réalisés à ce jour au laboratoire. De plus, j'avais omis de demander au journaliste de me montrer le texte de l'article avant sa parution.

Deux jours après, un article à sensation avec une entête barrant toute la troisième page parut dans le journal : "*Un chimiste bordelais veut revaloriser le sable des Landes.*"

Le style de l'article était de la même mouture. Dans la dernière phrase, les souhaits les plus vifs étaient formulés pour que le *prix Nobel* vint récompenser des travaux aussi prometteurs.

Le Doyen Brus reçut aussitôt des appels téléphoniques de semonce de nombreux industriels de la région bordelaise. Ils disaient en substance "*qu'il était inadmissible de vouloir revaloriser le sable des Landes avant d'avoir revalorisé la résine des pins*".

Il faut rappeler que le Doyen Brus, lors de mon entrée à l'Ecole de chimie, m'avait conseillé de faire autre chose que de la recherche en chimie. Il me fit savoir incidemment que vouloir obtenir le *prix Nobel* par le seul fait que j'avais obtenu un petit prix français tirait sur la fanfaronnade. A Bordeaux, personne, pas même le grand Dupont, qu'il avait remplacé après son départ à Paris, ne l'avait obtenu. Mes chances de lancer cette mode à Bordeaux (comme à Berkeley où déjà quinze *prix Nobel* avaient été décernés) étaient vraiment minimes.

J'acquiescai avec politesse. Néanmoins, je retins comme très valable son conseil de toujours demander aux journalistes de relire les articles me concernant avant parution dans la grande presse.

Les mois de janvier, février et mars 1957 furent franchement pénibles pour moi. Je me sentais traumatisé de m'être laissé déborder par quelques journalistes trop avides de sensationnel.

- 3 -

LE D.N.1.

Au mois d'avril 1957, mon ami Mirande, qui était chef de clinique en ophtalmologie, me mit en relation avec un de ses amis.

Celui-ci avait près de trente cinq ans, mais n'avait pas encore soutenu sa thèse, bien qu'il eût terminé sa sixième année de médecine depuis fort longtemps. Ce chercheur à l'esprit curieux travaillait dans de nombreux domaines. Lorsque je le connus, il cherchait avec un ingénieur agronome un composé chimique pour arrêter la pousse des bourgeons des plants de tabac.

L'huile de paraffine donnait de bons résultats. Il vint me voir pour me demander ce que je pensais de l'emploi éventuel des huiles de silicones en ce domaine.

Je formulai un avis très favorable. Des essais eurent lieu. Les résultats furent jugés très encourageants. Mais il parut souhaitable d'utiliser une solution, beaucoup plus fluide. Il avait en sa possession un échantillon de silanolate de potassium de fabrication industrielle. Il me demanda de lui préparer une solution stable à pH voisin de 7 pour appliquer sur les couches sous-somatiques de plantes. Je préparai une telle solution aqueuse par addition d'un acide organique : l'acide ascorbique.

Comme il utilisait épisodiquement le microscope électronique ⁷ d'un institut de recherche anticancéreux, je lui demandai d'essayer dans cet institut ce produit que j'appelai le *D.N.1* (*Duffaut Norbert n° 1*) sur des rats ayant reçu une greffe cancéreuse T 8. Il me donna l'assurance que ce serait fait rapidement, puisque l'acide ascorbique pourrait avoir un rôle bénéfique sur les cellules cancéreuses (!!). Le rôle des composés organosiliciés, nous n'en parlions même pas. Dans le cas le plus favorable, ils ne devaient jouer qu'un rôle de véhicule subalterne.

Avril, mai, juin se passèrent sans qu'il me donnât le résultat de l'expérimentation. Il me faisait toujours des promesses. Il me parlait de travaux en cours, de recherches sur le point d'être entreprises, mais jamais de résultats précis. Il émoissait ma patience tant il faisait miroiter des perspectives alléchantes pour des essais sur les rats cancéreux.

Ma patience me faisant défaut, j'appelai par téléphone le chef de service de l'institut en question et appris que l'expérimentation n'avait jamais été entreprise. Comme le pseudo-expérimentateur n'allait jamais dans cet établissement, les résultats n'étaient pas prêts à être publiés!!! Ma consternation fut grande et ma déception amère.

La Providence voulut qu'à cette époque je rencontre incidemment un chef de clinique en radiologie. Je le connaissais depuis de nombreuses années mais je ne le voyais plus depuis quelques mois. Je lui exposai mes projets de faire expérimenter mon D.N.1 en cancérologie. "*Viens donc voir le patron*", me dit-il.

Le rendez-vous fut pris. Je comparus devant le patron, le chef de clinique ami, des agrégés hostiles, des internes goguenards et quelques étudiants faisant leur spécialité attentifs mais sceptiques.

Dans mon exposé, ignorant tout sur le cancer, je m'accrochais tant bien que mal aux propriétés réductrices de l'acide ascorbique, à l'abondance de silicium sur terre. Ce fut pratiquement un monologue. Le patron, très savant en physique mais beaucoup moins en chimie, hochait la tête ou obtempérait du chef de temps en temps. Je ne savais comment analyser la situation. N'étant pas interrompu, je poursuivais mes propos dans un brouillard épais, essayant de faire de temps en temps un peu d'esprit pour déridier l'agrégé de radiologie à l'aspect sinistre responsable d'innombrables décès.

Finalement, le patron autoritaire prit la parole et me dit que je venais de tenir des propos qui étaient tout à fait en harmonie avec les idées du temps !!!

⁷ Il s'agit bien entendu d'un microscope électronique à transmission, et non à balayage (N.D. LLR)

" Kakao ", surnom folklorique d'un interne du service que je connaissais également, mais qui n'avait pas osé intervenir en ma faveur au cours de mon exposé, fut désigné pour commencer l'expérimentation du D.N.1.

Entre temps, des essais de toxicité sur les rats avaient démontré que mon produit était atoxique.

L'expérimentation commença vers le 10 décembre 1957 sur une personne qui avait un cancer du sein et de nombreuses métastases. Le sein avait été enlevé mais dans cette région s'étaient développés six petits nodules. Kakao fit une injection d'un centimètre cube dans deux des nodules. L'opération fut répétée deux fois par semaine. Je venais dans le service une fois par semaine. Tout le monde me regardait avec curiosité, mais sans trop d'hostilité. J'étais étonné d'entendre le personnel parler avec assurance du D.N.1, comme de la pénicilline ou de la cortisone. J'étais fier de voir mes initiales *D* et *N* avoir acquis droit de cité. Je n'allais pas, par discrétion, dans la salle des malades. J'avais l'assurance verbale du Patron, du chef de clinique et de Kakao que le traitement était poursuivi scrupuleusement. Sans beaucoup de conviction sur l'issue favorable de l'expérimentation, je partis en vacances pendant la période de fin d'année. Le seul résultat positif était que je n'avais pas été expulsé du service comme indésirable.

Au début de l'année 1958, lorsque je revins dans le service, je crus me trouver en plein Sahara. Après avoir échangé quelques vœux académiques avec le patron, celui-ci m'envoya voir le chef de clinique. Celui-ci étant absent en raison d'un léger refroidissement, je cherchai l'interne Kakao. A la suite des changements de services en fin d'année, Kakao était parti à Tastet-Girard (à trois kilomètres). Le nouvel interne n'était pas au courant de l'expérimentation du D.N.1 et me conseilla de revenir.

Je revins une semaine après. Le chef de clinique était là. Un moment désespéré, après avoir téléphoné pour se renseigner sur les coordonnées de la malade qui n'avait pas reçu de D.N.1 depuis plus de quinze jours, il se dirigea avec le patron vers la patiente et l'examinèrent. Ils faisaient beaucoup de commentaires sans me regarder, donc sans me fusiller du regard. J'étais un peu à l'écart du groupe des étudiants et de leurs maîtres qui examinaient la première malade au monde, cancéreuse de surcroît, traitée au D.N.1.

L'attente me paraissait longue, voire interminable. Enfin, le patron s'adressa à moi et dit : "*Les six nodules ont disparu, on peut continuer à soigner les malades avec le D.N.1.*" Pendant quelques instants, l'oxygène m'avait quelque peu fait défaut et j'avais compris ce que pouvait être la strangulation tant ma difficulté à déglutir avait été grande au cours de cet examen clinique.

En ce qui concerne l'expérimentation du D.N.1, aussitôt dit, aussitôt fait. Deux malades ayant des tumeurs apparentes furent traitées de la même manière. Les résultats furent positifs.

Depuis quelques jours, j'avais à nouveau lié amitié avec un médecin récemment installé à Bordeaux : Jacques Janet. J'avais quelques années auparavant assisté à la soutenance de sa thèse et participé aux festivités qui avaient suivi.

Par la suite, je l'avais perdu de vue. Il était en effet parti pendant deux ans à Tahiti. La beauté du pays, l'accueil particulièrement agréable des habitants, leurs "*Ia orana ohé!*" ("*bonjour*" dans la langue du pays) toujours pleins de sincérité et de spontanéité, lui avaient beaucoup plu. Malheureusement, il n'avait pas pu s'insérer professionnellement dans cette île de rêve qu'il devait me faire connaître six ans plus tard.

Lorsque je le revis à son retour de Tahiti, Jacques Janet était installé comme médecin spécialiste en gastro-entérologie près de la gare Saint-Louis. Jeune et dynamique, il avait eu l'avantage de s'enthousiasmer pour une technique merveilleuse pour sa spécialité : l'ionocinèse. Dans son jeune temps, un ophtalmologue éminent, le docteur Morisot, avait montré les possibilités immenses du courant continu pour soigner notamment les cataractes et les glaucomes. Sa clientèle s'en trouvait ravie. Malheureusement, ses travaux ne furent jamais pris en considération par ses confrères. Lui aussi connut le mépris de ses contemporains, qui ne voulurent jamais utiliser ni ses techniques ni ses thérapeutiques efficaces.

Rappelons que la galvanothérapie ou ionisation fait simplement appel à un générateur de courant continu en possession d'au moins tous les radiologues. Cette technique fut employée en médecine dès l'apparition de l'électricité vers 1900. Les médecins utilisaient en général le salicylate de sodium. Les résultats étaient bons pour l'époque. Mais en 1936, lorsque la chimiothérapie fit de grands progrès avec l'utilisation des sulfamides, l'ionocinèse fut pratiquement abandonnée.

Le docteur Janet reprit l'ionisation sur des bases plus scientifiques et fit appel à l'ionocinèse. L'ionocinèse est une méthode d'électrothérapie utilisant les propriétés des champs électriques régulés. En gros, cette méthode consiste à utiliser un courant continu, hautement stabilisé. On met un coton imbibé de produit sur les deux

électrodes, on applique l'électrode négative au niveau de la zone déficiente ou douloureuse et l'on fait tenir l'électrode positive à la main par le patient ou on l'applique à n'importe quel endroit de son corps.

En gastro-entérologie, Jacques Janet trouvait, au moins aussi bien que le docteur Morisot en ophtalmologie, une application idéale pour l'ionocinèse. Les muqueuses digestives sont en effet très faciles à traverser par les anions et les cations. Il put ainsi potentialiser par ionocinèse l'action de divers médicaments.

Dès que je lui parlai en 1959, un jour à midi, de ma récente découverte du D.N.1, le coucher du soleil ne s'était pas effectué que la première séance d'ionocinèse au D.N.1 avait été réalisée. Il avait opéré sur une périarthrite scapulo-humérale. La patiente, dont l'articulation était immobilisée depuis de longs mois, revint triomphante et libérée huit jours après. Elle avait retrouvé l'usage de son bras.

L'ancienne malade était rayonnante, Jacques Janet était heureux. Ce fut son épouse, Jacky, qui secondait de manière dynamique Jacques dans cette voie, qui avait mené à bien cette première expérimentation salvatrice.

Ce fut le premier " miracle " réalisé par l'ionocinèse au D.N.1. Ce ne devait pas être, heureusement, le dernier...

Pendant que Jacques Janet continuait à établir les bases d'une médecine révolutionnaire, j'utilisais le D.N.1 par ionocinèse en cancérologie, dans le service hospitalier bordelais dont je parlais précédemment. Toutefois, pour éviter que le D.N.1. ne jaunisse à la lumière du jour à cause de la présence d'acide ascorbique, nous décidâmes avec Janet de remplacer celui-ci par de l'acide salicylique pour stabiliser la solution aqueuse du composé organosilicié.

J'appelai ce nouveau produit *D.N.R.*

Je ne suis pas assez savant en philologie pour dire pourquoi les mots désignant nos aliments usuels (pain, vin, sel, lait) sont monosyllabiques.

Je ne sais pas non plus pourquoi les marques de lessives (*Omo, Crio, Persil*) sont disyllabiques.

Mais je sais que les noms de spécialités pharmaceutiques doivent être trisyllabiques. C'est la raison pour laquelle je recherchai, pour ma découverte, un sigle qui fût de ce type. Conscient des possibilités polyvalentes en thérapeutique de ce composé quasiment physiologique, je me rendis compte qu'il fallait baptiser ce dérivé exceptionnel de manière martiale, lui donner un nom qui accroche l'oreille de mes contemporains et y demeure. C'est la raison pour laquelle j'introduisis une liquide, le *R*, lettre héroïque selon le dire de Ronsard, dans le sigle désignant ma nouvelle molécule. Il s'appellerait donc *D.N.R.* Dans mon souvenir, ce sont les initiales de *Duffaut Norbert Rhumatismes*.

Pourtant, un savant allemand, Ulrich Wannagat, indique dans plusieurs publications que le *R* serait la première lettre du mot *remède*. Il y a déjà très longtemps que j'ai remplacé le D.N.1 par le D.N.R., et ma mémoire est en difficulté.

Il faut signaler que ce même savant allemand, en parlant à plusieurs reprises du D.N.R., l'appela même *le Cheval de Troie de Duffaut*, sans doute pour montrer l'aide importante apportée à l'organisme par ce composé organosilicié pour lutter contre les agressions tant endogènes qu'exogènes.

Je sais évidemment que toutes les hypothèses sont valables dans ce domaine, puisque D.N.R. peut aussi vouloir dire : *Découvreur Non Reconnu*.

Par la suite, je préparai le *D.N.V.*, dans lequel le *V* ne voulait évoquer ni la vérole ni la variole, mais les virus. De même, dans le *D.N.C.*, le *C* ne faisait allusion ni aux cornichons ni aux citrouilles, mais à l'acide citrique. Il y eut aussi le *D.N.B.* (*B* comme Barsac, à base de vin chauffé) utilisé contre les mycoses, les angines, le psoriasis et le *D.N.Z.* (*Z* comme zirconium) utilisé pour traiter les cancers.

Les résultats étaient toujours excellents. Comme je l'explique plus loin, les suites qui furent données à nos travaux prometteurs ne furent hélas nullement liées aux faits expérimentaux observés.

DEUXIEME PARTIE LES PREMIERES ESCARMOUCHES

- 1 -

A BORDEAUX

Lorsque je découvris le D.N.R., je le considérai comme un composé de synthèse de formule $\text{CH}_3\text{-Si(OH)}_3$, complexé avec un acide organique et soluble dans l'eau.

Dans mon esprit, il s'agissait d'un dérivé de transition entre le monde organique (rattaché à la chimie du carbone avec comme premier terme le méthane CH_4) et le monde minéral (avec la silice SiO_2 et les silicates qui représentent plus de 70 % de la croûte terrestre).

Le premier étonnement des spécialistes de la chimie organosiliciée fut de constater que j'avais pu solubiliser un tel dérivé dans l'eau.

Lorsque je parle d'étonnement, le mot n'est pas exact. Lorsque j'emploie le verbe " constater ", il est également inadapté. Les spécialistes en question, plus forts en sciences livresques qu'en sciences expérimentales, avaient appris dans des manuels que $\text{CH}_3\text{-Si(OH)}_3$ (produit de l'hydrolyse du méthyltrichlorosilane) n'avait jamais été isolé et donnait spontanément une résine tridimensionnelle insoluble dans tous les solvants connus, et servait à recouvrir les cheminées d'usines comme agent protecteur et les poêles à frire pour éviter l'adhérence des crêpes au métal.

Le temps ayant passé, l'étonnement s'estompa. Il fut remplacé par la stupeur teintée d'un soupçon de compassion enrobé d'un halo de jalousie, lorsque j'affirmai (faits scientifiques et spectres de résonance magnétique à l'appui) que ce D.N.R. était omniprésent dans tous les organismes vivants.

Certains prétendirent, de manière sarcastique, que j'extrayais les huiles et graisses de silicones des rodages de la vaisselle du laboratoire en croyant que c'était du méthylsilanetriol (méprise stupide pour un scientifique, puisque ce dérivé n'est jamais présent dans les huiles et les graisses industrielles).

D'autres me dirent que dans un laboratoire rempli de composés organosiliciés, il était obligatoire d'avoir toujours ces dérivés sur les doigts et qu'il était fatal d'en laisser tomber dans mes solvants d'extraction.

D'autres arguments du même type me furent opposés. L'intérêt constructif des détracteurs fut toujours de nature dubitative et leur intérêt pour la Science et l'Humanité systématiquement destructif.

Quoiqu'il en soit, le D.N.R. commençait à être utilisé comme remède par plusieurs médecins de mes amis. On l'appliquait sur la peau, au niveau de la zone douloureuse ou déficiente, et l'on recouvrait le coton imprégné de D.N.R. d'un morceau de plastique.

Mon ami, le docteur Janet, effectua de nombreuses études dans son cabinet médical.

Dans le même temps, pour traiter le cancer, je proposai l'ionocinèse à l'hôpital en véhiculant le D.N.R. à l'électrode négative. Ma proposition fut immédiatement adoptée et les résultats furent positifs.

Je me souviens avec beaucoup d'émotion de la résorption quasi totale d'un cancer de l'ovaire par cette technique. La patiente avait une masse tumorale de la grosseur de la tête d'un enfant au niveau de l'ovaire. En une vingtaine de jours, une dizaine de séances d'ionocinèse au D.N.R. avaient permis de faire diminuer cette masse tumorale d'une manière spectaculaire : elle n'avait plus que la dimension d'une mandarine.

Plusieurs autres malades traités avec la même technique eurent des résultats aussi bénéfiques. Mais le nombre des cancers traités était à mon avis trop restreint, hélas !

Un jour, plein d'enthousiasme pour alléger la souffrance humaine, persuadé de servir la cause de la science française, je proposai au patron de traiter un plus grand nombre de malades, voire tous les malades de son service hospitalier.

Il me fit remarquer que ma fougue était louable, que cette qualité faisait la valeur des chercheurs américains, mais que dans son service les cancers étaient pratiquement tous différents les uns des autres et qu'il n'avait qu'une cinquantaine de malades, chiffre trop faible pour établir des statistiques.

Il me confia même qu'il était préférable dans un premier temps de tester mon médicament sur les animaux. A ce stade de l'expérimentation, il était possible de travailler sur des centaines de cancers standardisés inoculé à des souris et à des rats.

Sans la moindre arrière pensée, cette proposition me parut logique... pas longtemps, hélas !

Le patron me conseilla donc de m'adresser à un laboratoire pharmaceutique important à l'échelle internationale et m'apporta son soutien pour faire procéder à l'expérimentation. Ma lettre adressée à ce laboratoire et dûment appuyée par le patron commença à cheminer dans la hiérarchie de la société. Après un mois d'attente anxieuse, la réponse me parvint par le truchement de son représentant bordelais.

Ce n'était pas à proprement parler un refus, mais plutôt une fin courtoise de non recevoir. Le directeur me précisait que ma demande louable était inspirée par l'enthousiasme, une qualité cardinale propre à peu de chimistes français, mais il me signalait également que son laboratoire, avant de commencer à travailler sur les animaux, devait être sûr que l'on pourrait vendre le médicament pour des applications sur l'homme.

J'étais poussé dans un engrenage dont je ne pouvais m'arracher, et dont d'ailleurs je ne cherchais pas à me libérer, tant les perspectives étaient éblouissantes : l'utilisation des composés organosiliciés pour terrasser les fléaux qui accablent l'humanité souffrante ! Alléger la souffrance humaine... Quelle belle mission pour un chercheur !

Il y avait donc intérêt à voir si le D.N.R. convenait pour soigner les cancers de l'homme. Le patron de l'hôpital et les responsables du laboratoire avaient des positions logiques dont ils ne se départirent jamais au cours des trente ans qui suivirent.

Il est dit en géométrie qu'il est possible de faire passer par deux points une seule droite ainsi qu'une infinité de plans, mais moi, avec mes deux points, je pouvais également faire passer une infinité de cercles : j'étais parti pour tourner en rond pour de nombreux lustres... C'était l'époque où les gens commençaient à parler du premier *Sputnik*, mais pas encore de Gagarine, le premier astronaute.

Pour ma part, je venais d'être satellisé à grande distance et n'étais pas prêt d'atterrir pour pouvoir faire triompher les composés organosiliciés en thérapeutique humaine...

Dans ce service, je fus donc " largué " et ne pus jamais plus faire expérimenter le D.N.R.

- 2 -

A PARIS

Après une série de démarches négatives dans de petits centre anticancéreux, à Lyon en particulier où j'avais tenté d'associer le D.N.R. à l'action des trypanosomes, j'essayai d'intéresser les chercheurs d'un centre parisien beaucoup plus important.

Là, tout était impressionnant. Dans les couloirs, la salle des pas-perdus, le nombre des malades semblait considérable. Certains, vraisemblablement arrivés depuis peu, étaient en assez bon état. D'autres, à cause de leur état général ou de leurs mutilations, faisaient pitié.

L'institut utilisait, dès cette époque, des antimétabolites qui entraînaient la chute des cheveux. Ce simple fait, anodin pour les gens d'un certain âge, complexe affreusement les sujets jeunes et surtout les femmes. Une grande partie des malades portaient, comme à la cour de Louis XIV, des perruques et les femmes de petits chapeaux standard rappelant, en beaucoup plus sinistre, un pensionnat de jeunes filles.

A l'extérieur, le spectacle était encore plus lugubre. Par dizaines, les ambulances amenaient des malades grabataires à la porte d'entrée, par dizaines également les ambulances emmenaient en catastrophe ceux qui devaient bientôt quitter cette terre de souffrance.

Lorsque je me présentai pour la première fois à cet institut de recherches et que j'assistai à cette ronde macabre, j'implorai le ciel de permettre au D.N.R. de triompher : éviter que la recherche ne soit assimilée à un

petit ordinateur qui permet d'équilibrer le nombre des ambulances qui arrivent avec celui de celles qui partent. Ceci se passait vers 1964.

N'ayant pas pris rendez-vous, il me fut très difficile d'obtenir un entretien avec le directeur des recherches. Dans un long couloir, je pus finalement l'aborder et lui exposer l'objet de mes démarches. Se disant intéressé par mes propos, il me mit immédiatement entre les mains de son adjoint.

Celui-ci m'écouta poliment, puisqu'il exécutait les ordres de son chef.

Je lui montrai les premiers tirés à part ⁸ concernant l'utilisation du D.N.R. dans le traitement du cancer.

Parmi les malades ayant bénéficié du produit figurait Roland Dorgelès, président de l'Académie Goncourt. Mon interlocuteur, qui le connaissait, fut ému d'apprendre que le D.N.R. avait guéri un homme aussi éminent. Il s'intéressa vaguement à la formule en fredonnant un air à la mode et partit occulter à tout jamais le flacon de D.N.R. dans un placard.

Au moment où il revenait, je lui demandai si l'expérimentation allait vraiment être entreprise ; il opina du chef et me conseilla de repasser dans deux ou trois mois.

Comme convenu, je revins trois mois après. Je revis le réceptionnaire du D.N.R. On ne put me donner de nouvelles de la pseudo-expérimentation. En effet, celui qui était censé l'effectuer avait les oreillons.

A mon grand regret, je dus décrocher et laisser les cancéreux français nous quitter à raison de deux cent cinquante mille par an avec des thérapeutiques peut-être renouvelées mais homogènes par leurs résultats toujours catastrophiques.

Par la suite, ce torpilleur du D.N.R. donna sujet à une émission d'une heure à la télévision. Vingt millions de téléspectateurs le virent errer dans les couloirs de son service hospitalier sans jamais le voir entrer dans les salles des malades.

Deux cent cinquante mille personnes à loger tous les ans pour l'éternité, cela ouvre des perspectives particulièrement prometteuses ; mais pour les constructeurs de nécropoles seulement.

Dans ce gigantesque service où les malades étaient en perpétuel renouvellement, le D.N.R. était donc automa-tiquement voué à la poubelle. Au lieu de le faire contribuer à anéantir cette géhenne putride, on l'avait plongé dans un placard.

Cette défaite parisienne me traumatisa un certain temps, mais mon habitude du yoga me permit, par des respirations adaptées, de récupérer assez vite.

A cette époque, les Américains étaient forcés de reconnaître que, malgré un crédit de sept milliards de dollars pour vaincre le cancer, le nombre des morts causés par cette maladie avait augmenté. Avec une objectivité louable, ils reconnaissaient n'avoir pas cherché dans la bonne direction.

Au contraire, le grand responsable français qui m'avait éconduit expliqua paisiblement à un journaliste qui l'interrogeait que tout était satisfaisant pour la guérison du cancer. Il est vrai qu'il s'agissait de celui du rein chez le nourrisson. Comme le journaliste s'élevait contre son optimisme et alléguait les déclarations américaines au sujet du cancer du poumon, il répondit sans sourire : "*Ils fument trop !*"

Un peu plus tard, un de ses collaborateurs édita un ouvrage de trois cents pages semblant s'adresser aux sains d'esprit et qui pouvait se résumer ainsi : "*Pour ne pas avoir le cancer, ne fumez pas, ne prenez pas, ne chiquez pas !*"

Mes démarches à Paris pour concourir à lutter contre le cancer avec le D.N.R. simple ou amélioré se soldèrent donc par un échec. Il faut avouer que, pour commencer, je m'étais attaqué au fléau le plus redoutable de notre siècle.

" *Et pourtant, elle tourne !* " avait dit Galilée avant moi.

Le D.N.R., même utilisé seul (ou, mieux, après addition de quelques oligo-éléments) permettait de traiter efficacement le cancer du poumon. Dans plus de deux cents cas, nous avons observé une évolution bien plus

⁸ Lorsqu'un auteur publie un article dans une revue, il reçoit des exemplaires de celui-ci, mais non de la revue complète. C'est ce qu'on appelle les *tirés-à-part* (ND LLR)

favorable qu'il était permis de pronostiquer, ainsi que le caractère durable des résultats obtenus dans 90 % des cas et une amélioration de l'état général des patients, et ce avec un recul de plus de dix ans.

Les patients mettaient une compresse de coton imprégnée de D.N.R. sur leur poitrine avec une feuille de plastique par dessus, et ce huit heures par jour (de préférence la nuit) ⁹. Ils tamponnaient également leurs avant-bras deux fois par jour, laissaient sécher deux minutes et rabattaient leurs manches. Il faut rappeler que ce complexe organosilicié traverse facilement l'épiderme et le derme avant d'entrer dans l'économie générale.

Au cours de l'expérimentation animale, nous avons, en effet, montré avec les experts pharmacologues qu'une demi-heure après application du D.N.R. sur la patte du cobaye, on retrouvait le produit dans le sang ¹⁰.

Dans mon entourage, malheureusement, j'ai enregistré deux échecs : chez un cousin pour qui j'avais beaucoup d'affection, et pour une amie de ma mère à laquelle je tenais beaucoup.

Mais heureusement beaucoup d'autres ont pu profiter des possibilités thérapeutiques du D.N.R. dans ce domaine. En biologie, il est très difficile d'obtenir 100 % de réussite. J'ai également encore en mémoire les cris de joie et d'enthousiasme de médecins homéopathes qui, à travers la France, observaient de manière beaucoup plus scientifique les améliorations rapides des radiographies des patients atteints de cancer du poumon. Ces changements, ils ne les avaient jamais observés avec les traitements classiques, et ils tenaient à me le dire de façon spontanée. C'était surtout l'amélioration observée sur leur premier malade traité au D.N.R. qui déchaînait leur enthousiasme.

Ils avaient l'attitude euphorique du découvreur qui vient de réaliser une découverte inattendue et géniale.

Faute de pouvoir faire entreprendre une expérimentation officielle, je n'ai jamais pu observer ce même type de réaction dans les instituts spécialisés. Et pourtant, tant par écrit que de vive voix, j'ai indiqué le nom des composés organo-siliciés vendus dans toutes les pharmacies de France.

Ils auraient pu se procurer ainsi du D.N.R. à mon insu et faire objectivement les applications préconisées et observer les faits positifs ou négatifs. Tel ne fut pas le cas et trente ans après les premiers essais du D.N.R. pour le cancer du poumon, les statistiques pour cette affection ne font que s'aggraver.

Nous avons observé également que dans plus de 90 % des cas, le D.N.R. permettait d'obtenir des résultats satisfaisants pour le traitement du cancer du pancréas.

Ce n'est que beaucoup plus tard que le docteur Bellocq s'aperçut que l'association de D.N.R. et d'extraits placentaires (en vente dans toutes les pharmacies et utilisés pour des affections mineures) donnait des résultats très satisfaisants pour le traitement des cancers (autres que ceux du poumon et du pancréas).

L'application de ce mélange se fait toujours par voie locale.

Il est évident que l'action destructrice des antimétabolites et autres traitements de démolition de l'organisme sont à éviter pendant ce traitement.

Il est regrettable que pendant trente ans notre traitement par le D.N.R. n'ait pas été utilisé par les spécialistes du cancer, puisque les diverses thérapies multiformes utilisées n'ont permis que la progression du nombre des cancers, en particulier ceux du poumon.

Mais l'indifférence des patrons parisiens et provinciaux visités était toujours la même.

Il était à penser que l'*Oscar des Pompes Funèbres* les intéressait plus que le *prix Nobel*.

Au cours de mes démarches parisiennes, je ne manquai pas de proposer d'expérimenter le D.N.R. contre la leucémie, maladie voisine du cancer. Un grand patron faisait état, tous les ans, des progrès étonnants réalisés dans cette lutte par ses services. Je pensais que ma découverte pouvait être utile pour potentialiser ces progrès récents.

⁹ Il sera souvent question de *compresses* dans cet ouvrage. Dans tous les cas, le principe est le même : il s'agit d'un coton imprégné de D.N.R. (pur ou additionné d'un ou plusieurs autres produits) et recouvert d'une feuille de plastique pour éviter l'évaporation (ND LLR)

¹⁰ Gueyne, Duffaut & Quilichini - *Thérapie*, 1962 - 17 - 417

Sans avertissement préalable, je me présentai dans ses services. Renseignements pris, j'eus l'assurance que le patron était parmi ses malades. Me voyant arriver, il s'esquiva avec agilité dans un immense laboratoire. Finalement, la Providence me favorisa puisqu'elle me permit de le coincer un instant entre deux échelles chargées de pots de peinture. Poliment, je lui exposai l'objet de mes démarches. Je lui précisai que j'étais chimiste, et il me répondit :

- Vous êtes chimiste, moi pas ! Voici mon chimiste. Il est beaucoup plus compétent que moi. Merci. Au revoir !

Je vous laisse imaginer ce que put être cet entretien et les suites qu'il put avoir.

Ce que je peux affirmer, c'est que le traitement actuel de la leucémie, vingt ans après cette anecdote tragico-moqueuse, a besoin d'être changé de manière fondamentale pour être efficace. Mais, fait qui doit être noté, le patron, faute de pouvoir faire admettre en France et à l'étranger ses bulletins de victoires médicales, s'est reconverti de manière fracassante et flatteuse : il est entré à l'Académie française pour ses oeuvres littéraires. Le " blablabla " permet de trouver quelquefois des sorties triomphales.

Dans ce cas encore, la science pouvait se dispenser de l'expérimentation, aux dires de ce chef de service toujours satisfait des résultats de la lutte contre la leucémie. Une vague supputation dubitative de ce perpétuel auto-satisfait avait permis d'éliminer le D.N.R. d'un revers de main.

- 3 -

LA PROVINCE

Je revins donc à Bordeaux et c'est à ce moment que, par l'intermédiaire du docteur Janet, je connus Roland Rager. Ce remarquable cardiologue, esprit curieux, passionné de tout ce qui est un peu abstrait, est avant tout un enthousiaste de la recherche.

Du temps où il était étudiant nouvellement marié, il lui arrivait de venir déjeuner avec trois heures de retard : il s'était attardé à mener à terme un travail qu'il avait commencé. Dès qu'il connut le D.N.R., il entreprit une expérimentation pour jeter les fondements d'un traitement nouveau des maladies cardio-vasculaires.

Il ne commença pas par la petite porte, puisque ses travaux concernaient le traitement des angines de poitrine, des infarctus du myocarde et des artérites des membres inférieurs. Ses premiers essais furent de vrais triomphes ; ses espérances les plus optimistes furent dépassées. Son mérite à alléger la souffrance humaine dépassa de loin celui des grands médecins qui, à Bordeaux comme ailleurs, acceptaient sans sourciller chaque année la mort de trois cent mille Français cardiaques.

Sa première publication, qui portait sur cinquante observations, fut confirmée par des milliers d'autres résultats favorables au cours des années qui suivirent.

Telle n'était pas l'opinion de ses confrères qui, pendant plus de quinze ans, allaient le harceler, le vexer, le brimer.

Le même phénomène se produisit à Toulouse et à Montpellier, où deux professeurs de chimie qui voulaient faire expérimenter le D.N.R. ne rencontrèrent que l'hostilité des cardiologues de leur ville respective. Ils rentrèrent chaque fois l'oreille basse, traumatisés et quelquefois ensanglantés, aux dires de leurs épouses.

Ces cardiologues provinciaux auraient pu devenir des découvreurs honorant leur université ; ils choisirent sans hésitation aucune l'inaction et la neutralisation temporaire du D.N.R. La lucidité, inspirée par la médiocrité, les obligeait à ne pas aller s'enliser dans des domaines peu sûrs et même tabous : la préparation d'une retraite dorée est un travail de longue haleine.

Ces faits peu glorieux surprirent nos amis chimistes de Toulouse, Montpellier et Marseille. Habités à servir la science sans arrière pensée, ils eurent beaucoup de difficultés et de peine à essayer d'analyser objectivement ces comportements.

Par la suite, certains de mes confrères me dirent que je n'avais pas la manière, que la psychologie n'était pas mon fort et que j'étais moi-même le pire ennemi du D.N.R.

Au printemps de l'année 1980, ils se résolurent à aller voir leurs homologues cardiologues. Mais leurs entrevues se soldèrent comme les miennes par des échecs et des catastrophes. A chaque fois, quatre spécialistes

de la cardiologie refusèrent toute expérimentation sur un tel sujet tabou, pour lequel les Russes et les Américains n'avaient pas trouvé de solution.

Revenons au docteur Roland Rager, ce géant de la science, ce savant naïf mais génial qui, indifférent à la hargne et à la grogne de ses collègues, utilisa l'ionocinèse, récemment réactualisée par Jacques Janet en gastro-entérologie, pour exploiter le D.N.R. en cardiologie.

Nous avons montré que le D.N.R. était un anion qui traversait très facilement l'épiderme et le derme. Ce fut donc la méthode de choix pour le traitement des angines de poitrine et les infarctus du myocarde, pour faire arriver le D.N.R. en quantité suffisante sur les coronaires et leur donner une élasticité quasi physiologique.

Ce mode d'administration locale se révéla infiniment supérieur aux piqûres intra-musculaire ou intra-veineuse. En effet, les artères étant déficientes, l'irrigation est mal assurée et les piqûres ne permettent pas d'apporter le D.N.R. en quantité suffisante au niveau des coronaires et des artéioles des jambes pour permettre de rétablir une circulation périphérique satisfaisante. C'est ce qu'observa expérimentalement Roland Rager.

Le traitement des angines de poitrine, des infarctus du myocarde et des artérites était constitué par une série de douze à seize séances d'ionocinèse d'une demi-heure chacune. L'intensité du courant appliqué variait entre cinq et vingt-cinq milliampères.

Dans les deux premiers cas, les électrocardiogrammes perturbés et même très perturbés redevenaient progressivement normaux, dans 60 % des cas pour les infarctus et dans 90 % des cas pour les angines de poitrine. Pour les artérites, les atroces douleurs nocturnes et diurnes s'estompaient progressivement. Le sang circulait peu à peu de manière quasi normale dans les jambes grâce à la restauration de la circulation périphérique. Le spectre de la gangrène et de l'amputation des jambes s'éloignait et les patients pouvaient recommencer à marcher.

Le malheureux Roland Rager, homme consciencieux et objectif, attaché à rapporter les faits tels qu'il les observait, eut l'outrecuidance de publier ces résultats. Les tollés ne tardèrent pas à jaillir, nombreux et drus. Ce n'étaient que des hors d'oeuvre à côté de ce qui l'attendait dans un proche avenir.

Avec une apparente insouciance et la sérénité de l'authentique savant, il accorda des interviews remarquées aux journaux et à la télévision.

La hargne médicale bordelaise commença à se manifester. Les avertissements commencèrent à fuser de toutes parts à l'adresse de Roland Rager. Avec beaucoup d'adresse, ou plus vraisemblablement avec l'aide la Providence, il esquaiva tous les coups, mais à titre provisoire, il faut bien le préciser.

Contre toute attente, une éclaircie parut se manifester du côté de Paris : en 1967, Roland Rager se vit décerner par l'Académie de Médecine le *prix J. Lévy-Bricker*, une distinction enviée destinée à récompenser ses travaux sur l'utilisation du D.N.R. en thérapeutique humaine.

Cette satisfaction faillit pourtant être ternie de manière regrettable.

Que se passa-t-il ?

Vers 1964, un laboratoire pharmaceutique qui commençait à s'intéresser à la commercialisation du D.N.R. fit effectuer des études sur le traitement de l'athérome expérimental chez le lapin, pour essayer de donner un fondement pharmacodynamique aux travaux de Rager. Ce fut un institut bordelais de microscopie électronique dépendant de la faculté des sciences qui mena cette étude à bien.

Je tiens à préciser que ce ne fut pas un laboratoire de la faculté de médecine qui effectua ce travail. En effet, tous les services et instituts français travaillant de près ou de loin sur les maladies cardio-vasculaires nous refoulèrent systématiquement sans la moindre hésitation, quels que soient les crédits proposés pour entreprendre le travail.

L'étude sur le traitement de l'athérome expérimental sur le lapin dura plus de deux ans. Ce fut donc un travail très soigné. L'étude portait en particulier sur l'examen au microscope électronique des coupes histologiques de l'aorte des lapins traités et non traités au D.N.R. Plus de mille photographies furent ainsi prises au microscope électronique.

Ce travail original montra, de manière magistrale, lumineuse et sans appel, les rôles préventif et curatif du D.N.R. sur l'athérome. Ceci complétait, de manière triomphale, les résultats brillants obtenus par Roland Rager

chez l'homme, lors du traitement des angines de poitrine, de l'infarctus du myocarde et de l'artérite des membres inférieurs.

Mais Roland Rager avait glissé dans son dossier, pour concourir au *prix J. Lévy-Bricker*, une photographie non publiée du travail précédent.

Après l'attribution de la distinction, cette photographie fut portée à la connaissance de l'institut auteur du travail, à la suite de démarches dénuées de délicatesse. Certains membres de l'institut se fâchèrent, le directeur en tête. Ils allèrent jusqu'à dire que leur institut avait été pillé. L'intérêt scientifique de la découverte du D.N.R. et de ses applications en cardiologie furent éclipsés par ce pseudo pillage. Il fut question de rédiger une demande pour faire annuler l'attribution du prix à Roland Rager.

Une mise au point brève mais explicite fut nécessaire. Roland Rager demanda par écrit au directeur de l'institut s'il était anormal que l'Académie de Médecine pût avoir en main des documents que toutes les esthéticiennes de France et des Etats-Unis possédaient depuis deux ou trois ans. En effet, un dépliant publicitaire destiné à ces dernières, rédigé en français et en anglais, avait été diffusé à des centaines d'exemplaires depuis des années.

Le directeur de l'institut, les yeux révoltés et le nez en drapeau, dut convenir qu'il n'y avait là aucune anomalie. L'incident était clos. Une fois de plus, la Science n'avait pas vécu de grands moments.

Roland Rager, dont les mérites commençaient à être reconnus par l'Académie de Médecine, pouvait en toute modestie aspirer au *prix Nobel*, car les travaux sur l'homme étaient confirmés après ceux effectués sur le lapin.

A peu près à cette époque, il fit éditer un livre de quatre cents pages, *L'infarctus ne tue pas*, dans lequel il faisait une mise au point à l'adresse du grand public. Il consacrait quelques pages au D.N.R., et montrait les avantages de cette thérapeutique originale et efficace.

Peu après, une attaque en règle fut déclenchée par un cardiologue bordelais et savamment orchestrée à l'échelle nationale. Mon ami reçut donc de l'Ordre des médecins un blâme sévère. Il ne lui était nullement fait grief d'avoir trouvé un moyen efficace de lutter contre l'infarctus, mais d'avoir fait de la publicité sur sa personne. Ce coup bas, difficile à qualifier, même avec une langue riche comme la langue française, incita la victime à réagir. Il porta l'affaire devant le Conseil d'Etat. Après une longue instruction, ce dernier lui donna raison, déclarant nulle l'initiative du chef de service hospitalier bordelais qui avait demandé le blâme.

Peu après, le plaignant devenu retraité passait de vie à trépas, victime d'un infarctus. Ses collègues déclarèrent qu'il avait mauvais caractère et qu'il était insociable.

- 4 -

TRIBULATIONS DIVERSES, INVENTIONS ET DECOUVERTES

Au début des travaux de Roland Rager dans le traitement des maladies cardio-vasculaires par ionocinèse du D.N.R., j'essayais moi-même d'étendre ces résultats.

Je procédais par de simples applications locales en faisant appliquer des compresses imprégnées de D.N.R. sur la région du coeur. Celle-ci était appliquée pendant 8 heures, la nuit de préférence. Le traitement durait de 15 à 30 jours avec ce protocole expérimental. Dans le cas des angines de poitrine et des infarctus, les résultats étaient au moins aussi satisfaisants que ceux obtenus par R. Rager. Les effets bénéfiques étaient plus longs à se manifester qu'avec l'ionocinèse mais les résultats étaient bons. Dans le cas du traitement des artérites, notre protocole expérimental donnait également des résultats satisfaisants.

Vers 1961, encouragé par ces premiers résultats, je décidai d'aller proposer mon produit au service de cardiologie bordelais. Pendant une semaine, je me concentrai, pris des notes pour rassembler toute l'argumentation qui allait me permettre d'accrocher l'attention du patron. Effectivement, drapé dans une grande cape bleu marine distribuée par les services d'intendance de l'hôpital, le chef de service avait une attitude altière.

- 28 -

Le dialogue fut agréable et constructif. Le patron tint compte de mes suggestions et me dit néanmoins que la prudence la plus élémentaire voulait qu'avant de l'utiliser sur le coeur, on l'employât sur des périarthrites scapulo-humérales, puisque mon D.N.R. n'était connu de personne ni agréé par aucun organisme.

Le chef de clinique fut donc chargé d'essayer le D.N.R. dans le traitement de celles-ci, fréquentes chez les malades frappés d'infarctus du myocarde. Cette proposition me parut honnête. Il faut préciser que l'agréé de l'époque était absent de ce premier entretien.

Lorsque je revins un mois après, tout le service était joyeux et détendu. Les espérances les plus optimistes étaient largement dépassées. Le chef de clinique avait expérimenté le D.N.R. par ionisation ; c'était le triomphe. Les périarthrites scapulo-humérales étaient terrassées. Je reçus les félicitations chaleureuses du grand patron. Je le remerciai poliment, avec déférence même, mais j'enchaînai aussitôt :

- *Peut-on commencer à traiter les vrais cardiaques, ceux qui sont atteints d'infarctus du myocarde ?*

- *Oui, monsieur !*

Au cours de cette entrevue, l'agréé de service se trouvait parmi nos interlocuteurs. C'était un cardiologue dynamique, peu sympathique au demeurant. Prétentieux de sa personne, il se faisait passer pour un chercheur depuis des lustres. L'aura du chercheur le suivait donc. Je n'ai jamais su pourquoi. Il était également très impulsif, ce qui dessert, à mon avis, le vrai découvreur. De plus, il était ambitieux. Ceci est en général une qualité lorsque l'individu veut laisser un message, une oeuvre à la postérité, pas seulement un nom. C'est la grosse différence avec les Rois Fainéants qui, faute d'avoir laissé une oeuvre, se sont contentés de laisser un nom.

Ce frétilant agréé voyait donc d'un très mauvais oeil arriver dans le service de cardiologie un découvreur susceptible de lui porter ombrage. Dès la première fois, il m'adressa quelques paroles désagréables, sans plus. Par la suite, bien que présent lors de mes entrevues avec le grand patron, il ne m'adressa plus la parole. Bien que les discussions fussent souvent animées, il n'intervint jamais. Pour se donner une contenance, il faisait semblant de feuilleter un illustré quelconque, mais dès que j'avais quitté la salle, il disait au chef de clinique :

- *Si tu veux du galon, si tu veux devenir agrégé, laisse tomber !*

Et le chef de clinique, qui me connaissait bien, qui m'aimait bien, disait néanmoins :

- *Oui, chef !*

Chaque fois que je demandais où en était l'expérience, le grand patron répondait laconiquement :

- *Nous allons bientôt la commencer !*

Il ajoutait aussitôt :

- *Monsieur le chef de clinique, commencez cette semaine !*

- *Oui, oui, monsieur, répondait l'autre.*

Et l'attente continuait... Et les mois passaient...

Un jour, le grand patron, drapé dans sa cape bleu marine, entouré servilement de tout son service, me dit, sans doute pour changer son comportement habituel :

- *Le D.N.R., je n'y crois pas !*

Je lui répondis sèchement :

- *Les guerres de religion et de croyances n'ont rien à voir avec les sciences expérimentales. Dans celles-ci, il faut commencer par expérimenter. Les explications, l'hygiène de l'esprit, les supputations dubitatives ne viennent que par la suite !*

Le grand patron fut très étonné de mes propos et de mon attitude ; son entourage fut également surpris de voir la surprise du grand patron. Ils n'avaient entendu personne lui tenir de tels propos, ni sur un tel ton. Ils craignaient une réaction vive de sa part à mon égard. Le cercle des gens du service se distendit ; ils avaient peur d'un incident violent.

Finalement, le front du grand homme se rasséréna, il esquissa un sourire :

- *Vous avez raison. Il va falloir essayer !* dit-il finalement.

L'atmosphère se réchauffa ; Le cercle de ses collaborateurs se resserra autour de lui. L'agréé, lui, n'avait pas ouvert la bouche.

Pourtant, l'expérimentation du D.N.R. ne devait jamais commencer dans ce service. En effet, l'agréé avait fini par prendre la place du grand patron...

Dix ou quinze ans auparavant, on avait édifié aux Etats-Unis des centres de soins intensifs, mais les résultats obtenus avaient été décevants. Les infarctus du myocarde sont en effet très subits. Les délais d'intervention sont trop longs. Sur un grand nombre de cas aux Etats-unis, les améliorations ne sont que de 3 %. Dans notre région, elles ne pouvaient, hélas, être meilleures.

Toutefois, la même solution fut adoptée, alors que l'exemple américain montrait que c'était une erreur. Sur le plan financier, il n'y avait aucun risque, puisque c'était l'argent des contribuables qui était dépensé. En ce qui concerne les risques scientifiques, ils étaient nuls, puisque ce chef de service avançait dans un cul de sac. Il n'allait pas loin, mais en tout cas il savait où il allait.

En prenant la route du D.N.R., il aurait risqué le précipice, la chute brutale, sans lot de consolation. Ce fut pendant ces vingt dernières années le sentiment qui prédomina chez tous les patrons régionaux ou parisiens sollicités pour faire expérimenter le D.N.R.

Dans le cas du cardiologue régional cité plus haut, je pense qu'il connaissait trop les possibilités du D.N.R. Il s'était en effet amusé à guérir une cinquantaine de périarthrites scapulo-humérales en quelques jours avec mon produit dans un stade préliminaire. Mais il avait peur que le chimiste régional lui portât ombrage et que le cardiologue n'arrivât qu'en second.

Ce cardiologue laissa périr inutilement au moins cinquante millions de cardiaques à travers le monde pendant les vingt ans qui suivirent.

Ma découverte, j'ose l'écrire, était géniale, puisqu'elle était très simple : le D.N.R. dérivait tout bonnement du sable. J'avais tout simplement découvert une substance pré-existante dans la nature et je l'avais utilisée. Le D.N.R. était un composé organosilicié dérivé du sable, que le Créateur avait mis en grande abondance sur la terre. Les dérivés carbonés étant à la base de la vie sur la terre, il suffisait d'utiliser les organosiliciés en thérapeutique.

Sur le plan littéraire, je préciserai la situation des découvreurs en France en 1965.

La langue française fait une différence fondamentale entre la *découverte*, qui consiste à faire connaître un phénomène caché ou ignoré (mais pré-existant) et l'*invention*, qui est la création d'une nouveauté scientifique ou technique due à l'esprit humain. Il est possible de parler de la *découverte* d'une substance (pas forcément d'un médicament) et de l'*invention* du fil à couper le beurre, voire du butyrosécateur électronique à transistors.

Depuis longtemps, tout le monde savait que celui qui inventait était un inventeur, mais nul ne savait comment appeler celui qui découvrait quelque chose. S'il découvrait un porte-monnaie ou une grotte, il était appelé " *inventeur* ". S'il découvrait autre chose, il n'existait aucun substantif pour le désigner.

A ce que je crois savoir, pour qu'un mot devienne officiellement français, il faut et il suffit qu'il ait été utilisé par cinq écrivains contemporains en renom. C'est ainsi que les mots *con*, *bordel*, *bistrot* sont devenus français.

Vers 1964, Roland Dorgelès, président de l'Académie Goncourt, que j'avais guéri, avait utilisé le mot *découvreur* dans son livre *Le Marquis de la Dèche*, afin que le nom de *découvreur* pût m'être attribué. Comme aucun autre littérateur ne croyait utile d'employer ce mot, je me décidai, en 1967, à écrire au Secrétaire perpétuel de l'Académie des Lettres. Un secrétaire me répondit dans les semaines qui suivirent et m'informa qu'il allait faire diligence.

Ses nombreuses activités ne lui permirent vraisemblablement pas de donner une suite favorable à ma demande.

Las d'attendre, je me permis de reprendre mes démarches auprès de cette docte assemblée en 1975. Une réponse me fut adressée assez rapidement, m'informant que l'Académie des Sciences allait être contactée pour lui permettre de formuler une opinion sur la question.

Depuis ses débuts, le *Petit dictionnaire Larousse* n'avait jamais fait figurer le mot *découvreur* dans ses diverses éditions. Or, en décembre 1978, j'appris - non par l'Académie Française, mais par des joueurs de scrabble - que *découvreur* figurait dans la dernière édition du *Petit Larousse*. Le mot *découvreur* était enfin français !

Le cardiologue qui torpilla le D.N.R. ne faisait, lui, aucune différence entre l'invention, la découverte et le néant.

TROISIEME PARTIE LES GRANDS COMBATS

- 1 -

CHOLESTEROL ET HYPERTENSION

Je vis un jour dans les médias une publicité tapageuse pour faire baisser le cholestérol dans le sang. Je pensai aussitôt à étudier l'action du D.N.R. dans ce domaine.

Les moyens à la mode pour le traitement étaient essentiellement des injections d'eau minérale provenant de sources situées dans l'Hexagone. Comme ces eaux avaient des teneurs en sels minéraux très faibles, la publicité faisait remarquer qu'il s'agissait d'eaux très pures. Scientifiquement, ces eaux minérales qui ne renferment pratiquement pas de sels minéraux sont appelées des eaux " naturelles ". Parmi les quelques dizaines de milliers de personnes qui avaient dès cette époque utilisé le D.N.R., beaucoup de patients réclamaient " l'eau ", en parlant du D.N.R. Cette terminologie simplifiée me plaisait beaucoup.

Plus tard, un vétérinaire utilisateur du D.N.R., le docteur Richard, qui ne tenait vraisemblablement pas à surcharger la mémoire des propriétaires des bêtes malades, l'appelait " *la solution des sels minéraux* ". Les éleveurs étaient satisfaits à plus de 90 %.

J'essayai donc de faire baisser le taux du cholestérol dans le sang par application locale du D.N.R. J'expérimentais en faisant varier chaque fois un paramètre pour obtenir les résultats les meilleurs. Je faisais tamponner les avant-bras deux à trois fois par jour. Comme le D.N.R. traverse facilement la peau, ceci était équivalent à une piqûre intraveineuse.

Le taux de cholestérol avait tendance à baisser, mais ce n'était pas l'idéal. Aussi, un jour, je fis appliquer des compresses de D.N.R. au niveau du foie.

Nos espérances furent dépassées : la teneur en cholestérol passait de 3,5 à 2 grammes par litre en un mois. Je craignais une erreur d'analyse, aussi je fis tester cette technique sur une centaine de cas. Les résultats furent reproductibles : la méthode était au point. Je l'ai indiquée à de nombreux médecins. La seule solution qui s'impose expérimentalement est l'emploi méthodique du D.N.R. par application de compresses ou par ionocinèse sur le foie.

Des patients angoissés n'ont pas hésité à utiliser le D.N.R. Ils ont pu ainsi se libérer d'un régime alimentaire aussi astreignant que stupide et inefficace. Ce n'est pas en mourant de faim que leurs organes déficients auraient été régénérés !

Au lieu d'utiliser des médicaments de synthèse à préfixe *anti* (comme les antibiotiques, les antihistaminiques ou autres), il n'est pas philosophiquement stupide de faire appel à des substances comme les composés organosiliciés qui existent dans les organismes vivants depuis un milliard d'années. Ces composés peuvent au moins aspirer à combler des carences responsables de certains fléaux.

L'un de ceux-ci était l'hypertension. J'avais moi-même utilisé le D.N.R. contre cette affection, mais les résultats étaient difficilement reproductibles. Un ami de mon défunt père, retraité patient et bricoleur, avait construit un petit appareil à ionisation avec des piles de poche. En regardant la télévision, il ionisait le D.N.R. en mettant les deux électrodes au niveau des coudes. Sa tension, qui atteignait couramment 24/10, était tombée à 16/8 et les effets bénéfiques s'étaient prolongés pendant de nombreuses semaines.

A mon insu il devait toutefois prendre un médicament qui seul n'avait aucune action sur son hypertension, mais associé au D.N.R. donnait des résultats favorables. En effet, mes premiers essais avec le D.N.R. seul avaient été un échec. Mais quand j'associé le chlorure de magnésium à celui-ci par application de compresses sur les poignets et les coudes, les résultats furent miraculeux.

Mais toutes les fois que les praticiens constataient que la tension de leurs malades passait brutalement de 23 à 15 grâce au D.N.R. (utilisé à leur insu), ils tenaient toujours les mêmes propos : " *Mon appareil de prise de tension est hors d'usage !* " Lorsque c'était un spécialiste qui écrivait à un généraliste pour lui dire que

l'électrocardiogramme de son patient, très perturbé depuis deux ans, était redevenu normal, il exposait ces faits expérimentaux en les faisant précéder du mot *paradoxalement* ou de la locution *contre toute attente*.

Une des illustrations les plus pittoresques et affligeantes tout à la fois fut le cas d'un ecclésiastique de la région de Bordeaux. Son tension artérielle avait un maximum voisin de 27, malgré les thérapeutiques classiques administrées par le spécialiste. Il était également suivi régulièrement tous les deux ou trois jours par son généraliste qui mesurait sa tension artérielle avec application. L'état de l'ecclésiastique ne faisait que s'aggraver et ses défaillances étaient fréquentes au cours des offices religieux.

Le spécialiste, voyant que l'état de son patient ne s'améliorait pas, eut un trait de génie et fit dire à l'ecclésiastique par le généraliste : " *Vous qui êtes en bonnes relations avec l'au-delà, faites des prières ferventes à qui de droit pour aborder l'Eternité en toute sérénité !* "

J'eus vent de ces sinistres gamineries. Je suggérai à l'ecclésiastique d'utiliser ma thérapeutique en tamponnant ses poignets et ses coudes avec le D.N.R. Il le fit et trois jours plus tard le médecin qui mesurait sa tension trouva 16/8.

- " *Mon appareil est cassé, dit le praticien, je repasserai demain ou après-demain reprendre votre tension !* "

Plus de six ans ont passé ; l'ecclésiastique assure maintenant son sacerdoce dans des conditions satisfaisantes. Ne voulant pas se fâcher avec ses médecins, il ne m'a jamais remercié, mais il ne prend plus de bêta-bloquants depuis cette époque et sa tension artérielle est toujours 15/8.

- 2 -

LES VIRUS

Avec Jacques Janet, nous avons pensé dès 1960 à utiliser le D.N.R. pour lutter contre les virus.

L'occasion nous fut fournie en 1962 de lutter contre une épidémie de myxomatose. J'avais observé que le D.N.R. seul n'obtenait aucun résultat. J'appris qu'à Toulonne, en bordure de la nationale Bordeaux-Langon, un élevage artisanal de lapins était en train de disparaître.

Avec la collaboration efficace des propriétaires, nous pûmes avoir la preuve de l'action curative de l'association D.N.R. avec pénicilline G sur cette maladie à virus. Nous avons expérimenté sur une douzaine de lapins malades, jeunes et vieux. Nous avons assisté, émerveillés et ravis, à la guérison spectaculaire de ces lapins condamnés par les thérapeutiques connues à cette époque.

Il faut préciser que vingt ans après, les autres traitements connus sont toujours aussi inefficaces. Pendant vingt ans, l'utilisation des dérivés organosiliciés dans la lutte contre les virus a été volontairement ignorée par les vétérinaires (sauf un) et par les médecins, et ce de la manière la plus inique que l'on puisse imaginer.

Après cette première expérimentation, nous avons essayé d'étendre notre lutte contre les virus.

En 1965, j'observai que chez le chien la maladie de Carré était rapidement terrassée par le D.N.R. Dès que les animaux malades avaient le train arrière paralysé, nous tamponnions leur poitrail et leurs pattes et nous constatons que dans la majeure partie des cas, ils étaient guéris en une semaine environ.

Si pour la myxomatose le D.N.R. seul ne donnait pas de résultat favorable, par contre il en donnait pour la maladie de Carré. Rappelons que la pénicilline G seule n'a jamais donné aucun résultat contre les maladies à virus. Mais l'association des deux substances donne des résultats inespérés et imprévisibles contre ce type de maladies.

En 1979, j'eus la chance de rencontrer le docteur R. Richard. Ce vétérinaire avait fait appel à l'homéopathie pendant toute sa carrière, ce qui donne une indication sur son ouverture d'esprit. Il me proposa spontanément de commencer l'expérimentation et s'attaqua à quelques cas d'entérocrites hémorragiques chez le chien avec le D.N.R. seul. Les premiers résultats ne furent pas favorables. Il modifia le protocole expérimental et associa la pénicilline G au D.N.R., comme pour le traitement de la myxomatose chez le lapin. Les résultats furent systématiques : en quelques semaines, il guérit ainsi plus de deux cents chiens sur les deux cent vingt traités.

- 32 -

Au cours de la même année, en France, deux millions de chiens moururent de cette même maladie à virus malgré les soins intenses, mais dépourvus d'efficacité, prodigués avec les médicaments connus à cette époque. Quelques années plus tard, les thérapeutiques antivirales ne furent guère plus efficaces pour traiter les patients frappés par le SIDA.

L'application du D.N.R. seul ou associé à d'autres composés sur les chiens, les chats, les vaches donna également des résultats favorables dans beaucoup de cas souvent difficiles. Ces succès apportèrent la meilleure des récompenses au docteur Richard, passionné de la recherche, homme de science et découvreur méritant.

Depuis vingt ans, refoulé par tous les services hospitaliers et presque tous les allopathes, je finissais par être sur le point de douter de ce que j'avais trouvé.

Certains diront que je n'avais pas la manière. Diogène avait pris une lanterne pour chercher un homme. Qu'aurais-je dû faire au siècle de l'électronique ?

Beaucoup plus tard, en 1976, je m'aperçus que l'hépatite à virus pouvait être traitée de manière efficace et rapide, en appliquant une simple compresse de D.N.R. sur le foie du malade pendant quelques jours.

L'état clinique d'un grand nombre de malades s'améliorait rapidement et les preuves objectives (le dosage des transaminases en particulier) le confirmait. Nous n'obtenions que 15 % d'échecs.

Il existait à ce moment-là deux types d'hépatites à virus connues : l'hépatite de type A, la plus courante, l'autre l'hépatite de type B, la plus dangereuse. Depuis, on a découvert une hépatite de type C.

Pour le type A, nous observions que les valeurs des transaminases passait de 1500 U.I. (Unités Internationales) à 100 U.I. en six jours ; pour les hépatites de type B, les transaminases passaient systématiquement de 3500 à 1000 U.I. en deux jours. Puis les valeurs redevenaient progressivement normales. Il faut préciser que le seul traitement pour les deux types d'hépatites consistait en l'application de D.N.R. sur le foie du patient.

Une illustration amusante fut donnée lors du traitement d'un ami, professeur de physique à la faculté des sciences de Bordeaux, atteint d'une hépatite à virus sévère de type A. Ne connaissant pas les propriétés du D.N.R. pour cette maladie, il ne l'utilisa que quinze jours après que ses urines eussent pris une couleur cognac.

Il appliqua le produit avec scrupule et constitua un dossier avec ses diverses analyses, dont celles concernant le dosage des transaminases. Lorsque deux mois après il demanda une prise en charge par le Sécurité sociale pour faire une cure à Vichy, il dut passer une visite médicale devant un médecin agréé. Ce dernier procéda à l'examen clinique de mon ami qui affirmait avoir eu une hépatite A deux mois auparavant. Le médecin éclata de rire et lui reprocha de vouloir alourdir le budget de la Sécurité sociale en allant se promener à Vichy.

En effet, lorsqu'un individu a été victime d'une hépatite, les deux tiers de son foie deviennent constitués de tissus fibreux. La régénérescence du foie est longue et le régime alimentaire sévère pendant de longs mois. Il est évidemment recommandé de ne pas avoir deux hépatites virales en une même année. L'hépatite à virus est un cas de réforme à l'armée.

Quelques temps après, le collaborateur d'un professeur de biologie de la faculté des sciences de Bordeaux, atteint d'une hépatite B, avait été hospitalisé. Il avait été isolé pour éviter toute contamination. On lui faisait des analyses fréquentes, mais il ne bénéficiait d'aucun traitement (et pour cause).

N'ayant pas de parents en France, ses amis furent informés qu'une issue fatale n'était pas à exclure et qu'on s'inquiétait de savoir où le corps de notre ami devait être dirigé. Cette démarche n'avait, hélas, rien d'anormal, car beaucoup de malades de ce service l'avaient quitté pour l'éternité.

Rapidement alertés, les collègues du chercheur en biologie firent appliquer une compresse de D.N.R. sur son foie, une dizaine d'heures par jour. Pour éviter toute difficulté avec le personnel hospitalier, il fut convenu de dire qu'il s'agissait d'une eau magnétisée ! C'est une mesure que nous avons l'habitude de prendre. En effet, quelquefois nous disions qu'il s'agissait d'eau bénite, mais nous tombâmes sur du personnel anticlérical qui s'insurgea.

Au bout de quarante-huit heures, le malade était sauvé. La valeur des transaminases était passée de 3500 U.I. à 1000 U.I. Progressivement, les valeurs redevinrent normales. Cet ancien malade est aujourd'hui fier d'avoir été le premier utilisateur du D.N.R. pour la guérison de l'hépatite C.

Quant au chef de service, interrogé sur l'évolution inattendue de la maladie, il dit à plusieurs reprises, sans crainte apparente de mourir de ridicule : " *Il s'agit d'une guérison spontanée d'hépatite à virus de type B.* "

Depuis ces premiers succès, nous avons observé que l'addition d'hyposulfite de sodium au D.N.R. permettait de terrasser les hépatites à virus aussi bien A que B en des délais plus courts encore.

Un autre type de virus contre lequel je luttai fut la kératite à virus. Je commençai dans ma propre famille. Un jour de décembre, en effet, ma mère souffrit des yeux. Elle alla voir, près de Barsac, un ophtalmologue qui, sans ménagement, lui annonça qu'elle avait une kératite à virus, autrement dit un herpès à l'oeil. Ce spécialiste intelligent prescrivit un antibiotique contre les surinfections.

Au bout de deux jours, ma mère s'aperçut qu'un oedème se formait à cause d'une allergie à cet antibiotique de précaution. Par téléphone, elle fit part au spécialiste de ce fait nouveau. Il se contenta de dire que ce n'était rien et qu'il fallait continuer et même doubler le nombre de gouttes.

Un ami du bassin d'Arcachon, Loïc Le Ribault, me conseilla d'ajouter au D.N.R. de l'hyposulfite de sodium ¹¹. Il savait que les touristes gourmands, allergiques à des substances alimentaires ou pharmaceutiques, étaient sujets à des chocs anaphylactiques violents en mangeant des crustacés. Il savait également que l'administration d'hyposulfite de magnésium ou de sodium constituait une thérapeutique efficace. Sur ses conseils, je fis donc prendre à ma mère des bains d'yeux d'une solution constituée d'un flacon d'*Optrex* avec deux cuillères à soupe de D.N.R. à une concentration de un pour mille. Dans l'oeillère, j'ajoutai quelques grains d'hyposulfite de sodium, appelé également thiosulfate de sodium ¹².

Je fus amené à vérifier qu'avec cette thérapeutique, les kératites à virus étaient guéries entre douze et trente-six heures.

Mon amie Sylvie Carillo me signale qu'ayant guéri plusieurs kératites à virus, il lui est arrivé de laisser tomber quelques gouttes du mélange sur des boutons d'herpès qu'une patiente avait sur sa lèvre supérieure. Et l'herpès a disparu.

Par expériences innombrables, nous avons constaté que l'herpès labial, l'herpès oculaire et l'herpès génital étaient terrassés en quelques heures. Les psoriasis vieux de vingt-cinq ans étaient guéris en moins d'une semaine, ainsi que les aphtes de la bouche.

De nombreuses autres affections virales, telles que la grippe ou les oreillons, très fréquentes chez l'enfant et l'adulte, étaient également vaincues. Jusqu'à ce jour, les possibilités médicales employées étaient risibles : rester au lit, pour éviter les complications.

Une autre affection virale mériterait d'être traitée par le D.N.V. : c'est le SIDA. Bien que moins facilement transmissible que la peste, il commence à susciter une frayeur aussi grande que celle provoquée par cette épidémie au Moyen-Âge ¹³.

Avec Loïc Le Ribault, nous oeuvrons à libérer l'humanité de la hantise du SIDA, et pas simplement comme quelques théoriciens actuels à promettre un vaccin dans les vingt ans qui viennent.

11 En 1983 (ND LLR)

12 Dans le témoignage manuscrit qu'il a rédigé à mon intention sur la naissance du D.N.V., Norbert Duffaut précise : "(...) *Monsieur Loïc Le Ribault, qui assista par hasard au retour de ma mère, manifesta un geste humanitaire (comportement inconnu de l'ophtalmologue). Comme elle prenait des bains d'yeux de DNR + Optrex biquotidiens qui étaient sans le moindre effet positif sur la destruction du virus, il conseilla d'ajouter quelques grains d'hyposulfite de sodium. (...) Le lendemain, la rougeur de l'oeil avait disparu. Un autre ophtalmologue moins rustre et plus humain, consulté quarante-huit heures après l'incident rapporté ci-dessus, constata que la kératite à virus avait été guérie. C'est ainsi que grâce à l'association de deux dérivés DNR et hyposulfite de sodium (...) la première victoire rapide et sans récurrence sur les virus fut observée (...).*" (ND LLR)

13 En 1987, nous avons informé Jacques Valade, à l'époque ministre de la Recherche, que le D.N.V. pouvait représenter un espoir dans le traitement du SIDA, et qu'il était nécessaire de le tester immédiatement en ce domaine. Un constat expliquant le mode opératoire avait été établi devant huissier le 1er juillet 1987 (référence MBL/MB) (ND LLR)

Nous ne savons pas encore si plus tard les noms de Loïc Le Ribault et de Norbert Duffaut seront cités avec autant de déférence que ceux de Louis Pasteur et de Fleming. Pour notre part, nous n'y voyons aucun obstacle, puisque notre découverte est équivalente à celle de nos illustres prédécesseurs¹⁴.

- 3 -

LA CATARACTE

Dès le début de mes travaux sur le D.N.R., j'avais été amené à l'utiliser en ophtalmologie. Jacques Janet, qui connaissait bien la technique utilisée par le docteur Morizot pour soigner toutes les affections des yeux par ionocinèse, pensa y associer le D.N.R. Il confia l'expérimentation à un ophtalmologue qu'il croyait un ami et un chercheur. Ce dernier l'essaya avec succès sur sa propre soeur qui avait des hémorragies rétinienne et ne relevait plus des thérapeutiques classiques.

Le susdit ophtalmologue, qui venait d'achever ses études, déclara qu'il fallait attendre son installation et que l'on verrait alors ce qu'il savait faire.

Mais à ce moment-là, il eut des altercations avec ses collègues sur la technique de l'ionocinèse, technique considérée comme peu orthodoxe. Ajoutons qu'à cette époque le D.N.R. n'était pas encore commercialisé. Le fait est qu'il ne donna aucune suite à sa promesse et que nos relations se relâchèrent petit à petit.

Le laboratoire bordelais qui devait commercialiser le D.N.R. en ophtalmologie lui avait demandé de procéder à l'étude de ce médicament sur la cataracte du lapin. Après quelques essais malheureux, il se récusait sans gloire. Il faut dire que la manipulation était délicate. Mais un jeune agrégé bordelais mena l'expérimentation avec talent, voire avec brio. Il permit au laboratoire pharmaceutique de constituer un dossier valable et d'obtenir un visa ministériel pour la commercialisation du D.N.R. en pharmacie.

Finalement, la vente fut assurée par un laboratoire étranger à Bordeaux, spécialisé en ophtalmologie. J'avais eu l'occasion de constater, dans le cas d'une cataracte, que l'acuité visuelle passait de 4 à 7 en moins de deux mois chez les malades, à condition de prendre un à deux bains d'oeil de une minute chaque jour, et d'ajouter quelques additifs banaux au D.N.R.

La simple instillation ne donne que des résultats négligeables, voire ridicules à côté de ceux obtenus avec des bains d'yeux. J'avais attiré l'attention du laboratoire pharmaceutique sur ce fait primordial. Mais, au nom de la routine triomphante, il s'empressa de demander un visa pour appliquer le D.N.R. par administration de gouttes dans les yeux.

Il est vrai qu'un dicton ophtalmologique veut que les bains d'yeux sont considérés comme devant provoquer des macérations regrettables.

Il semble qu'il s'agisse là d'une simple tradition orale, puisque personne n'a de preuve expérimentale de ce phénomène, faute d'avoir essayé notre façon d'opérer. De plus, les dizaines de milliers de patients qui achètent chaque jour une spécialité comme *Optrex* n'y trouvent que bienfaits et avantages, sans observer de macérations. Mais jamais aucun spécialiste en ophtalmologie n'a prescrit l'utilisation d'*Optrex* avec une ocellière.

Je dois préciser que par un jeu subtil de vente globale de brevets en cascade, je ne suis intéressé en aucune manière au nombre de flacons de D.N.R. vendus.

En quelques mois, on arriva à quatre cent mille flacons vendus mensuellement. Il est certain que même employé en faisant fi des données expérimentales élémentaires, ce médicament donne des résultats bien supérieurs à son concurrent, l'iodure de potassium, ce qui n'est pas, hélas, une référence.

14 Il est hélas désormais prouvé que, toute sa vie, Louis Pasteur (1822-1895) se contenta de piller les travaux d'authentiques découvreurs de son époque, et en particulier ceux d'Antoine Béchamp (1816-1908). Pour cela, Pasteur utilisa les procédés les plus ignobles. A l'époque où Norbert Duffaut écrivait ces lignes, dans lesquelles il me fait beaucoup d'honneur, il ne connaissait à l'évidence que la version officielle des prétendues découvertes de Pasteur. Je n'ai moi-même découvert la vérité, avec stupéfaction, qu'en 1997 ! Pour en savoir plus sur le "scandale Pasteur", lire notamment *Savants maudits, chercheurs exclus* (par Pierre Lance, Presses de Valmy, 2001) (ND LLR)

Je me permis d'écrire au directeur du laboratoire pour attirer son attention sur le fait qu'il y avait intérêt à utiliser le produit silicié par bains d'yeux. De plus, je précisais que l'addition d'hyposulfite de sodium permettait de guérir en douze heures l'herpès de l'oeil, les allergies et les conjonctivites.

Il me répondit au bout d'un mois et demi qu'il connaissait mes qualités de savant, qu'il pensait à l'élaboration de nouvelles spécialités et qu'il me tiendrait au courant ultérieurement de la suite donnée à la question.

Le temps passa. Je lui écrivis une nouvelle fois. En termes choisis, il me fit comprendre qu'il était assez grand pour juger de la situation, et que ce que je disais sur le plan pratique et expérimental, il n'en avait que faire.

Avec concision, mais en termes forts, je répondis à ce rénégat des sciences expérimentales que, malgré le succès commercial, il avait tort de se désintéresser aussi ostensiblement de la souffrance humaine.

Je ne reçus jamais de réponse et les gens atteints de cataracte continuèrent à être éborgnés par millions. Les kératites à virus continuèrent à faire des ravages, les conjonctivites allergiques continuèrent à sévir.

Heureusement que des centaines de personnes ont pu observer dans près de 95 % des cas que, par de simples bains d'yeux ¹⁵ deux fois par jour (une minute à chaque fois), l'acuité visuelle augmentait de 2/10 dans le premier mois.

En général, l'acuité visuelle passe de 4 à 7 en deux mois. Nous avons également traité avec succès des patients qui, au début du traitement, avaient une acuité visuelle voisine de zéro.

Il faut préciser que le traitement médical de la cataracte présente beaucoup d'avantages sur le traitement chirurgical : indépendamment du fait d'éviter une opération, le traitement médical permet à l'oeil de pouvoir toujours accommoder. C'est en effet chez les opérés de la cataracte qui ne peuvent plus accommoder que l'on observe beaucoup de chutes qui entraînent la majeure partie des fractures du fémur. Dans ce domaine médical, comme dans beaucoup d'autres, le D.N.R. procure de nombreux avantages aux patients qui veulent l'utiliser.

En 1961, je cherchais encore les domaines où le D.N.R. pourrait avoir des applications. J'ignorais pratiquement tout de la médecine et des possibilités limitées de la plupart des thérapeutiques.

Je savais qu'il fallait rendre hommage à la pénicilline et aux antibiotiques qui luttèrent efficacement contre les maladies infectieuses, ainsi qu'à l'aspirine qui était un excellent analgésique. Je n'ignorais pas non plus que la digitaline rendait d'immenses services en cardiologie.

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'ai appris, soit en fréquentant les hôpitaux, soit en lisant les journaux, que dans beaucoup de domaines les possibilités des thérapeutiques sont limitées.

De par notre condition humaine, la mort est inéluctable.

La souffrance, elle, peut fréquemment être évitée.

La mort prématurée peut, dans beaucoup de cas, être également évitée.

Il est curieux de constater que les milieux médicaux crient au triomphe et publient des bulletins de victoire pendant des semaines entières, à raison d'une ou deux fois par jour, lorsqu'ils soignent certains chefs d'Etat. Nous avons tous à l'esprit les moments pénibles que les auditeurs et les téléspectateurs ont vécu au cours des dernières années, lors de l'agonie du général Franco, du président Boumédiène ou du maréchal Tito.

Il est étrange de voir la publicité tapageuse déployée par les médias et les chercheurs pour glorifier les immenses possibilités de la science : maintenir grabataires, voire moribonds, des personnages politiques célèbres, et ce de manière toujours irréversible.

Les moyens de survie utilisés sont toujours sophistiqués et onéreux. Comme ils ne sont pas physiologiques, leurs possibilités sont forcément limitées.

L'homéopathie et le D.N.R., beaucoup moins prétentieux par leurs aspirations, essayent tout simplement de faire fonctionner les organismes suivant le processus imaginé par le Créateur.

Un des plus grands succès observé par Jacques Janet fut l'amélioration d'une personne qui souffrait de l'estomac et était atteinte d'une hernie diaphragmatique. Quelques séances d'ionocinèse au D.N.R. avaient suffi à

¹⁵ Avec une solution composée d'un flacon d'*Optrex*, trente millilitres de D.N.R., un gramme de chlorure de magnésium, cinq grains de *Ledum Palustre* 5 CH (précision technique de N. Duffaut)

faire disparaître les troubles de la malade. L'effet fut durable. Quelques séances au bout de deux mois avaient consolidé les résultats.

Beaucoup de gens atteints de hernies diaphragmatiques furent particulièrement heureux de faire appel à cette thérapeutique.

Devant de tels succès, je désirais personnellement vérifier si le D.N.R., qui avait la possibilité de traverser aisément la peau, ne pourrait pas être administré par de simples compresses. Je fus surpris, tout d'abord, de constater que, par application sur l'abdomen de compresses de D.N.R. additionné de chlorure de magnésium à 1 %, la colite dont je souffrais depuis quelques années disparut rapidement.

Dans l'allégresse, je fis profiter de cette découverte de nombreuses personnes de mon entourage. Leur reconnaissance fut grande, car les thérapeutiques prescrites par les plus grands spécialistes, dans certains cas depuis dix ou vingt ans, ne leur occasionnaient que déceptions et souffrances. Les résultats favorables avec l'usage du D.N.R. sont de l'ordre de 90 %.

Je m'aperçus également que ce même traitement pouvait faire disparaître les ballonnements post-prandiaux. Beaucoup de personnes, démoralisées à l'idée d'avoir l'impression de doubler de volume après chaque repas, purent donc en profiter.

Je reçus également de sincères félicitations et des remerciements durables d'un élément féminin du laboratoire. Sans être une épicurienne, elle appréciait à leurs justes mesures les qualités organoleptiques des vins de la région de Sauternes et les alcools de qualité.

Certaines déficiences hépatiques et vésiculaires lui réservaient des réveils pénibles le lendemain de libations pas forcément abondantes. Quelques applications locales de D.N.R. permirent de surpasser de manière inespérée les effets thérapeutiques conjugués du *Sorbitol* et de la *Vanillone*, même pris à haute dose.

Des légions de petits hépatiques qui se réveillaient la bouche amère et l'haleine fétide furent guéris de ces petits malaises grâce au D.N.R.

Le D.N.R. a fait également merveille dans d'innombrables cas, après les libations trop abondantes qui conduisent aux " cuites ". Des compresses de D.N.R. appliquées de manière circonstancielle au niveau du foie permirent à des centaines de personnes couchées très tard après avoir dépassé le stade anodin de la chaleur communicative des banquets, de se réveiller sans éprouver la sensation très désagréable d'avoir mal aux cheveux.

Mais il existe une affection du foie beaucoup plus grave : la cirrhose. Habitant la région de Sauternes, j'étais habitué à côtoyer beaucoup de ces cas.

Quelques-uns, sans être ivres tous les soirs, avaient tendance à consommer voire à abuser de ces vins délicieux qui ne sont pas simplement des mélanges hydro-alcooliques plus ou moins édulcorés. En plus de la juste harmonie entre l'alcool et la liqueur, il ya le bouquet.

De même que " *la culture est ce qui reste quand on a tout oublié* ", de même le bouquet, le retour d'un vin de Sauternes est ce qui reste quand on a tout dégusté.

Beaucoup de ces personnes observaient, au bout de plusieurs années, des troubles certains et les médecins consultés diagnostiquaient une cirrhose du foie.

L'une des analyses pratiquées sur ces malades est la teneur en cholestérol. Les malades que je côtoyais avaient en général 0,8 grammes de cholestérol (la teneur normale est de 2 grammes par litre environ). Lorsqu'elles mettaient du D.N.R. en compresse sur le foie huit à douze heures par jour, ils observaient en général, au bout d'un à deux mois que la teneur en cholestérol de leur sang était entre 1,6 et 1,8 gramme au litre. Ceux qui étaient guéris étaient en général reconnaissants.

Les médecins n'avaient pas du tout la même attitude. L'un d'eux se bornait à faire pratiquer des analyses tous les quinze jours. Quand le malade disparaissait, il disait à la famille : " *C'était grave ; je vous l'avais bien dit !* " Quand, grâce au D.N.R., le malade guérissait, il déclarait : " *Arrêtez les analyses. C'est encore un cas de guérison spontanée de la cirrhose, comme j'en ai déjà observé !* "

Avec le D.N.R., j'ai peut-être permis à beaucoup d'anciens cirrhotiques de reprendre leurs libations coupables.

Mais à leur adresse, dès le quatrième siècle Ausone disait déjà : " *On n'est jamais si bien cuit que par un bon cru*".

- 4 -

GYNECOLOGIE ET PODOLOGIE

Depuis de nombreuses années, je rencontrais à intervalles réguliers un gynécologue enthousiaste s'intéressant à la recherche et à la santé de ses patientes, le docteur Lévrier.

Ce fut monsieur P. Créach, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux qui me le fit connaître. Le professeur Créach est un érudit, une véritable encyclopédie des connaissances de son temps, tant dans sa discipline, la nutrition, que dans de très nombreux autres domaines. Dès que je lui parlai du D.N.R. et de ses premières applications en cardiologie, il s'empessa de faire profiter ses parents et ses voisins de ma découverte. Il l'utilisa ensuite dans beaucoup d'autres domaines à mesure que nous trouvions de nouvelles applications (rhumatismes, sinusites, lithiases biliaires, etc.).

Cet esprit curieux s'intéressa aux aspects biologiques du processus d'action du D.N.R. Il fit même rayonner ce produit dans les milieux scientifiques nationaux. Il trouva autant d'obstacles que les chimistes de Toulouse, Montpellier, Lyon et Marseille qui essayèrent de faire expérimenter le D.N.R. dans les hôpitaux de leurs villes universitaires respectives.

Néanmoins, il réussit à intéresser le docteur Lévrier qui trouva en gynécologie une application inattendue : le traitement des mastoses. Beaucoup de femmes - la moitié au moins d'après les statistiques - sont sujettes aux mastoses qui sont en général des grosseurs sur les seins et autour de ceux-ci. Dues à un dérèglement hormonal, elles résistent aux traitements classiques, même ceux à base d'hormones, dangereux de surcroît.

Psychologiquement, les femmes sont très affectées, car elles sont hantées par le spectre du cancer. La seule parade psychologique, puisque l'opération n'est pratiquement pas à envisager, est de leur faire subir des thermographies et des mammographies. Après des examens longs, onéreux et ennuyeux, les compte rendus sont : *ça va, puisque les mastoses n'ont pas évolué!* ou : *ça ne va pas, ça flambe !* Mais point de traitement, point de thérapeutique. Nous constatâmes que de simples applications locales permettaient de faire disparaître totalement les chapelets de mastoses en deux à six mois de traitement. Il ne s'agissait pas d'une stabilisation, mais bien d'une disparition totale de cette affection. Chacun de notre côté, nous l'avions vérifié sur un millier de cas. J'ai été très heureux dans ce domaine d'avoir pu libérer des centaines de femmes d'une hantise permanente. Elles ont vu leur vie transformée et m'ont assuré de leur reconnaissance éternelle.

Nous eûmes matière à communications dans des congrès et des revues internationaux. Nous eûmes également la possibilité d'aller apporter la bonne nouvelle aux Etats-Unis, sans grand écho, hélas.

Toutefois, malgré toutes ces informations sur le traitement des mastoses par le D.N.R. tant en France qu'à l'étranger, j'ai l'impression qu'en dehors des deux mille femmes que nous avons guéries, un milliards d'autres ont besoin d'être " déénérisées " !

Ce n'est pas seulement dans les grandes maladies que le D.N.R. a été utile, mais aussi dans les affections considérées comme bénignes et cependant très gênantes.

Je passe sous silence les demandes fantaisistes de certains malades, mais une des questions fréquentes formulées par les patients et les patientes était : " *Le D.N.R. peut-il guérir les cors aux pieds ?* "

Je guérissais très aisément les verrues placées à tous les niveaux du corps. Quelques applications locales suffisaient à éliminer ces verrues qui avaient résisté à tous les traitements aussi bien classiques que folkloriques, mais contre les cors aux pieds mes recherches furent vaines et décevantes pendant vingt ans.

Or, en 1979, une malade qui utilisait un mélange de D.N.R. et de *théobromine* (qui possède quelques vagues propriétés tonocardiaques) eut la bonne surprise de constater que les cors aux pieds dont elle souffrait affreusement depuis de nombreuses années, ne lui faisaient plus mal. Elle avait eu le trait de génie de mettre sur les cors des compresses imbibées de ce mélange et recouvertes d'une feuille de plastique.

- 38 -

Je la revis un mois après. Elle était rayonnante et épanouie. Selon ses dires, en moins d'une semaine, les cors aux pieds avaient disparu comme dans un rêve.

Il faut rappeler que le D.N.R. seul ne donne pas de bons résultats dans ce domaine. Je suis donc ravi de savoir que cet évènement fortuit ait eu d'aussi heureuses conséquences.

Fleming, qui avait découvert la pénicilline "par hasard", reçut des mains du jury de Stockholm le *prix Nobel*. Les savants récompensèrent son observation géniale. Il faut rappeler que ce même Fleming avait été le premier à mettre en évidence le lysozyme ¹⁶ et ses propriétés prometteuses. Cet éminent savant était donc coutumier des grandes découvertes. Le hasard, régi par des lois bien définies par les mathématiques, "favorise" donc systématiquement "toujours les mêmes". Les découvertes sont d'autant plus géniales qu'elles sont simples.

Un jour que je proposais à une jeune fille du D.N.R. pour la soigner d'une affection quelconque, elle me dit souffrir affreusement de cors aux pieds. Elle me supplia pour que je la guérisse de cette infirmité. Elle habitait le Lot-et-Garonne et je n'avais pas de *théobromine* sur moi. Devant sa foi inébranlable en moi et en le D.N.R., je ne pensai même pas à lui dire d'acheter de la *théobromine* chez le pharmacien. Je lui conseillai simplement d'ajouter au D.N.R. du café, qui renferme de la caféine, substance voisine de la *théobromine*. C'est ainsi qu'elle fut guérie.

Par la suite, même pour les touristes en villégiature, je conseillai le *Nescafé* à la place du café. Les résultats furent aussi rapides et spectaculaires.

- 5 -

PHTYSIOLOGIE BRONCHITE CHRONIQUE

Nos premiers essais effectués dès 1960 avec Jacques Janet montraient de manière lumineuse l'action bénéfique du D.N.R. pour le traitement du cancer du poumon.

La comparaison des radiographies pulmonaires des malades prises en début de traitement puis un mois et demi après application locale de D.N.R. permettait de juger de l'efficacité du traitement.

Comme aucun chef de service de cancérologie ne voulait utiliser le D.N.R., nous pensâmes qu'il y aurait moins de difficultés pour faire utiliser celui-ci pour soigner la tuberculose.

Je pris donc rendez-vous avec Jacques Janet chez un "grand" patron bordelais "spécialiste" des maladies pulmonaires. Il nous reçut, trônant au milieu d'un nombre incalculable de dossiers. Il convint avec nous que beaucoup de travaux restaient encore à faire pour lutter contre la tuberculose. Mais, sa responsabilité étant mise en cause, il nous déclara qu'il ne pouvait entreprendre aucune recherche avec un médicament nouveau, même par application locale. Il nous assura néanmoins de tout son appui moral, disant qu'il ferait tout pour nous aider à expérimenter le D.N.R. Tout ceci sans sourire ni sourciller.

Alors que, pour clôturer ce tour d'horizon sans laisser dans l'ombre le moindre détail, je lui demandai ce qu'il comptait réellement faire pour nous aider, il répondit : "*Je vous fournirai le bacille de Koch, si vous le désirez*".

Nous ne sommes jamais revenus salir le paillason de ce pseudo-Laënnec.

Pendant les trente ans qui suivirent, il tint colloques et congrès pour clamer tous les " progrès " réalisés dans ses services dans la lutte contre la tuberculose et les bronchites. Le ton de ses déclarations à la presse et à la télévision fut toujours celui que nous avons entendu pendant l'entretien que nous avons eu ensemble.

Heureusement, il avait une seconde corde à son arc : la peinture. Faute de pouvoir soulager ses malades, il essayait de se dépasser dans une peinture sans génie.

C'est ainsi que nous n'eûmes pas l'occasion d'observer l'action du D.N.R. sur la tuberculose, ni d'ailleurs sur la lèpre (dont le bacille ressemble à celui de la tuberculose), malgré mes démarches auprès de Raoul Follereau et de quelques autres spécialistes de la question dans les pays intéressés.

¹⁶ Enzyme antibactérienne qui permet la destruction de certaines bactéries (ND LLR)

Au cours des vingt années qui suivirent notre éviction du service de physiologie, j'ai été souvent peiné de voir le même chef de service faire des causeries médicales à la télévision régionale.

Il donnait des conseils à la population. Un de ses thèmes favoris était la lutte contre la bronchite chronique, considérée comme le quatrième fléau international après les maladies cardio-vasculaires, le cancer et les rhumatismes. Aux patients qui redoutaient cette maladie, il tenait les propos suivants : "*Mettez de l'huile goménolée dans votre nez et un cache-col très chaud sur votre poitrine lorsqu'il fait froid et humide. Mieux encore, restez chez vous jusqu'à la mi-printemps ou mieux jusqu'au début de l'été !*"

La bronchite chronique est un fléau pour l'humanité : l'Organisation mondiale de la Santé l'a souvent dit. Aussi, depuis longtemps, avais-je expérimenté le D.N.R. associé à des composés homéopathiques contre cette affection. Un recul de vingt ans permet de juger de l'objectivité de nos observations. Nous avons souvent observé que le D.N.R. permettait, soit de combler une carence (maladies cardio-vasculaires, cancers, rhumatismes, etc.), soit de servir de locomotive en transportant de manière appropriée d'autres produits (hyposulfite de sodium, chlorure de magnésium, pénicilline, etc.).

Dans mon laboratoire, une sympathique chimiste avait contracté une bronchite dès les premiers frimas. Elle toussait fréquemment et commençait à expectorer. Je lui demandai de mettre une compresse sur la poitrine en rentrant chez elle et de tamponner ses bras avec un mélange de D.N.R. et d'*Ecchinacea*.

Elle fit comme je lui avais prescrit et le lendemain arriva rayonnante. Je compris sur-le-champ que la victoire était totale.

Encouragé par ces premiers essais prometteurs, j'allai immédiatement voir un ami que je savais atteint de bronchite chronique ; je ne l'avais pas vu depuis de nombreuses années, mais je savais que cette affection lui rendait la vie très pénible. A plusieurs reprises, j'avais entendu son frère me faire un tableau sombre de sa situation. Une bouteille d'oxygène était déposée en permanence dans la cuisine, prête à être utilisée. Il s'en servait d'ailleurs régulièrement une à deux fois par jour.

Il procédait à des expectorations abondantes et épuisantes à longueur de journée. Je décidai d'appliquer sur la poitrine du patient une compresse de D.N.R. associé à *Ecchinacea* et à *Pulsatilla*¹⁷ pendant huit à douze heures par jour.

Une semaine après, les expectorations avaient pratiquement cessé. Le malade très bien rétabli fit alors une petite dépression nerveuse. J'ai déjà observé cette réaction chez d'autres patients de ce type. Complexé par son ancienne diminution physique, il était hanté par l'idée d'une rechute et l'on n'arrivait pas à le persuader qu'il n'en serait rien.

Le printemps arriva, puis l'été, au cours desquels il n'eut aucune rechute. A la fin de l'automne et pendant l'hiver suivant, il fit simplement une cure d'entretien de la solution précédemment décrite.

Sa vie fut dès lors transformée, et il est toujours heureux.

J'ai étendu ces observations à plusieurs dizaines de personnes atteintes de bronchites chroniques. J'ai remplacé l'*Ecchinacea* par *Antimonium Tartaricum*, dans les mêmes proportions. Les résultats ont été aussi bons.

Les utilisateurs et les homéopathes ont observé la même dépression nerveuse après la disparition des mucosités. J'ai trouvé finalement le moyen de faire disparaître cette dépression nerveuse par une application de compresse de D.N.R. mélangé à de la *Soluritime* (vitamine P), à raison d'un demi-litre de D.N.R. pour une ampoule de 5 cc de *Soluritime*.

Cette victoire sur les bronchites chroniques a été le premier succès obtenu en associant au D.N.R. des substances qui avaient fait leurs preuves en homéopathie, ces substances étant pour la plupart des substances naturelles.

¹⁷ 1 litre de D.N.R. + 1 goutte d'*Ecchinacea* (teinture mère) ou 10 grains d'*Ecchinacea* 5 CH) + 1 goutte de *Pulsatilla* (teinture mère) ou 10 grains de *Pulsatilla* 5CH (précision technique de N. Duffaut)

Quatre lustres après ma première visite, je me rendis de nouveau chez le chef de service dont j'ai parlé plus haut. Il fut encore plus hostile, entouré qu'il était cette fois de disciples aussi opposés que lui à toute expérimentation du D.N.R.

- 6 -

DERMATOLOGIE

Nous avons constaté que les asthmatiques qui tamponnaient leurs avant-bras avec du D.N.V. ¹⁸ deux fois par jour pendant une semaine, puis une fois par semaine et au moment des crises, notaient une nette amélioration de leur état. Nous décidâmes alors d'essayer le même traitement en dermatologie.

Le D.N.R. associé à l'hyposulfite de sodium ou de magnésium s'avéra effectivement bénéfique aussi bien pour traiter les allergies que pour les eczémas. C'était en 1960.

Les épidermes délicats de certains de nos amis furent débarrassés en un tournemain des méfaits de leurs allergies. Aussi essayé-je d'intéresser les services hospitaliers spécialisés en dermatologie. Ce ne furent que refus dédaigneux et réitations d'actes de foi à la gloire de l'*Eau de Dalibourg* et de la cortisone sous toutes ses formes.

En 1978, un dermatologue parisien commença à encombrer les écrans de télévision. Avec dynamisme, il affirmait vouloir tout changer. Je lui proposai immédiatement mes services, pensant que le désir qu'il avait manifesté publiquement pourrait l'entraîner à expérimenter quelques thérapeutiques originales à base de D.N.R. en dermatologie.

J'attendis en vain, pendant un mois, une réponse constructive à mes propositions. Trois ans s'écoulèrent et je ne reçus le moindre accusé de réception.

Cependant, on le voyait toujours sur les petits écrans aux heures de grande écoute. A mon grand énervement, il déclarait vouloir ôter des études médicales la physique, la chimie et les mathématiques, sans pour autant envisager d'abaisser les honoraires de ses futurs diplômés au rabais.

J'ajouterai pour mémoire que les mauvaises langues prétendaient qu'en 1968 son entrée précipitée dans l'enseignement supérieur n'avait pas tous les critères requis par l'orthodoxie.

Partant du principe que la médecine était désarmée devant les affections comme le cancer ou l'eczéma ou l'allergie de la peau, il prétendait que le praticien devait se contenter d'être le consolateur des affligés et de remonter le moral des patients.

Comme j'eus l'occasion de le lui indiquer, Saint Vincent de Paul, avec plus de dignité que lui, avait consolé d'innombrables galériens et affligés divers.

Il dépassa la mesure en écrivant un livre, "*Chercher*", dans lequel le sens du mot était galvaudé. Je lui envoyai une lettre pleine de lyrisme par l'intermédiaire du présentateur de la télévision qui avait commenté son ouvrage. Cette fois, il me répondit pour me dire que j'avais mal interprété ses propos.

C'est le même homme qui prétendait un jour avoir trouvé l'origine du cancer. Une autre fois, il expliquait le malaise du président Carter au cours d'un cross, ou donnait des conseils puérils pour éviter les excès alimentaires du Jour de l'an. Une autre fois, pour attirer l'attention de ses contemporains, il attira dans son service les malades atteints du SIDA. Les soins dispensés n'avaient aucune originalité, mais en évoluant au milieu des nouveaux pestiférés du vingtième siècle, il voulait donner à son service un air moyenâgeux " new look ". En attendant, la dermatologie classique ne sort pas de la cortisone et de l'*Eau de Dalibourg*, tandis qu'avec le D.N.R. les résultats sont satisfaisants. Les patients sont toujours allergiques à autant de substances, les asthmatiques ne peuvent profiter de la vie et les mycoses sont de plus en plus répandues.

Le D.N.R., lui, telle la violette, demeure terré dans l'ombre.

¹⁸ Un verre de D.N.R. et une demi-cuillerée à café d'hyposulfite de sodium (précision technique de N. Duffaut)

Je me souviens également des conditions dans lesquelles j'avais pu faire disparaître le *pityriasis versicolor*¹⁹, champignon cutané qui accable plus d'un milliard d'asiatiques et contre lequel les traitements classiques anciens et actuels donnent toujours des résultats incertains.

Mon ami Jean-Guy Faugère, qui revenait en 1965 de Pnom-Penh passer une année universitaire, avait rapporté de ce beau pays d'excellents souvenirs ainsi qu'un magnifique *pityriasis versicolor* qui couvrait tout son dos. Ce genre de mycose entraîne des démangeaisons désagréables. Dans cette région éloignée, il n'existait pas de traitement médical efficace. Il s'était donc contenté de rapporter un long grattoir qui lui permettait de provoquer des révulsions bienfaisantes.

Il avait acquis une certaine élégance lors de ses séances de grattage, mais les mycoses étaient toujours aussi présentes que gênantes. Il pensa à aller voir le chef de service du service hospitalier de dermatologie, que connaissait bien son père.

Il exposa ses malheurs au spécialiste qui, avec chaleur et enthousiasme, lui déclara sans sourire qu'il connaissait un traitement efficace et que tout serait fini en moins d'un mois.

Mon ami exécuta scrupuleusement le traitement prescrit, et au bout d'un mois la mycose avait très légèrement progressé sur son dos.

Il revint donc voir l'éminent spécialiste qui, après avoir examiné le dos du patient, lui dit sans sourciller :

- *Vous êtes un cas rebelle, continuez deux mois encore !*

- *Mais vous m'aviez dit...*

Le chef de service autoritaire ne lui laissa pas le temps de finir sa phrase et conclut en disant :

- *Faites-moi confiance, j'ai l'habitude !*

Jean-Guy Faugère, qui préparait sa thèse dans notre laboratoire, commença à nous faire part de ses ennuis dorsaux et de son septicisme vis-à-vis des connaissances du Maître qui lui prodiguait des soins aussi peu efficaces.

Pris de compassion pour ce patient délaissé par la médecine de son temps, je lui proposai un traitement. J'avais en effet observé une fois qu'un estivant atteint de mycose après un séjour sur une plage enchanteresse du Midi de la France, avait été guéri en quelques jours après avoir tamponné sa poitrine avec un mélange de D.N.R. et d'exsudat levurien.

Mais, comme disaient les anciens, "*unus testis, nullus testis*"²⁰. Il aurait fallu vérifier sur plusieurs personnes que la thérapeutique était efficace.

Je proposai donc à tout hasard mon mélange à Jean-Guy Faugère. Avec reconnaissance, il accepta.

Mais il était méfiant de nature et préféra, pour avoir des bases sûres de comparaison, ne tamponner que le moitié droite de son dos. L'effet ne tarda pas à se manifester : moins d'une semaine après le début des tamponnements, le *pityriasis versicolor* avait disparu de la partie droite du dos. Sur la côté gauche, la mycose était toujours florissante.

Sans me parler des effets bénéfiques inespérés de mon traitement, il revint consulter le maître.

Bien qu'un peu surpris de voir que seule la partie droite du dos du patient fut en bon état, la spécialiste dit à mon ami :

- *Ah ! Vous voyez que mon traitement a été efficace !*

Jean-Guy Faugère dit alors :

- *Mais ce n'est pas votre thérapeutique qui a été utilisée, c'est celle de monsieur Duffaut...*

Goûtant mal la plaisanterie, le chef de service hospitalier de dermatologie eut des propos exempts de courtoisie.

De ce fait, le patient ne revint jamais importuner l'ami de son père.

La semaine suivante, Jean-Guy Faugère était complètement guéri de son *pityriasis versicolor* et nous avons bien ri pendant les semaines et les années qui suivirent de cette histoire médicale assez amusante.

19 Mycose superficielle très fréquente, caractérisée par des taches couleur chamois. Après exposition du corps au soleil, celles-ci peuvent paraître blanches sur la peau saine brunie. (ND LLLR)

20 " *Un seul essai n'a aucune valeur* " (ND LLLR)

LE SPORT

Dès le début, le D.N.R. a été utilisé par les sportifs. Le coureur qui tordait sa cheville, le joueur de tennis qui souffrait de tennis elbow ou le sportif affecté d'une tendinite faisaient appel à lui. Une simple application locale du produit faisait disparaître la douleur ainsi que sa cause.

Le plus grand succès fut obtenu avec les tendinites. Les responsables médicaux restèrent de marbre, cependant que de nombreux étudiants en éducation physique et sportive, en particulier ceux du *C.R.E.P.S.*, appréciaient les bienfaits du D.N.R. Car la bonne forme physique est indispensable à ce genre d'étudiants, faute de quoi il leur faut renoncer à présenter leur examen.

La plupart du temps, pour une tendinite, le médecin ordonne trois semaines de repos, au bout desquelles le sportif reprend son entraînement... et c'est la rechute, parfois avec aggravation.

Les prescriptions barbares commencent alors : cortisone sous toutes ses formes, telle est la médication. Des complications se produisent souvent, hélas. J'ai en mémoire de nombreux sportifs dont cette drogue avait développé dangereusement un ulcère à l'estomac.

Le purité de l'idéal de ces jeunes m'enthousiasmait toutes les fois qu'ils avaient recours à moi. Débarrassés de la hantise de la cortisone, c'est le bouche à oreille qui me les adressait.

Ayant peu d'argent, ils devenaient les zélés propagandistes du D.N.R., à la différence de beaucoup d'adultes qui, guéris par ma découverte, se demandaient si ce n'était pas le temps, le sulfate de sodium ou la Nature qui expliquait leur guérison.

Je remercie donc le Ciel d'avoir trouvé quelque récompense affective parmi les sportifs.

Dans le domaine du football, je n'eus pas de succès avec les entraîneurs et les médecins de l'équipe de France ou les principales équipes françaises. Il en fut de même dans les équipes de rugby. Pourtant, les séquelles sont très lourdes dans la pratique de ce sport.

Le médecin de la plus connue de ces équipes m'a fait dire que son rôle consistait avant tout à évacuer les blessés du terrain vers l'hôpital le plus proche.

Heureusement, j'eus la chance de rencontrer un médecin bien différent, le docteur Bellocq, de Talence. Celui-ci, dynamique, ouvert au progrès et soucieux d'apporter aux sportifs un allègement à leurs souffrances, causées en particulier par la tendinite, fut séduit par le D.N.R. Il m'expliqua que la médecine sportive ne ressemble que de loin à la médecine ordinaire des hôpitaux. Pour qu'un sportif réussisse, il faut, outre son corps, soigner son âme. Son état d'esprit a une importance aussi grande sinon plus que son état physique. Or la tendinite, soignée par des alternances de périodes de repos et d'inaction, engendre un état dépressif du sportif qui retentit sur tout son corps.

L'usage du D.N.R. ou du *Conjonctyl*, qui n'est autre que du D.N.R. vendu en pharmacie ²¹, est pourtant refusé par certains. Il permet pourtant une guérison rapide, ce qui a d'autant plus d'importance pour des gens dont la carrière est courte, même dans le meilleur des cas.

J'ai souvent eu l'impression, comme le disait un malade guéri, que le docteur Bellocq avait ajouté une quatrième dimension à l'existence des sportifs qu'il soignait.

Ayant dit un jour à ce praticien que le D.N.R. était une locomotive à laquelle il fallait ajouter de bons wagons pour potentialiser et étendre son action, il eut l'idée de lui adjoindre divers composés déjà utilisés en thérapeutique, tels que les oligo-éléments ou les extraits placentaires. Ce chercheur confirmé obtint ainsi de nouvelles utilisations toujours pragmatiques, souvent géniales.

Il fut réconfortant pour moi, épris d'idéal, de travailler avec un homme possédant les qualités cardinales du découvreur désintéressé, dont le seul but était de servir des patients épris eux-mêmes d'un idéal si grand dès le départ.

21 Depuis quelques années, le *Conjonctyl* n'est plus vendu en pharmacie (ND LLR)

LA RADIOPROTECTION

Une utilisation nullement voulue ni prévue du D.N.R. a été celle que nous avons faite pour la radioprotection. Les cancéreux utilisant le D.N.R. en même temps qu'ils étaient soumis à un traitement par les rayons X constatèrent qu'ils ne subissaient pratiquement pas de brûlures, au contraire des autres patients.

Ces derniers souffraient de ce que les médecins appelaient des " coups de soleil " qu'il fallait traiter avec des pommades et diverses drogues. Malgré cela, les effets étaient pratiquement nuls.

Les malades en vinrent à négliger toute autre précaution avant leur exposition aux rayons X, sinon celle d'employer fidèlement le D.N.R. Moyennant quoi, ils n'observaient pratiquement pas de brûlures, comme nous les en informions avant le début du traitement.

Chaque fois, les médecins se fâchaient de voir que les patients n'utilisaient pas les pommades pourtant inefficaces.

Il arrivait souvent même qu'en quelques séances une masse tumorale s'effondrât rapidement, grâce à l'association D.N.R., radiothérapie ou cobaltothérapie.

" *Disparition spontanée du cancer* ", disaient systématiquement les spécialistes qui ne se posaient jamais de question sur l'absence de brûlure cutanée ou de disparition de la masse tumorale.

Le D.N.R. aurait pu également remplir de précieux services à tous ceux qui sont exposés aux radiations ionisantes. La non toxicité du D.N.R. permettait en effet d'envisager de larges applications pour la radioprotection chez l'homme.

Les radioprotecteurs connus et utilisés telles que la *cystéine* sont très mal tolérées (par le foie en particulier). Une administration massive de ce type de dérivé soufré ne peut être prolongée au-delà de quelques jours.

Avec le D.N.R. atoxique, il est possible d'envisager des traitements prolongés préventifs et curatifs.

Malgré mes nombreuses démarches auprès des civils et des militaires, il ne fut jamais donné la moindre suite. Quelques accusés de réception très brefs et quelques fins de non recevoir à peine polies ont tout au plus émaillé ma longue marche dans cette partie du désert.

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, le D.N.R. aurait pu être expérimenté et aurait rendu de précieux services.

Là aussi, les spécialistes officiels faisant fi de l'expérimentation préfèrent laisser souffrir beaucoup de sujets en laissant le D.N.R. à l'écart.

UN ESSAI DE THEORIE : NAISSANCE DE L'ORGANOSILICOTHERAPIE

Stimulé par l'indifférence à la souffrance humaine d'un physiologue au coeur de pierre, j'avais essayé de soulager bien des maladies par ma méthode, que l'on pourrait désigner sous le nom d'organosilicothérapie.

Si j'avais obtenu un résultat ponctuel en ajoutant au D.N.R. quelques gouttes de teintures mères d'*Ecchinacea*, d'*Antimonium Tartaricum* et de *Pulsatilla*, couramment utilisées en homéopathie²², il fallait voir si la méthode était générale ou s'il ne s'agissait que d'un leurre, d'un simple fait fortuit sans possibilité de généralisation.

En ajoutant des teintures mères ou des dilutions homéopathiques au D.N.R., nous n'avons jamais noté d'aggravations lors d'applications locales de ces solutions sur les patients.

22 Pour en savoir plus sur les techniques de fabrication utilisées en homéopathie, lire en annexe le texte de Norbert Duffaut sur le sujet (ND LLR)

Au contraire, nous avons souvent noté que ces mélanges donnaient des résultats thérapeutiques bien supérieurs à ceux observés par l'administration des substances homéopathiques seules, le D.N.R. se comportant comme un vecteur.

De nombreux essais de l'association du D.N.R. aux composés homéopathiques ont été effectués, mais la liste n'est pas limitative, et beaucoup d'autres expérimentations restent à faire.

Il faut souligner les immenses services rendus par l'homéopathie en thérapeutique depuis deux cents ans.

En allopathie, la synthèse des sulfamides a donné dès 1936 un immense espoir à l'humanité, la découverte de la pénicilline en 1940 a décuplé cet espoir. Malheureusement, beaucoup de synthèses de dérivés pharmaceutiques " *à bande rouge* " plus toxiques que bienfaisants ont entraîné des désillusions dans beaucoup de domaines, aussi bien pour les maladies cardio-vasculaires que pour le cancer, les rhumatismes et autres fléaux.

Le D.N.R. seul a donné dès le début d'excellents résultats pour ces trois maladies ravageuses, mais pour beaucoup d'autres affections les résultats étaient incertains.

Nous avons pu l'associer à quelques molécules d'usage courant ²³, mais c'est l'association du D.N.R. avec les produits homéopathiques usuels qui nous a donné les résultats les plus féconds et les plus nombreux.

L'organosilicothérapie est ainsi liée avec le D.N.R., composé physiologique présent dans tous les organismes vivants.

Le sillon est tracé. Beaucoup de travail reste à faire. Mais les premiers résultats sont prometteurs.

En thérapeutique humaine, une ère nouvelle est née, celle de l'organosilicothérapie.

Nous avons dû faire preuve de beaucoup de patience pendant trente ans. Il n'y a pas de sacrifice trop grand à demander à un savant et/ou à un découvreur au service permanent de l'humanité souffrante.

Découvrir au milieu de l'hostilité de tous est normal pour un chercheur qui est persuadé que la recherche d'aujourd'hui est le plus sûr garant du progrès de demain.

- 10 -

COMMERCIALISATION DU D.N.R.

Les docteurs Jacques Janet et Roland Rager obtenaient donc des résultats satisfaisants dans le traitement du cancer et des maladies cardio-vasculaires, mais dans les hôpitaux parisiens et provinciaux, c'était la déroute pour le D.N.R. que personne ne voulait expérimenter.

Serai-je plus heureux pour l'exploitation commerciale de ce médicament que mes amis jugeaient exceptionnel ?

C'est à peu près en 1959, à l'époque où je connus Roland Rager que se situe le moment où je commençai à collaborer avec le directeur d'un laboratoire pharmaceutique qui s'intéressait au D.N.R.

Je l'avais connu deux ans plus tôt par l'intermédiaire d'un professeur de la faculté de pharmacie et je l'avais perdu de vue. Or, je le revis par une chaude journée de juillet à l'*Agence des Wagons-lits* de Bordeaux, au moment où je retenais ma place de chemin de fer pour Brest et que lui prenait un billet d'avion pour la Grèce.

Je le mis au courant de mes récentes observations sur les propriétés médicales du D.N.R. Il me dit que tout cela l'intéressait et qu'il viendrait me voir en septembre. C'est ce qu'il fit. Il revint d'ailleurs me voir avec assiduité. Il me conseilla de me séparer de tous les médecins, pharmaciens et chimistes avec qui je travaillais et de lui faire confiance. Au début, cette confiance ne me paraissait pas entièrement justifiable ni justifiée, mais comme il me proposait de prendre un brevet en association, je mis certaines objections en sourdine. Il me précisa qu'il allait demander un visa ministériel pour un médicament à base de D.N.R., mais qu'il fallait au moins dix-huit mois pour l'obtenir. L'objectif paraissait lointain, mais enfin nous étions en 1959 et la durée du brevet était de vingt ans.

23 Comme l'hyposulfite de sodium pour terrasser les virus et beaucoup d'allergies, le chlorure de magnésium pour faire baisser rapidement l'hypertension, la vitamine P pour traiter efficacement en deux ou trois jours la dépression nerveuse (Précision technique de N. Duffaut)

J'eus beau lui expliquer que Jacques Janet et Roland Rager traitaient le cancer et les maladies cardio-vasculaires avec le D.N.R., il s'obstina à se contenter de vouloir administrer mon médicament par pulvérisations nasales contre les affections rhinopharyngées. C'était très modeste sur le plan médical, ce fut désastreux sur le plan financier.

La présentation luxueuse, donc chère, de ce dispensateur d'aérosols organosiliciés l'empêcha de connaître le succès même le plus modeste. Il fallut se rabattre sur une présentation plus démocratique. Un flacon vert en matière plastique fut créé pour verser quelques gouttes de D.N.R. dans les fosses nasales des patients.

Ensuite, le même promoteur commercial demanda un autre visa ministériel pour soigner l'acné juvénile par application de D.N.R. Du point de vue anecdotique, signalons que la Sécurité Sociale refusa de rembourser cette spécialité contre l'acné et que les études du D.N.R. appliqué aux animaux continuèrent activement...

On vérifia la non-toxicité du produit sur les rats et les rates, on procéda à l'étude de son action sur les pattes de grenouilles, sur la jument en rut, sur l'éléphante gravide et j'en passe...

Le coût des dépenses s'éleva à cinq millions de nouveaux francs (en 1959).

Il était regrettable de constater que des travaux coûteux étaient effectués sur le D.N.R. pour le traitement d'affections mineures et que rien n'était fait pour alléger la souffrance humaine causée par des fléaux tels que le cancer ou les maladies cardio-vasculaires.

Le pharmacien savait bien que la majeure partie des ruptures de têtes de fémurs se rencontrent chez les personnes opérées de la cataracte, qui ne peuvent plus accommoder et apprécient mal les distances, mais il ne voulait pas changer les habitudes des ophtalmologues.

Une fois de plus, le D.N.R. ne put rendre à l'humanité souffrante les services qu'il pouvait aisément lui rendre pour une affection pas très grave : la cataracte.

Par la suite, un autre laboratoire spécialisé en ophtalmologie commercialisa le D.N.R. pour traiter la cataracte. Ce fut une réussite commerciale pour le laboratoire (pas pour moi, car le brevet était tombé dans le domaine public). Il se vendait plus de quatre cent mille flacons par mois.

Au point de vue efficacité, il n'était pas difficile d'obtenir des résultats meilleurs qu'avec l'iodure de potassium utilisé depuis de nombreux lustres. Mais l'obstination du directeur, jointe à une ignorance crasse des sciences expérimentales et à des connaissances archaïques, m'amenèrent à lui adresser des lettres hautes en couleur pour lui faire connaître mon mécontentement. Il prétendait, comme beaucoup d'ophtalmologues, que les bains d'yeux provoquaient des macérations et que les gouttes instillées dans les yeux ne provoquaient pas un tel phénomène. Les milliers de patients qui, chaque jour depuis des années, utilisent les bains d'yeux d'*Optrex*, médicament universellement connu, ne se plaignent pas de ce type de complications, à ma connaissance.

Le directeur de ce laboratoire continua à faire appliquer sa spécialité par instillation de gouttes dans les yeux, et empêcha des millions de patients de profiter de bains d'yeux salvateurs de D.N.R. pour guérir leur cataracte.

Au cours des ans, je me souviens avoir dans de très nombreuses familles connu des personnes atteintes de cancer ou de maladies incurables.

Après avoir subi de nombreuses opérations mutilantes, souvent les pauvres malades rentraient vivre leurs dernières semaines au milieu des leurs.

J'ai toujours vu les médecins de famille appelés en catastrophe de jour et de nuit. J'ai toujours vu ces médecins embarrassés puis catastrophés dire : "*Nous ne pouvons plus rien. La science est dépassée*".

Ils utilisaient bien quelques astuces du métier en faisant appel en consultation à d'autres confrères, ou en faisant passer un scanner pour confirmer que *cela n'allait pas du tout*. Le scanner, à défaut de thérapeutique efficace, constatait, comme lui permettait la science, que la situation était catastrophique.

Toutefois, au point de vue pratique, à de très rares exceptions près, j'ai toujours vu les praticiens percevoir leurs honoraires, normaux le jour, largement majorés les nuits et les jours de fêtes, bien qu'ils aient avoué leur impuissance à prescrire un médicament officiel salvateur.

Faute de s'informer sur les médecines douces ou les médicaments d'avant-garde, sur le plan financier ils avaient le réflexe de percevoir scrupuleusement les sommes conseillées par leur profession.

Au point de vue commercial, mes démarches avaient été aussi peu efficaces qu'au point de vue scientifique ou médical.

Je n'étais pas pour autant découragé et poursuivais ma lutte pour faire triompher le D.N.R.

QUATRIEME PARTIE L'AU-DELA DU D.N.R.

- 1 -

COMPORTEMENT DES PRIX NOBEL

J'ai présenté ma découverte à divers ministres et présidents tant français qu'étrangers et mes démarches ont été nombreuses. Certains ne me répondirent pas, mais d'autres le firent et d'une manière fort courtoise. Ce fut le cas des présidents d'Outre-Atlantique. Mais, en toutes circonstances, je ne reçus que des fins de non recevoir.

Les lauréats des *prix Nobel* de médecine ne furent pas intéressés.

Un *prix Nobel* de chimie avec qui j'eus l'avantage de passer quelques jours dans la région bordelaise fut plus aimable. Cet étranger, marié avec une française, parlait notre langue à la perfection. J'eus le plaisir de lui faire connaître Sauternes et sa région. Sa culture organoleptique en fut potentialisée. Les travaux pratiques effectués en d'excellentes conditions au moment des vendanges lui furent très profitables. Loin de moi la pensée de vouloir insinuer qu'il abusa de ces vins admirables. Il sut avant tout constater que dans les vins du Sauternais, en plus de la juste harmonie établie entre l'alcool et la liqueur, il est très enrichissant d'apprécier le bouquet.

Il faut préciser qu'il est souhaitable de ne pas dépasser un certain seuil pour ne pas perdre la dignité et tomber dans la déchéance. Ce n'est que le dernier verre qui fait mal, il suffit donc de s'arrêter à l'avant-dernier.

Cet esprit éminent apprécia les avantages de la région mais fit également d'excellentes communications et conférences. Souvent, nous causions des composés organosiliciés et de leurs applications en médecine, chimie et physique. Quelquefois, il me disait en souriant : " *Vous êtes jaloux de mon prix Nobel !* " Je me défendais de mon mieux et je lui répondais que mes découvertes dans ces différents domaines méritaient *plusieurs* prix Nobel, pas forcément la même année. Celui qui me paraissait le plus important à cette époque était celui de médecine. Je lui demandai donc aide et assistance. Avec une rare spontanéité et de la rapidité, il me mit en relation avec de très importants laboratoires pharmaceutiques anglais et américains.

Le premier me répondit qu'il devait y avoir méprise de ma part au sujet du D.N.R., car aucune découverte de cette importance n'avait eu lieu dans l'empire britannique jusqu'à ce jour...

Quant au laboratoire américain, il m'adressa ses chaleureuses félicitations. Mais il me fit remarquer que, vu la législation en vigueur dans son pays, des travaux sur une molécule aussi originale que le D.N.R. ne pouvaient être entrepris par un seul laboratoire. Il me souhaitait donc bonne chance et était navré de ne pouvoir m'accorder son concours.

Les résultats furent donc nuls, mais ce savant anglais, *prix Nobel* de chimie, m'avait fait confiance et avait même entrepris des démarches en ma faveur.

Quant aux *prix Nobel* français de médecine, le moins qu'on puisse dire est que leur attitude fut plus que réservée.

Ayant eu l'avantage de pouvoir vaincre aisément la myxomatose, j'avais demandé l'assistance de l'un d'entre eux qui dirigeait un grand institut spécialisé dans la lutte contre les virus. Un de ses collaborateurs prétendit reprendre mes travaux, fit traîner les choses et finalement déclara ne pas juger souhaitable de poursuivre les travaux sur les virus avec le D.N.R.

Un second lauréat, qui s'intéressait à la lutte contre le cancer, ne m'adressa aucun accusé de réception. Par la suite, les Français apprirent qu'il peignait des tableaux au profit des enfants des cancéreux nécessiteux. Le D.N.R. dut donc attendre des jours meilleurs.

Un troisième, qui travaillait sur les hormones, ne jugea pas nécessaire d'associer le D.N.R. à ses activités. Néanmoins, il m'accusa réception de ma lettre et m'adressa ses compliments.

Enfin, un autre lauréat à qui je proposai ma collaboration et mon remède me précisa que ceci ne le concernait pas directement, mais qu'il allait me mettre en rapport avec un service compétent de son institut. Jamais je ne reçus d'autres nouvelles. Sans doute ne désirait-il pas obtenir un deuxième *prix Nobel* ; le premier lui suffisait largement.

Certes, je ne suis pas le premier chimiste à éprouver de telles difficultés. L'exemple de Pasteur et des misères qu'on lui fit subir est là pour le prouver. Archimède Ponchet²⁴, son tortionnaire moral, est pourtant mort depuis longtemps. Il avait pu retarder la première vaccination effectuée par Pasteur à l'âge de soixante-quatre ans, mais n'avait pu l'empêcher de faire connaître à l'humanité ses travaux et faire profiter à ses contemporains et aux générations à venir des bienfaits immenses de sa découverte.

Je suis sûr de la valeur thérapeutique du D.N.R. Je suis conforté par les services rendus par mon médicament par les témoignages d'une centaine de médecins homéopathes et de milliers de patients qui l'utilisent ou l'ont utilisé.

Serait-ce moi qui n'aurait pas la manière ?

Chaque fois que j'écrivais à un de ces lauréats de *prix Nobel*, je ne manquais pas de lui signaler qu'il pouvait, grâce à moi, en obtenir un second. Je rappelais les exemples de Marie Curie qui avait obtenu le *prix Nobel* de physique et celui de chimie ; de Pauling, à qui avait été attribué le *prix Nobel* de chimie et celui de la paix ; ou encore de celui du savant qui, à vingt ans d'intervalle, s'était vu décerner par deux fois le *prix Nobel* de la physique pour la découverte des semi-conducteurs et des supra-conducteurs.

Jamais le règlement du jury *Nobel* ne s'est opposé à l'obtention de plusieurs prix par un même individu, que ce soit dans plusieurs disciplines ou dans la même.

Quelles furent les motivations profondes qui les poussèrent au mutisme hautain ou à des réponses brèves refusant tout dialogue ? Je ne saurais répondre à cette question ; je déplore seulement l'absence d'un Molière de notre temps qui pourrait décrire mieux que moi la mentalité des défenseurs d'une telle médecine.

- 2 -

LE D.N.R. ET LE PETROLE

Au cours d'une conférence, j'appris un jour que seulement 25 % du pétrole contenu dans les roches-magasins pouvaient être récupérés. Ceci avait été dit comme en passant et, à la fin de l'exposé, j'avais demandé au conférencier quelques renseignements complémentaires. Je lui avais suggéré l'utilisation de produits sulfonés puisque, dans mon esprit, il suffisait de procéder au décapage du bitume de ces roches-magasins avec des produits du genre *Crio* ou *Omo*, c'est-à-dire de se mettre dans la condition de la ménagère qui veut laver des serviettes sales.

Il me répondit :

- *Jeune homme, donnez-moi vos échantillons, nous les ferons expérimenter par qui de droit!*

Mais je n'eus aucune nouvelle des dites expérimentations. Toujours dévoué à la cause de l'humanité, je pris contact avec les services de recherches de sa firme. Le chef de service accepta mes échantillons à son tour. Las ! Un an après, comme je venais m'enquérir des résultats, il me fut répondu que ce personnage avait été muté ailleurs.

Le nouveau chargé de recherches que je vis quelques mois après lui avoir donné d'autres produits m'annonça que l'un des essais avait été prometteur. Il me demanda de revenir et cette fois je me fis escorter par messieurs Dunoguès et Bourgeois. Il nous montra dans quelles conditions il opérait et nous confirma que depuis soixante-quinze ans on ne récupérait que 25 % du pétrole contenu dans les puits. Or, avec notre échantillon, dans une expérience simulée, c'est-à-dire en laboratoire, il en avait été récupéré 70 %. Notre enthousiasme fut grand. Encore fallait-il donner une suite à ces travaux prometteurs.

Il vint à la faculté des sciences où il rencontra monsieur Calas, directeur de notre laboratoire, et lui confirma les bons résultats obtenus. Je lui demandai alors quand il expérimenterait *in situ*, c'est-à-dire dans un vrai puits de pétrole. Il sourit finement et me demanda de poursuivre mes travaux pour essayer d'améliorer le rendement (!), de perfectionner mes produits.

24 Il semblerait qu'il s'agisse plutôt de Félix Ponchet, qui s'opposa à Pierre Potain (1825-1901) au sujet d'un appareil de prise de la tension artérielle (ND LLR)

J'obtempérai et à force de manipuler ces molécules savantes, je constatai que les résultats, loin de s'améliorer, étaient moins bons.

Ce chef de service partit à son tour pour des terres étrangères. Son remplaçant se fit tirer l'oreille et pendant des mois aucune suite ne fut donnée à ma découverte.

J'essayai alors d'entrer en contact avec le directeur des établissements parisiens, mais ne fus sans doute pas très diplomate. Je disais en particulier que dans leur laboratoire du sud de la France on était très bien reçu, qu'on y mangeait bien, mais que là s'arrêtaient les démarches scientifiques. Il y eut des retombées néfastes sur les chimistes de ces laboratoires du sud.

La consommation moyenne était à cette époque de trois milliards de tonnes de pétrole brut à deux cents centimes le litre. Cela représentait sept cent mille milliards de centimes. Les organismes centraux distribuaient quelques centaines de millions de centimes à la recherche. Les détergents et les expérimentations n'étaient que des produits ou des expérimentations de routine. On faisait en particulier de magnifiques diagrammes ou des mesures de tensions intra-faciales qui ne servaient à rien, tout au plus à essayer de justifier les crédits alloués.

Deux ou trois ans après, voulant sans doute se réhabiliter, le président m'invita à Paris à une réunion. Je crus qu'il s'agissait d'une réunion intime, mais je me trouvai au milieu de trois cents personnes. De neuf à dix-huit heures, j'entendis des exposés sur des expériences anciennes, bien dépassées à mon avis. Je proposai des échantillons, mais on me répondit qu'il n'était pas question de les essayer.

Vainement aussi, je voulus indiquer un moyen d'éviter la dégradation des polymères et je suggérai d'utiliser un anticryptogamique tel que la bouillie bordelaise pour éviter les dégâts causés par ces micro-organismes.

En mai 1981, monsieur Mitterrand devint président de la République et monsieur Chevènement ministre de la Recherche. Ce dernier avait enlevé l'adjectif " scientifique " au mot " recherche ". C'est ainsi que j'assistai à un congrès de mille personnes où ne se trouvaient que deux cents scientifiques, le restant étant composé de huit cents chevelus au langage compréhensible pour eux seuls. Il s'agissait d' " Assises nationales "...

On fit ensuite à la faculté des sciences des " journées portes ouvertes ". Il vint beaucoup d'enfants en culotte courte.

Quelque temps après, une exposition eut lieu à la Bourse du commerce de Bordeaux, et peu de monde vint, car il fallait payer cinq francs.

Je tenais, désabusé, le stand de mon laboratoire et causais avec les uns et les autres lorsque je reçus la visite du président de l'U.E.R.²⁵ de chimie. Il me fit connaître ²⁶ le savant qui tenait le stand voisin. C'était un géologue réputé, monsieur Loïc Le Ribault, lequel avait monté à la Teste un laboratoire de microscopie électronique ²⁷. Devant son intérêt pour les problèmes de récupération du pétrole, je lui racontai mon histoire et il m'expliqua qu'il grossissait les objets trente mille fois : un millimètre atteignait la taille de la Tour Eiffel.

Quelques semaines après, il constata que le D.N.R., le plus simple des composés organosiliciés, permettait d'éliminer les argiles qui obturaient les pores des roches-magasins. En effet, les petits trous qui existent dans les roches pétrolifères, invisibles à l'oeil nu, sont obstrués non par du bitume, comme on le dit communément, mais par de l'argile.

Or, jusqu'ici il n'existait aucun solvant capable de décaper ces trous. C'est ce qui explique que vingt-cinq pour cent de pétrole seulement pouvaient être ramenés à la surface, tandis que les soixante-quinze pour cent restants demeuraient à jamais perdus pour l'homme.

Quels ne furent pas notre étonnement et notre joie de constater au microscope électronique que des " carottes ", plongées pendant cinq minutes dans du D.N.R. à cent degrés, voyaient leurs pores rapidement débouchés !

Des expériences effectuées au laboratoire montrèrent qu'il était possible dorénavant de récupérer non plus vingt-cinq mais quatre-vingt deux pour cent du pétrole contenu dans les roches-magasins.

25 Unité d'Enseignement et de Recherche (ND LLR)

26 Le 23 mars 1982 (ND LLR)

27 Le C.A.R.M.E. (Centre d'Applications et de Recherches en Microscopie Electronique) (ND LLR)

Nous décidâmes donc de prendre un brevet en France. Avec monsieur Dunoguès, nous nous adressâmes à une société pétrolière française pour des essais *in situ*. Se déclarant intéressés par la totalité de nos expériences, nous prodiguant des paroles aimables, les dirigeants de cette firme ne commencèrent jamais leurs travaux.

En 1983, nous résolûmes de prendre un brevet aux Etats-Unis et dans divers autres pays.

Certains responsables eurent même le front de nous dire que les recherches sur la récupération assistée du pétrole avaient été abandonnées et que les économies d'énergie étaient en leurre et que les 180 milliards de tonnes de pétrole accessibles ne présentaient aucun intérêt pour l'humanité.

J'ai lutté pendant trente années pour essayer de valoriser la dune du Pyla en créant une matière plastique qui ne fonde pas à la chaleur et soit incombustible. Je n'y ai pas réussi. Mais je crois avoir mieux fait en créant le D.N.R. qui permettra de récupérer la majeure partie du pétrole contenu dans le sein de la terre.

Il n'y a que cinquante ans de consommation de pétrole dans le sous-sol si l'on continue à se servir des anciennes méthodes. Si on utilise les composés organosiliciés, l'humanité entrera à coup sûr dans une ère nouvelle.

C'est ce que je souhaite.

CONCLUSION

Au cours de ces quelques pages, j'ai essayé de résumer les trente années qui ont suivi la découverte du D.N.R. La solution parfois partielle, souvent totale, du traitement de maladies pour lesquelles les thérapeutiques classiques donnent des résultats incertains a sans doute été trop originale pour notre temps.

Le procédé d'application (des compresses !) a également choqué beaucoup de chefs de service.

Et puis, guérir tant de maux avec un seul produit, autrement dit avoir découvert la panacée, semblait impossible à trop de beaux esprits. Pourtant, le D.N.R., seul ou associé à diverses autres substances pour lesquelles il sert de locomotive, soigne et guérit aussi bien les humains que les animaux.

Je n'ai pourtant ni rancœur ni esprit de vengeance et je conçois très bien que des savants ne croient pas en ma découverte, mais je m'élève contre le fait qu'ils refusent de l'expérimenter et la condamnent sans l'avoir essayée. N'oublions pas qu'il y a toujours 250.000 décès annuels dus au cancer et 300.000 à cause des maladies cardio-vasculaires. Sans parler des personnes réduites à la vie végétative pendant de longues années.

Ma consolation est d'avoir rencontré de valeureux découvreurs et praticiens comme messieurs Janet, Bellocq, Rager, Dunoguès, Richard et beaucoup d'autres, qui ont toujours placé très haut leur altruisme, leur désir d'alléger la souffrance humaine. Je souhaite d'ailleurs à certains d'entre eux au moins un *prix Nobel*.

Que le D.N.R., moderne pierre philosophale, permette d'espérer récupérer les trois-quarts du pétrole resté dans les puits prétendument épuisés a été une autre cause d'étonnement et de scandale. L'or noir, ce nerf de notre civilisation, deviendrait-il abondant en utilisant cette découverte ? Le D.N.R. ferait-il " *fleurir le désert et couler le rocher ?* "

Pour ma part, si tel est le dessein de Dieu, il n'y a pas de sacrifices trop grands à endurer pour servir la cause de l'Humanité souffrante et en passe de manquer d'énergie.

Ni la hargne ni l'indifférence des contemporains ne peuvent arrêter un idéaliste qui veut servir ses semblables. Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu. Même dans un environnement hostile, le découvreur capable d'apprécier objectivement la valeur de sa découverte peut accéder au chemin des cimes, à la ligne des faîtes, à la zone des hauts sommets où règnent la béatitude et le bonheur.

Ce fut, en gros, le cas du découvreur du D.N.R.

ANNEXES

ANNEXE 1

MODE D'EMPLOI DU D.N.R.

(Texte de Norbert Duffaut)

Nous indiquons ci-après la manière d'utiliser le D.N.R. pour traiter quelques affections. Des solutions à base de composés organosiliciés qui se rapprochent du D.N.R. sont en vente dans toutes les pharmacies françaises.

Dans un verre courant de 250 cc, il suffit de casser deux ampoules de 10 cc de D.N.R. et de compléter avec de l'eau minérale (type *Volvic* ou *Mont Roucou*), ou à la rigueur avec de l'eau du robinet.

Dans certains cas, il faut ajouter des produits courants tels que l'hyposulfite de sodium (appelé encore thiosulfate de sodium) ou de chlorure de magnésium ou des produits homéopathiques. Ces divers composés sont couramment en vente dans les pharmacies.

Les applications du D.N.R. mentionnées ci-après sont toujours effectuées par administration locale avec des compresses de coton hydrophile imprégnées de D.N.R. seul ou additionné des dérivés indiqués.

Le D.N.R. peut être administré selon les méthodes suivantes :

Méthode A : Compresse de coton + D.N.R., avec une feuille de plastique par-dessus pour maintenir l'humidité au niveau de la zone douloureuse ou déficiente. Durée de l'application : 8 à 10 heures par jour (la nuit, par exemple).

Dans le cas d'une application au coude ou au genou, immobiliser avec une bande (type *Bande Velpeau*). Dans les autres cas, la matière plastique avec un sous-vêtement par-dessus est suffisante pour maintenir la compresse en place.

Méthode B : Tamponner les avant-bras (où les veines sont apparentes) avec un coton imbibé de D.N.R. Laisser sécher 2 minutes. Rabattre ensuite les manches. Répéter l'opération 2 ou 3 fois par jour.

Le D.N.R. est un médicament qui traverse facilement la peau.

Suivant les cas, suivre les instructions : soit A, soit B, soit A et B en même temps. La durée du traitement peut varier suivant les affections. Le traitement peut être prolongé très longtemps sans contre-indication.

Le D.N.R. contient de l'acide salicylique, composant de l'aspirine.

Les patients allergiques aux phénols seront donc allergiques au D.N.R. (en général, apparition de rougeurs généralisées). Pour faire disparaître ces rougeurs, il suffit de tamponner les zones concernées avec une solution d'hyposulfite de sodium.

Il existe du D.N.C. contenant de l'acide citrique à la place de l'acide salicylique.

Le D.N.R. peut être appliqué à température ambiante ou légèrement chauffé au préalable au bain-marie.

QUELQUES APPLICATIONS THERAPEUTIQUES DU D.N.R.

1.- D.N.R. SEUL

A : *Tendinites, hématomes, mastoses, lithiases biliaires, hépatites, dents, cirrhoses*

B : *Cholestérol*

A + B : *Infarctus, angine de poitrine, artérite*

2.- D.N.R. + ADDITIF

A : D.N.R. + chlorure de magnésium : *hernie diaphragmatique, colites, ballonnements post-prandiaux*

A : 2 cuillères à soupe de D.N.R. + 1 flacon d'Optrex + 1 cuillère à café de chlorure de magnésium : *cataracte*

A : 1/2 litre de D.N.R. + 1 ampoule de 50 mg de vitamine P : *dépressions nerveuses*

A : 1 litre de D.N.R. + 5 grains d'Antimonium tartaricum 5 CH + 5 grains de Pulsatilla 5 CH : *bronchites chroniques*

A : 1 litre de D.N.R. + 5 grains de Rhux Tox 5CH : *rhumatismes*

A : D.N.R. + 1/2 ampoule d'extrait placentaire : *cancer*

B : 1 verre de D.N.R. + 1 cuillère à café d'hyposulfite de sodium : *asthme* (verser également avec un coton quelques gouttes du mélange dans le nez. Si le mélange pique trop la muqueuse nasale, ajouter un peu de sel de cuisine dans la solution), *allergies diverses*.

A + B : 1 verre de D.N.R. + 1 cuillère à café d'hyposulfite de sodium : *hypertension*

ANNEXE 2

L'HOMEOPATHIE

(texte de Norbert Duffaut)

Malgré les sarcasmes de toute l'Europe, Hahnemann (1755-1843), génial médecin allemand, jeta les fondements de cette nouvelle médecine et rendit un précieux service à l'humanité.

Par opposition à ses contemporains qui disaient "*Contraria contrariis curantur*", c'est-à-dire "*les contraires sont soignés par les contraires*" (par exemple les inflammations sont soignées par des rafraîchissements et vice-versa), Hahnemann décida que "*similis similibus curantur*", c'est-à-dire "*les semblables sont soignés par les semblables*".

Comme nous le verrons plus loin, l'homéopathie ne consiste pas seulement à utiliser une substance en quantités très faibles, voire infinitésimales, à partir d'une teinture mère (solution alcoolique d'une substance donnée). Il faut également former des complexes siliciés avec les principes actifs de ces solutions alcooliques et les silicates du verre des flacons par dynamisation (agitation violente).

Par opérations successives, on obtient toute une gamme de "dilutions" pour une substance donnée.

Il existe deux types de dilutions, les dilutions hahnemaniennes et les dilutions korsakoviennes.

Les cartésiens ont souvent épilogué pour clamer la vanité des homéopathes à utiliser des dilutions qui ne renferment plus de substance.

En effet, puisque, dans le cas des dilutions hahnemaniennes, on dilue chaque fois la solution 100 fois, il semblerait logique de dire qu'après la douzième dilution la concentration serait 10^{-24} , c'est-à-dire inférieure au nombre d'Avogadro ($6,06 \times 10^{-23}$), autrement dit au nombre d'entités élémentaires contenues dans une mole de matière.

Ceci est arithmétiquement vrai, mais au cours des manipulations, comme nous l'avons dit, on procède à la dynamisation des substances.

Il est facile d'admettre que par adsorption²⁸ la concentration en complexes silicates au niveau des sites hydroxyles libres est plus grande sur les parois des flacons de verre qu'au sein de la solution alcoolique.

Lorsqu'on veut hydrophober une paroi de verre, il est classique de fixer des dérivés organosiliciés (tels que le méthyltriméthoxysilane $\text{CH}_3\text{-Si}(\text{OCH}_3)_3$) sur les sites hydroxylés des silicates ou de la silice du verre.

Dans ce cas, il s'agit de formation de composés organo-siloxaniques stables, mais il est également possible d'envisager la formation de complexes stables en milieu alcoolique avec les sites hydroxylés des silicates du verre.

28 Phénomène par lequel des solides ou des solutions retiennent à leur surface des éléments solides, liquides ou gazeux (ND LLR)

Ces complexes seraient plus difficiles à mettre en solution alcoolique dans le cas des dilutions korsakoviennes, puisque la 30^{ème} dilution korsakovienne correspond à la 4^{ème} hahnemanienne, et que la 200^{ème} dilution korsakovienne correspond à la 7^{ème} hahnemanienne, d'après de nombreuses observations cliniques comparatives.

Il existe deux types de dilutions, les korsakoviennes et les hahnemaniennes.

1.- Dilutions korsakoviennes

Dans un flacon de verre, on verse 99 gouttes d'alcool et on ajoute 1 goutte de teinture mère. On agite cent fois pour dynamiser. On élimine la solution alcoolique et on fait égoutter le flacon, de façon à laisser 1 goutte de solution sur les parois.

On ajoute à nouveau 99 gouttes d'alcool. On agite 100 fois pour dynamiser. On élimine la solution alcoolique et l'on fait égoutter le flacon de façon à laisser une goutte de solution sur les parois.

Et on continue en conservant le même flacon de verre.

2.- Dilutions hahnemaniennes

Ce mode opératoire est un peu différent. Dans un flacon de verre, on introduit 99 gouttes d'alcool puis 1 goutte de teinture mère. On agite 100 fois pour dynamiser. On obtient ainsi la première centésimale hahnemanienne : 1 CH. On prend 1 goutte de cette solution que l'on verse dans un nouveau flacon avec 99 gouttes d'alcool. On agite 100 fois pour dynamiser et on obtient ainsi la deuxième centésimale hahnemanienne : 2 CH.

Et on continue en changeant chaque fois de flacon de verre.

Il faut préciser qu'avec les dilutions hahnemaniennes, les basses dilutions (jusqu'à 5 CH) ont une action rapide, mais peuvent causer des aggravations chez les patients. Avec les dilutions korsakoviennes, l'action thérapeutique est plus douce, et on n'observe pas d'aggravation chez les malades.

On a essayé d'établir cliniquement des relations entre les diverses préparations :

3.- Similitudes et différences entre les deux types de dilutions

Bien que le solvant soit le même (l'alcool éthylique), les solutions sont prélevées contre les parois de verre dans le cas de Korsakov et au milieu du récipient dans le cas d'Hahnemann.

Nous avons indiqué précédemment que les parois de verre sont tapissées de silices hydroxylées liées au silicium provenant du verre.

Les substances dynamisées établissent des liaisons avec ces groupements hydroxyles et peuvent donner naissance à des molécules de petite masse moléculaire qui sont mises en solution au sein de l'alcool pendant que d'autres molécules des teintures mères restent sur les parois accrochées à un ou plusieurs sites -SiOH sans pouvoir initialement être mises en solution ni en suspension dans l'alcool.

Dans le cas des dilutions korsakoviennes, ce sont les molécules situées sur la paroi du verre qui vont recevoir une énergie nouvelle par une nouvelle dynamisation et subir une transformation.

Dans le cas des solutions hahnemaniennes, ce sont les molécules siliciées en solution dans l'alcool qui vont être dynamisées et vont donc recevoir de l'énergie pour être un peu plus modifiées. Ces complexes déjà activés vont réagir sur les sites hydroxyles et donner des molécules renfermant de plus en plus de molécules siliciées venues de la paroi de verre. La structure et l'ordonnement de ces nouvelles molécules siliciées (de plus en plus appauvries en molécules de base provenant de la teinture mère) sont intimement reliées à la nature et donc à la structure de la molécule de base. A la limite, avec la méthode Hahnemann, la molécule peut avoir disparu et conserver son influence grâce aux édifices siliciés auxquels elle a donné naissance.

L'alcool peut d'ailleurs, ce qui paraît probable, entrer dans la composition de ces édifices. Progressivement, on arrivera à la dilution 15 CH, qui renfermera des sites siliciés plus nombreux et plus actifs, qui permettront une action importante, prolongée dans le temps.

On admet que la dilution 4 CH hahnemanimienne est plus rapide mais d'action plus éphémère.

La dilution 4 CH renferme encore des molécules de base, mais beaucoup moins de ces molécules siliciées plus actives, ce qui explique l'action plus rapide mais de plus courte durée que la dilution 15 CH.

En ce qui concerne les dilutions korsakoviennes sur la même paroi de verre, les molécules siliciées actives détachées par les différentes dynamisations sont de plus en plus actives. Les édifices siliciés détachés lors de la première dynamisation seront donc particulièrement actifs.

Il est évident qu'il faut s'arrêter à un certain nombre de dynamisations (pratiquement 1000 au maximum), car le nombre de sites -OH, même s'il peut s'en créer lors de la dynamisation avec l'alcool, n'est pas infini.

Expérimentalement, on montre qu'il faut trente dynamisations avec la méthode Korsakov pour avoir les mêmes propriétés que celles obtenues avec quatre dynamisations avec la méthode Hahnemann, et deux cents dynamisations avec la première méthode pour avoir les mêmes propriétés que celles obtenues avec sept dynamisations avec la seconde méthode.

ANNEXE 3 BREVETS ET PUBLICATIONS DE NORBERT DUFFAUT

(L'établissement de cette liste est dû au véritable travail de fourmi accompli par Emmanuel A., ingénieur chimiste qui connaissait bien Norbert DUFFAUT. Cette liste, lue attentivement, explique bien des sous-entendus contenus dans le texte précédent. Le lecteur comprendra encore mieux les raisons de certains de ces silences en lisant le texte de Jacques BRETON (N.D. L.L.R.).

1.- Brevets sur les complexes organosiliciés

1959 (FR 1.234.213) : GUEYNE Charles, Henri, Jean et Mme DUFFAUT, née PAUMONT Marie, Irène - *Procédé de fabrication de complexes organo-siliciques. Complexes obtenus et leurs applications.*

1960 (FR 1069M) : GUEYNE Charles, Henri, Jean et Mme DUFFAUT, née PAUMONT Marie, Irène - *Complexe organo-silicique.*

1965 (FR 5201M) : Mme Marie, Irène PAUMONT, épouse DUFFAUT et SOCIETE CIVILE DE RECHERCHE PHARMACEUTIQUE ET THERAPEUTIQUE - *Composition thérapeutique à base de monométhyltrisilanol orthohydroxybenzoate de sodium et d'acide parahydroxycinnamique.*

1966 (FR Addn 92,263) : GUEYNE Charles, Henri, Jean et DUFFAUT Marie, Irène. Addition au brevet FR 1.234.213 - *Cosmétiques à base de Méthylsilanetriol Mannuronate.*

1966 (FR 6871M) : PAUMONT Marie, Irène, épouse DUFFAUT et GUEYNE Charles, Henri, Jean - *Médicaments à base de composés organosiliciques.*

1971 (FR 2.160.293) : GUEYNE Jean et PAUMONT Irène, épouse DUFFAUT - *Médicament contenant un composé organosilicique hydrosoluble.*

1973 (FR 2.230.376) : GUEYNE Jean et DUFFAUT Norbert - *Procédés de préparation de solutions aqueuses stables contenant des polysilanol siloxaniques, et applications des solutions obtenues.*

1981 (FR 2.510.407) : DUFFAUT Charles Norbert et DUNOGUES Jacques Paul - *Composition à base de produits organosiliciés et de dérivés phosphoriques de l'adénosine pour le traitement de la cellulite.*

1982 (FR 2.530.651) : DUFFAUT Charles Norbert, DUNOGUES Jacques Paul et LE RIBAUT Loïc - *Utilisation de dérivés organiques pour l'élimination des argiles dans les roches et les environnements sédimentaires.*

1991 (FR 2.684.002) : DUFFAUT Norbert Charles, DUNOGUES Jacques Paul, GRIGNON DUBOIS Micheline Marie, LAGUERRE Michel et PICARD Jean Paul - *Traitement du SIDA au moyen de composition aqueuses dont la base incontournable à ce jour est constituée, avant potentialisation, de dérivés organosiliciés.*

(N.B. : A cette liste il convient d'ajouter un brevet déposé en 1980 par Norbert DUFFAUT pour le compte de la société EXSYMOL à Monaco, appartenant à Jean GUEYNE. Mais ce brevet ne concerne pas les complexes organosiliciés :

1980 (FR 2.484.425) : DUFFAUT Norbert (Société anonyme EXSYMOL-MC) - *Polyoxyalkylène-siloxanes spéciaux et leurs applications.*)

Remarques : Le premier brevet a donc été déposé en 1959 au nom de Madame Marie-Irène DUFFAUT, la mère de Norbert, qui ne souhaitait pas apparaître afin d'éviter tout problème avec l'université.

Les cinq brevets suivants ont été également déposés au nom de Madame DUFFAUT, avec toujours, comme co-déposant, Jean GUEYNE.

A noter que, pour cinq des sept brevets déposés entre 1959 et 1973, le nom de GUEYNE (qui n'est pas chimiste), figure toujours en premier...

2.- Communications et publications sur les complexes organosiliciés

1962 : GUEYNE J., DUFFAUT N. & QUILICHINI R (Faculté des médecine de Bordeaux) - *Absorption cutanée de salicylate de potassium sous forme de complexe organosilicié*, Thérapie 17(4), pp. 549-557, 1962.

1967 : DUFFAUT N. - *Synthèse et propriétés de quelques complexes organo-siliciés*, Séminaire de Chimie Organique, Bordeaux, 7 mars 1967.

1970 : JANET Jacques et DUFFAUT Norbert - *Réflexions sur le rôle du silicium dans le mécanisme de la biogénèse*, P.V. Séances Soc. Sci. Phys. Nat. Bordeaux, 1970, pp. 69-71.

1975 : GRUBIS B. et DUFFAUT N. - *Détermination directe du silicium dans le sang par spectrométrie de fluorescence ; domaine d'application à l'analyse médicale de cette méthode physique*, Spectre 2000-14, pp. 31-35, 1975.

1976-1977 : PLAGES P. et DUFFAUT N. - *Quelques résultats obtenus en odonto-stomatologie avec les dérivés organosiliciés*, P.V. Soc. Sc. Phys. Bordeaux, pp. 33-34, 1976-1977.

1977 : M. LEVRIER *, J. REBOUL *, N. DUFFAUT ** et DILHUYDY * - *Composés organo-siliciés et régénération du tissu conjonctif mammaire*, Senologia, vol. 2, n° 4, pp. 3-9, 1977.

Communication présentée au IVème Symposium International de Sénologie "Maladies non cancéreuses du sein", Strasbourg, 29 juin-3 juillet 1976.

(* : Chaire de Carcinologie, Hôpital Saint-André, Université Bordeaux II. ** : Laboratoire de Chimie Organique, Faculté des Sciences, Université Bordeaux I)

ANNEXE 4

INDEX DES PRINCIPAUX NOMS CITES (personnages et affections)

Acné : 122
Allergie : 89, 94, 109-110, 120, 143
Angine de poitrine : 13, 142
Artérite : 67, 69-70, 73, 142
Asthme : 143
Athérome : 70
Ballonnements post-prandiaux : 97, 143
BELLOCQ, médecin (médecine du sport) : 114, 137
BERNADET, maire de Barsac : 41-42
Bronchite chronique : 106-107
BRUS G., directeur de l'Ecole de chimie de Bordeaux : 21, 42-43
CALAS R., doyen de l'université de Bordeaux : 21, 37, 39-40, 131
Cancer de l'ovaire : 56
Cancer du pancréas : 63
Cancer du poumon : 61-63, 105
Cancer du sein : 47
CARILLO Sylvie, une amie de Norbert DUFFAUT : 2, 90
Cataracte : 49, 93, 95, 122-123, 143
Cholestérol : 81, 99, 142
Cirrhose du foie : 98-99, 142
Colite : 97, 143
Conjonctivite : 95
Cors aux pieds : 102-103
COSTEDOAT, professeur de lettres : 18
CREACH P., professeur de faculté : 101
Dépression nerveuse : 107-108
DORGELES Roland (1885-1973), écrivain : 60, 77
DOUAT Edouard, rédacteur en chef de *L'Escholier* : 29, 33, 34
DUNOGUES, professeur de chimie : 131, 134, 137
Eczéma : 109-110
Entérocolite hémorragique : 86
FAUGERE Jean-Guy, chercheur : 32, 111-112
FLEMING Alexander (1881-1955), microbiologiste : 91, 103
Grippe : 91
Hématomes : 142
Hépatite virale : 87-89, 142
Herpès : 89-90
Hypertension : 11, 81-82, 120, 143
Infarctus du myocarde : 13, 67-74, 76, 142
Ionocinèse : 48-50, 56, 68-69, 73, 82, 93, 97
JANET Jacques, médecin (gastro-entérologue) : 48-50, 56, 67-68, 85, 93, 97, 105, 121-122, 137
Kératite à virus : 89-90, 95
LE RIBAUT Loïc, chercheur : 89-91, 133
Lèpre : 106
Leucémie : 65-65
LEVRIER, médecin (gynécologue) : 101
Lithiases biliaires : 101, 142

Maladie de Carré : 85-86
Mastoses : 101-102, 142
MERCIER J. O., directeur d'école : 17-18
MIRANDE, médecin (ophtalmologue) : 45
MORISOT, médecin (ophtalmologue) : 49
Myxomatose : 85-86, 128
Oreillons : 60, 91
Périarthrite scapulo-humérale : 50, 73-74, 76
Pityriasis versicolor : 111-112
QUELET, Raymond, professeur de chimie : 39
Radioprotection : 117-118
RAGER Roland, médecin (cardiologue) : 67-71, 73, 121-122, 137
Rhumatismes : 13, 51, 101, 106-107, 120, 143
RICHARD R., vétérinaire : 81, 86, 137
SIDA : 21, 86, 91, 110
Sinusite : 101
Tendinite : 113-114, 142
TRUCHET, professeur de chimie : 20
Tuberculose : 105-106